MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 48 (1949), p. 107-209

Jean Vercoutter

Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

LES HAOU-NEBOUT (𓇋𓈖)

(*suite*) [1]

PAR

J. VERCOUTTER.

§ 5. — *Évolution du sens de l'expression.*

Les exemples de l'expression Haou-nebout sont trop nombreux pour que nous puissions les étudier par ordre chronologique comme nous avons pu le faire pour le mot *nebout*. C'est pourquoi nous les avons groupés, d'après le contexte, en quatre subdivisions : les listes des « Neuf-Arcs »; les textes universalistes; les textes religieux; les textes géographiques. Étant donné le caractère des textes égyptiens, cette classification ne peut pas être rigoureuse. Certains textes géographiques, par exemple, sont interpolés dans des textes religieux et pourraient donc être classés sous deux rubriques différentes. Dans ces cas nous avons distingué d'après l'esprit général du document et nous espérons que la disposition que nous avons adoptée se justifiera par le fait qu'elle permet de grouper les textes de même sens.

[1] Cf. *B. I. F. A. O. C.*, t. XLVI (1947), p. 125-158. Depuis la publication de la première partie de notre article, l'important ouvrage de M. A. H. Gardiner, *Ancient Egyptian Onomastica,* Oxford 1947, a paru. En trois pages très ramassées et pleines d'enseignements (Text, vol. 1, p. 206-208) l'auteur examine le problème Haou-nebout. Il maintient la traduction « Mediterranean Islanders » tout en signalant (p. 208) la difficulté que présente pour ce sens la traduction littérale de l'expression : « Those who are around the islands » (cf. notre « Ceux qui sont autour des Nebout », *B. I. F. A. O. C., id.*, p. 138-140). Il ne conserve le sens d'Égéens qu'en se fondant sur les textes bilingues ptolémaïques où le mot est traduit par « Grecs » et en admettant que le mot *nbwt* de *Pyr.* 629 *a* désigne des « Iles ». Il reste donc sur la position de Sethe. Cf. *B. I. F. A. O. C., id.*, p. 135-137 et 140 pour notre critique de cette position.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

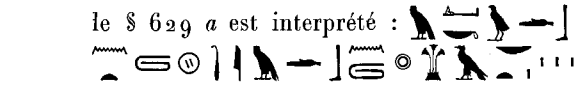
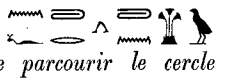
Le plus ancien exemple connu à ce jour de l'expression composée Haou-nebout remonte à la VI[e] dynastie [1], mais il est hors de doute que cette expression existait antérieurement à cette date. En effet, les *Textes des Pyramides* aux paragraphes 629 *a*, 848 *b*, 1631 *a*, et comme en témoignent les contextes, sont des jeux de mots qui ne prennent tout leur sens que si le mot Haou-nebout existait au moment de la rédaction de ces Textes [2] et c'est en utilisant ce mot que les Égyptiens des époques postérieures ont interprété ces passages [3]. Si donc, comme nous le pensons, les passages des *Textes des Pyramides* où apparaît le mot *nebout* datent des toutes premières dynasties, et peut-être même de l'époque prédynastique [4], il faut faire remonter l'existence de l'expression composée Haou-nebout à la même époque. D'autres faits viennent d'ailleurs appuyer cette hypothèse et indiquent que l'expression est très ancienne; c'est ainsi qu'elle apparaît dans les listes dites des Neuf-Arcs.

LISTES DES NEUF-ARCS.

La conception des « Arcs », pour symboliser des peuples soumis ou vaincus, remonte à la période la plus reculée de l'histoire égyptienne. Sur une massue de l'époque prédynastique [5], on voit des arcs pendus aux enseignes des nomes. Sur le même objet se trouvent des oiseaux *rekhyt* dans la même position. Dès le début de l'époque dynastique, le même concept est figuré sur une

[1] Cf. ci-dessous, p. 156, document L.

[2] Cf. par exemple § 628 *b* : *km·ty wr·ty m rn·k n Km-wr*; *W3ḏ·ty wr·ty m rn·k n W3ḏ-wr* etc.

[3] C'est ainsi que dès le Moyen Empire le § 629 *a* est interprété :  *«vois, tu es circulaire comme le cercle des Haou-nebout»* (au lieu de « tu es circulaire comme le cercle qui tourne autour des Nebout»). Quibell, *Excav. at Saqqarah*, 1906-1907, p. 51, XXXIX, l. 67-68. De même à la XXVI[e] dynastie dans un passage inspiré des *Textes des Pyramides*, on lit :  *«à lui appartient de parcourir le cercle des Haou-nebout»* où *pḥr dbn Ḥ3w-nbwt* paraît être une réminiscence du *dbn pḥr ḥ3 Nbwt* de *Pyr.*, § 629 et 847 (cf. *Rec. Trav.*, XXIII, p. 9, l. 180).

[4] Cf. *B. I. F. A. O. C.*, t. XLVI (1947), p. 141-143.

[5] Cf. Quibell, *Hierakonpolis*, I, pl. XXVI *c*, n° 5 et 1. Pour les Neuf-Arcs, cf. essentiellement Roeder, dans Ebert, *Reallexikon d. Vorgeschichte, s.v.* «Neunbogenvölker» et Gardiner, *Anc. Egypt. Onomastica*, text, vol. I, p. 207.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

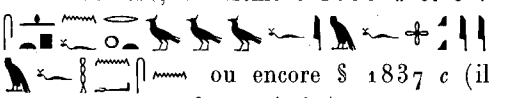
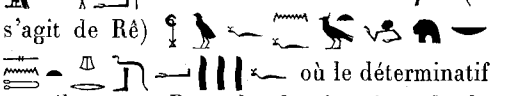
statue de Djeser [1] par neuf arcs gravés sous les pieds du pharaon assis. Trois oiseaux *rekhyt* complètent l'image comme sur la massue hiéraconpolitaine. Les *Textes des Pyramides* qui mentionnent fréquemment les Neuf-Arcs confirment l'ancienneté de la conception. Il semble qu'à cette époque les arcs désignent l'univers humain soumis au roi par opposition à l'univers divin, comme en témoignent les *Textes des Pyramides,* au § 202 *b* : « *Puisses-tu faire que cet Ounas gouverne les Neuf-*[*Arcs*] *et qu'il pourvoie d'offrandes les Neuf dieux* (*l'Ennéade*) » [2]; au § 796*c*-797*b* : « *Tu sors à la voix d'Anubis... afin de diriger les dieux et de borner les arcs entre tes deux sceptres* » [3]. Le fait même que les Haou-nebout fassent partie des Neuf-Arcs semblerait donc indiquer qu'ils habitaient, à l'époque prédynastique, un territoire sinon gouverné par le pharaon, tout au moins suffisamment proche de l'Égypte pour que celui-ci puisse prétendre les avoir sous son sceptre. C'est par erreur qu'à partir du Nouvel-Empire les Neuf-Arcs sont conçus comme des pays étrangers [4]. Primitivement, il semble que ce soient les *peuples* assujettis, habitant ou non la vallée du Nil, et gouvernés par le pharaon. Nous sommes obligés, en effet, pour rendre compte de la conception des « arcs » de faire intervenir la notion de race. Sur la massue d'Hiéraconpolis, comme sur la statue de Djeser, les arcs sont opposés aux *rekhyt;* or, ces derniers désignent des êtres humains et non un pays [5]. C'est pourquoi, lorsqu'au Nouvel Empire une localisation

[1] Statue du musée du Caire, cf. Gunn, *Ann. Serv.,* XXVI (1926), p. 183, fig. 4 et 6.

[2] Sethe (*Pyramiden Texte*), *Übersetzung u. Kommentar,* I, p. 119-120. Sethe estime que ce texte remonte soit à la IV^e^ ou V^e^ dynastie, soit, plus vraisemblablement, à la période héliopolitaine prédynastique.

[3] On trouvera d'autres allusions aux Neuf-Arcs dans les *Textes des Pyramides,* notamment au § 673 où les Neuf-Arcs appartiennent à Horus. Ce dieu, ancêtre du pharaon, a, comme lui, les Neuf-Arcs à sa disposition.

[4] Sethe semble l'avoir pressenti, cf. *Untersuchungen,* V, p. 124, n. 6.

[5] Cf. notamment *Pyr.,* § 644*e* :  que Sethe (*Übers. u. Komm.,* III, p. 188) traduit « in deinem Namen : Horus das Oberhaupt seines Volkes », de même § 1058 *a* et *b* :  ou encore § 1837 *c* (il s'agit de Rê)  où le déterminatif est éloquent. Pour le dernier état de la question, cf. Gardiner, *Anc. Eg. Onomastica,* text, I, p. 98* et suiv. Les graphies du mot *Pḏtyw* dans les *Textes des Pyramides* n'ont pas de déterminatif, mais la racine a gardé la notion de « race » et non de pays comme le montre le mot  « Étrangers, barbares », cf. Sinouhé, B, 259, 276.

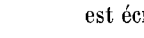
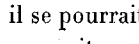
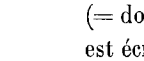
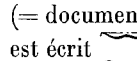
BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

a été ajoutée à la notion ethnique des Neuf-Arcs, il faut sous-entendre : « *les arcs* (ou *l'arc*) *de tel pays* [1].

L'analyse des textes anciens conduirait donc à différencier les Neuf-Arcs, désignation de neuf races humaines, conçues au début des temps pharaoniques comme distinctes de la race maîtresse du pays, de la liste détaillée des neuf pays étrangers à l'Égypte, telle que nous l'ont transmise les documents de la XVIII[e] dynastie. Celle-ci pourrait être dans ce cas une glose tardive de l'expression . Mais l'étude de cette liste va nous montrer qu'elle est elle-même très antérieure au Nouvel-Empire et sans doute à peine plus récente que la conception ancienne.

Les *Textes des Pyramides* et les documents de l'Ancien et du Moyen-Empire ne donnent pas le détail des peuples compris par le terme de « Neuf-Arcs », et les noms de chacun des arcs ne nous sont connus que par des documents postérieurs au Moyen-Empire. Ceux-ci se présentent sous forme de listes de peuples vaincus; on peut distinguer : 1° les listes de Neuf-Arcs proprement dits, c'est-à-dire les listes qui ne comprennent que les arcs, sans autres noms; 2° les listes de peuples divers *précédées* d'une énumération des Neuf-Arcs; dans certains cas, cette liste des arcs est scindée et des noms de peuples divers se trouvent intercalés entre les deux premiers termes de la liste des arcs; 3° des listes de peuples vaincus dans lesquelles on a mêlé, en plus ou moins grand nombre, des noms de Neuf-Arcs; 4° des textes ptolémaïques qui utilisent la liste simple des Neuf-Arcs mais l'accompagnent d'un commentaire plus ou moins étendu.

Ce n'est que sous Aménophis III que nous voyons une liste détaillée des

[1] C'est encore ainsi d'ailleurs que les scribes ptolémaïques ont compris les listes des Neuf-Arcs : cf. Chassinat, *Edfou,* VI, p. 195, l. 36 et suiv., et ci-dessous, p. 120-125, où chacun des Arcs est précédé de la phrase « *les Neuf-Arcs de telle région c'est...* »; cf. également, Dümichen, *Geogr. Inschr.,* II, pl. LVIII *b* (= document XI *b* ci-dessous), où le Shat est écrit  « l'*arc* Shat ». Enfin, il se pourrait que le nom du 6[e] Arc  nous ait gardé la graphie ancienne des listes. Il faudrait, dans ce cas, comprendre « *les arcs Shou* » et non le Pedjtiou-Shou, ce qui rendrait compte du texte d'Edfou cité au début de cette note qui ne dit pas pour cet Arc : « les Arcs des Pedjtiou-Shou », mais simplement « les Arcs de Shou ». Cela expliquerait également pourquoi dans les textes de proscription on trouve simplement le pays  et non * , si l'on admet que les deux mots sont similaires, cf. Sethe, *Ächtungstexte,* p. 46 et Posener, *Princes et Pays d'Asie et de Nubie,* p. 89-90, E 52-53.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Neuf-Arcs. Elle est peinte sous le pavillon royal de fête *sed* qui figure dans certaines tombes thébaines de l'époque de ce roi. Chacun des Neuf-Arcs est représenté par un captif les bras liés derrière le dos, le buste surmontant un ovale où est inscrit le nom (cf. ci-dessous pl. I); les types physiques représentés varient suivant le pays, ce sont :

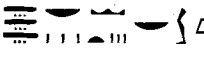
I. [1]

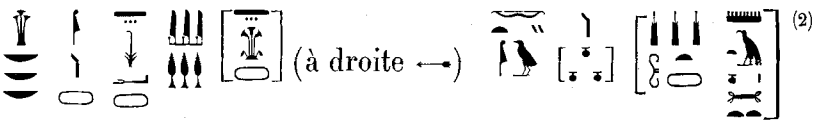
(1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9)

« Haou-nebout, Shat, Ta-Shemâ (Haute Égypte), Sekhet-Iam (Oasis), Ta-Mehou (Basse Égypte), Pedjtiou-Shou, Tehenou (Libye), Iountiou-Seti (Nubie), Mentiou-nou-Setet (Asie). »

L'ordre dans lequel apparaissent ces noms n'est certainement pas dû au hasard : non seulement quatre tombes donnent le même ordre mais on retrouve celui-ci à d'autres époques (cf. documents II et VIII et, malgré une altération, V et VII).

Telle qu'elle nous apparaît à la XVIII[e] dynastie, la liste des Neuf-Arcs ne variera plus que par l'ordre dans lequel se succèdent les noms; les noms eux-mêmes ne changent pas.

Une stèle trouvée en Palestine, à Beth-Shan, et datant de l'an 9 de Ramsès II, conserve, semble-t-il, le même ordre que les tombes thébaines, on peut lire : De part et d'autre de la phrase  :

II. (à gauche ⟵)  (à droite ⟶)[2]

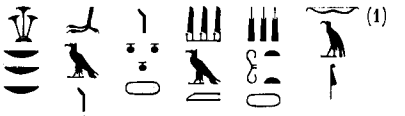
(1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9)

[1] Cheikh Abd-el-Gournah, tombe 57 = Wreszinski, *Atlas*, I, pl. 203 (et ci-dessous, pl. I, 2) [deux listes dans la même tombe]; Khôkhah, tombe 48 = Davies, *Bul. Metr. Mus. New-York* (*Egyp. Exped.*, 1914-1915), vol. X, 1915, p. 233, fig. 4; Cheikh Abd-el-Gournah, tombe 42 = Wreszinski, *Atlas*, I, pl. 88 *b*; Assasîf, tombe de Kherouef, *Ann. Serv.*, t. XLII (1943), p. 472, pl. XXXIX et ci-dessous, pl. I, 1.

[2] Cf. Al. Rowe, *Topography and History of Beth-Shan*, vol. I, pl. 46; la photographie, assez mauvaise, ne permet pas de lire avec certitude tous les noms.

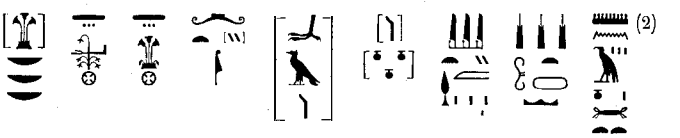
BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Sous la XXVI[e] dynastie, nous lisons sur une paroi du temple de l'oasis de Bahria, gravé sous les pieds d'un Bès géant :

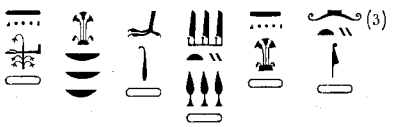
III. 

Les figures de prisonniers qui surmontaient les noms sont détruites. La liste ne comporte que six noms au lieu de neuf, mais elle est complète dans ce sens que rien ne manque de part et d'autre du texte. L'ordre des noms diffère de celui de la XVIII[e] et de la XIX[e] dynastie bien que les Haou-nebout et le Shat viennent toujours en tête. L'orthographe des noms est la même.

Si les listes isolées des Neuf-Arcs sont relativement rares, il arrive en revanche que cette liste précède les énumérations de peuples vaincus par le pharaon. C'est ainsi.que la liste des peuples gravée sur le socle d'un sphinx au temple de Séti à Gournah commence par :

IV. 

Suivent les noms de trente-quatre peuples étrangers. Les figures qui surmontent les noms sont, d'après Lepsius, toutes des Asiatiques, sauf le Tashemâ qui est représenté par un Égyptien. On voit que cette liste diffère par l'ordre des noms de celle de la XVIII[e] dynastie, mais que l'orthographe en est sensiblement la même et que les noms n'ont pas varié. Il en va de même pour deux listes de même type gravées sur les bases des colosses de Ramsès II à Louqsor. On lit sur la première :

V. 

(1) Cf. A. Fakhry, *Bahria Oasis,* vol. I, p. 167 et pl. LX *b*. C'est par erreur que l'auteur transcrit dans le texte (p. 167)  ; la photographie pl. LX *b* montre très nettement le signe .

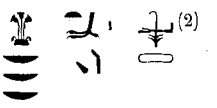
(2) Cf. Lepsius, *Denkm.,* III, pl. 131 *a*.

(3) Cf. Kyle, *Rec. Trav.,* XXX, p. 220 et Daressy, *ibid.,* XVI, p. 49-50.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le reste de la liste est détruit, mais les parties subsistantes du socle sont ornées de peuples prisonniers nubiens et asiatiques. Les figures qui surmontaient les noms des Neuf-Arcs sont détruites. On voit que la liste de Ramsès II suit l'ordre de la liste de la XVIII^e^ dynastie, sauf pour le Ta-Shemâ qui se trouve placé en tête ; le déterminatif ⬭ a été ajouté à presque tous les noms, même à la Haute et à la Basse Égypte (cf. doc. II ci-dessus) [1].

La seconde liste est encore plus mutilée, on peut lire cependant :

V *b*. 

(1) (2) (3)

ce qui semblerait indiquer que la liste de ce colosse suivait celle de la XVIII^e^ dynastie de même que le document II d'ailleurs contemporain.

A Karnak, sous Sheshonq I, nous voyons encore une liste des Neuf-Arcs précéder les noms des peuples soumis, suivant le type des exemples IV et V, mais la liste est très dégradée :

VI.  suivent les noms étrangers.

(3) (5) (8) (6) (4) (9) (7) (2) (1)

L'ordre est ici très différent, mais les noms des Neuf-Arcs n'ont pas varié et c'est à peine si le vieux nom des Libyens ⬭ a été rajeuni en celui de qui désigne d'ailleurs un peuple habitant la même région.

L'altération de l'ordre des Neuf-Arcs a pu avoir pour origine les figurations de l'apport des peuples captifs que l'on peut voir gravées sur les parois des temples. En effet, on remarque que le groupe des prisonniers du sud est généralement précédé de l'Arc et que celui des Asiatiques est précédé

[1] A ce sujet, cf. *B. I. F. A. O. C.*, XLVI, 1947, p. 146-147.

[2] Cf. Kyle, *Rec. Trav.*, XXX, p. 223 et Daressy, *ibid.*, XVI, p. 49-50.

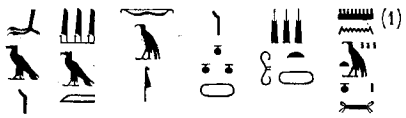
[3] Max Müller, *Egyptological Researches*, I, pl. 75-76.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

du Neuf-Arc . C'est ainsi qu'à Karnak sur le mur extérieur nord de la salle hypostyle on peut lire :

VII. Prisonniers amenés par Amon et par Shou :  suivent 12 noms nubiens. 

(3) (5) (1)

 suivent 15 noms asiatiques.

(2) (4) (6) (7) (8) (9)

Si l'on compare la liste ainsi obtenue à celle de la XVIII[e] dynastie, on remarque que l'ordre est en réalité le même sauf que *Ta-Shemâ* (*3*) a été détaché en tête des peuples nubiens et *Ta-mehou* (*5*), en tête des Asiatiques.

Cette façon de procéder s'explique assez facilement par le souci de mettre en quelque sorte une rubrique en tête des listes géographiques. On comprend moins bien l'ordre suivi par les lapicides au temple de Redesyeh (Séti I) où on lit :

VIII. 

(1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9)

Il se peut que le site méridional du temple ait incité à mettre en tête de la liste des peuples assujettis « Koush-la-vile » ; pour le reste on a gravé la liste des Neuf-Arcs dans l'ordre de la XVIII[e] dynastie et cette liste remplace l'énumération habituelle des peuples soumis par le pharaon.

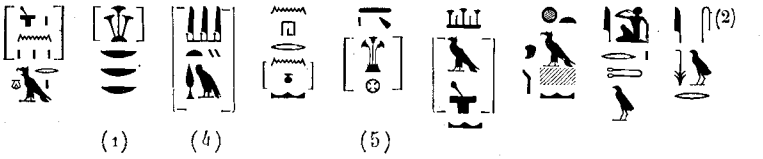
Les documents que nous avons étudiés jusqu'à présent plaçaient la liste

(1) Cf. Lepsius, *Denkm.*, III, pl. 129. Une liste de Ramsès II, à Karnak, a suivi le même procédé ; elle est partiellement détruite, mais elle paraît être du même type : cf. Lepsius, *ibid.*, pl. 148 *d*. C'est encore la même liste que nous retrouverons sous le même roi et toujours à Karnak ; cf. *Reliefs and inscriptions at Karnak*, I, Univ. of Chicago public., vol. XXV, pl. 5 (même scène sur le pylône droit).

(2) Cf. Lepsius, *Denkm.*, III, pl. 139 *a*.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

des Neuf-Arcs en tête des autres peuples vaincus mais il arrive aussi que des noms d'Arcs soient mêlés à ceux d'autres peuples soumis [1]. C'est ainsi que sur le X[e] pylône de Karnak (usurpé par Ramsès II), on peut lire :

IX. 

« Sangar, Haou-nebout, Sekhet-Iam, Naharina, Ta-Mehou, Shasou, Khetta, Irtou, Isour. »

et que le même fait se produit à Médinet-Habou où l'on peut voir la liste suivante :

X. 

« Haou-nebout, Naharina, Tounip, Tynep (*sic*), Ta-mehou, Pabekh, Ketna, Isy, Menous, Sekhet-Iam, Pedjtyou-Shou, Tehenou, Segerkh. »

A première vue on pourrait admettre que chacun des Neuf-Arcs est employé ici avec un sens géographique déterminé, mais le fait que seuls les noms des Neuf-Arcs n'ont pas de déterminatifs [4] semble trahir l'interpolation : parmi la liste des Neuf-Arcs le lapicide paraît avoir choisi cinq noms qui lui paraissaient appartenir aux mêmes régions que les autres noms de la liste [5].

A partir de l'époque grecque les listes des Neuf-Arcs ne se présentent plus sous forme de listes de noms enfermés dans un ovale crénelé ou non, chaque

[1] Nous ne citons bien entendu que les seules listes de ce type où apparaissent les Haou-nebout.

[2] *Ann. Serv.*, XIV, p. 43. Une statue du musée du Caire, d'époque éthiopienne, cf. Borchardt, *Statuen, u. Statuetten,* n° 770, t. III, p. 81-82, donne la même liste.

[3] *Medinet Habu,* vol. I, pl. 43.

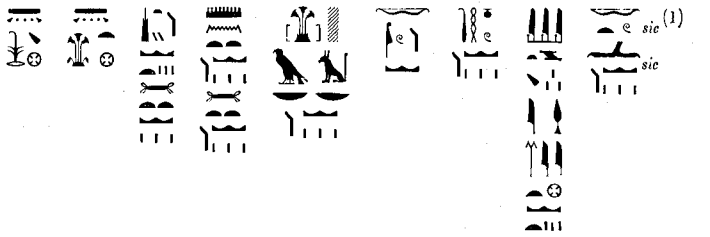
[4] Le  de *Mnws* (9[e] nom de la liste) est manifestement une erreur pour .

[5] Il convient de remarquer l'arbitraire de cette liste où Chypre (Isy) et Menous (Mallus en Cilicie?) voisinent avec les gens des Oasis occidentales (Sekhet-Iam) et où les Bédouins du Sinaï (Pedjtiou-Shou) sont à côté des Libyens (Tehenou).

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

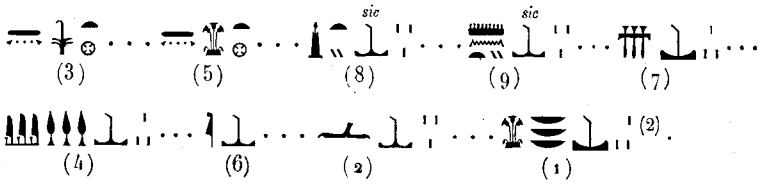
nom est désormais précédé ou suivi d'un commentaire. Nous n'étudierons ces listes tout d'abord que du seul point de vue de l'ordre et de l'orthographe des noms. Les listes ptolémaïques ne diffèrent en effet que par ces détails des listes du Nouvel-Empire. C'est ainsi que, par trois fois, nous lisons dans des temples ptolémaïques :

XI *a*.
[cf. XI *b*, p. 121]



Sous Ptolémée X, à Edfou, les quatre premiers arcs sont les mêmes que dans le document XI *a* mais l'ordre diffère ensuite :

XII *a*.
[cf. XII *b*, p. 122]



Signalons enfin que, parfois, des noms de Neuf-Arcs sont utilisés dans les textes universalistes (cf. ci-dessous doc. XIX et XIX *bis*).

Comme on le voit, si la liste des Neuf-Arcs est remarquable par la permanence des noms, il n'en va pas de même pour l'ordre dans lequel se suivent ces noms. Par cinq fois des tombes de la XVIII^e^ dynastie donnent la liste dans le même ordre. On pourrait penser que cela est dû au fait que les décorateurs des tombes utilisaient une liste type. Mais les figures représentées diffèrent dans chaque tombe, et les variations dans l'orthographe sont telles qu'il faut écarter la possibilité d'un tel procédé. Cet ordre se retrouve d'ailleurs à la XIX^e^ dynastie (doc. II, V *b* et VIII) et semble avoir inspiré certaines

(1) A Philae, sous Ptolémée VII, cf. Dümichen, *Geogr. Inschr.*, II (= Brugsch, *Recueil de Monuments*, IV), pl. LVIII *b*; la liste est coupée par des gloses. Même ordre à Edfou sous Ptolémée XI (sauf une interpolation et une orthographe un peu différente), cf. Chassinat, *Edfou*, VII, p. 230 ; et de même à Philae sous Ptolémée XIII, cf. Dümichen, *l. c.*, II, pl. LIX.

(2) Chassinat, *Edfou*, VI, p. 196-199, l. 37-69.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

listes à ordre légèrement altéré (doc. V *a* et VII). Tout se passe donc comme s'il y avait eu, à la XVIII[e] et pendant une partie de la XIX[e] dynastie, un ordre fixe, dans lequel les Haou-nebout occupaient la première place. Après la XIX[e] dynastie, il semble que chaque époque ait suivi un ordre différent, bien que l'on remarque certaines similitudes d'une époque à l'autre [1]. Le nombre insuffisant d'exemples d'une même époque ne permet pas de déceler si cet ordre avait une importance quelconque, ni dans quelles conditions, ou dans quel but, il était modifié. On ne peut donc jusqu'à présent rien déduire de la position qu'occupent les Haou-nebout dans les listes.

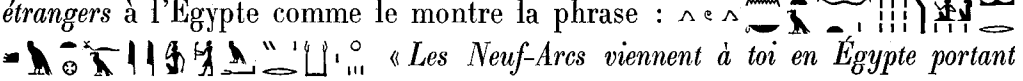
De la XVIII[e] dynastie à la fin de l'époque grecque, les noms composant la liste des Neuf-Arcs n'ont pas varié; les scribes ptolémaïques ont pu en rajeunir l'orthographe, ils ne les ont pas changés. Cette permanence est remarquable car, malgré les variations dans l'ordre des noms, elle indique que la liste est traditionnelle. Des orthographes comme ,  et qui semblent trahir par leur sobriété un prototype d'Ancien Empire [2]; la présence dans la nomenclature de noms obscurs tels que  et  alors que les ennemis réels de l'Égypte du Nouvel Empire, les Hittites et les Mitanniens par exemple, n'y figurent pas; la présence, enfin, de noms tels que les  et déjà archaïques au Moyen Empire [3], tout indique que la liste des Neuf-Arcs que nous a transmise la XVIII[e] dynastie est très largement antérieure au Nouvel Empire. Le fait d'ailleurs que  et y soient inclus prouverait à lui seul que cette liste remonte

[1] A la XIX[e] dynastie, à la XXI[e] dynastie et à l'époque ptolémaïque les listes commencent par *Ta-Shemâ* et *Ta-mehou* (cf. documents VI, VII, XI *a* et XII *a*).

[2] Haou-nebout à la XVIII[e] dynastie s'écrit : , , ,  et . La graphie  n'apparaît guère à cette époque, en dehors des listes des Neuf-Arcs, que dans les textes universalistes, eux aussi traditionnels (cf. ci-dessous, p. 129 et suiv. et, pour les orthographes, *B. I. F. A. O. C.*, XLVI, 1947, p. 127 et suiv.). Si l'on en juge par les Textes des Pyramides, ce doit être l'orthographe ancienne de l'expression et l'on peut se demander si l'écriture (§ 1631 *a*), qui fait jeu de mot avec la préposition *ḥ3* dans l'expression n'est pas un reflet de l'orthographe primitive du Neuf-Arc Haou-nebout. En effet, est le déterminatif que les listes de Louqsor donnent à chacun des Neuf-Arcs (cf. document V) et nous savons par la palette du roi Scorpion que le Tehenou, un autre des Neuf-Arcs, s'écrit à l'époque la plus ancienne (cf. *Z. Ä. S.*, LII, p. 57 et *B. I. F. A. O. C.*, XVII, p. 151).

[3] Cf. Posener, *Princes et Pays d'Asie et de Nubie*, p. 25.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

à une époque où les Neuf-Arcs désignaient l'ensemble des sujets du Pharaon. Or, au Nouvel Empire, le terme de « Neuf-Arcs » ne désigne plus que les peuples *étrangers* à l'Égypte comme le montre la phrase :  « *Les Neuf-Arcs viennent à toi en Égypte portant des présents* » [1], et déjà au Moyen Empire le mot servait à désigner les étrangers [2]. Il faut donc chercher à une époque antérieure au Nouvel et même au Moyen Empire le prototype de la liste reproduite dans les tombes thébaines. Nous avons vu que, dans les *Textes des Pyramides,* le terme « Neuf-Arcs » désignait l'ensemble des sujets du roi. Il est donc vraisemblable que la liste que nous connaissons remonte en fait, sinon à l'époque prédynastique, du moins au début même de l'Ancien Empire, car la présence de la Haute et de la Basse Égypte dans la liste ne pourrait s'expliquer autrement. Il faut, par conséquent, admettre que le peuple Haou-nebout qui figure dans la liste a été, à très haute époque, assujetti ou vaincu au moins théoriquement par le Pharaon.

Dans les listes du Nouvel Empire, chacun des Neuf-Arcs est surmonté d'un torse de prisonnier les bras liés derrière le dos. Nous remarquons dans les

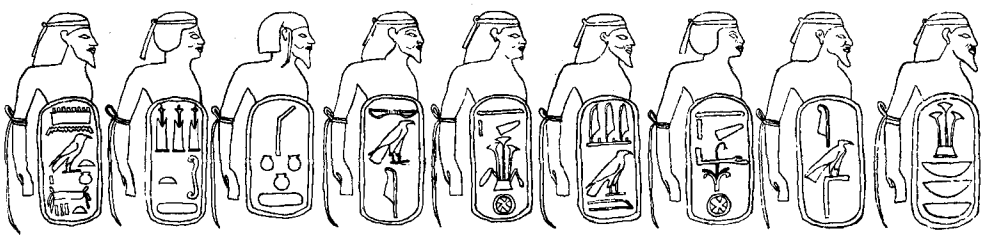
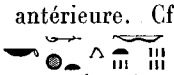


Fig. 1.

exemples les mieux conservés de la XVIII[e] dynastie que les Égyptiens ont pris soin de distinguer les traits physiques des races désignées par ces noms, comme on peut en juger par la liste de la tombe de Kherouef (cf. fig. 1) [3].

[1] Pap. Chester Beatty, I, verso B, l. 3o (= Gardiner, vol. I, pl. XXI *a*). Le texte est de la fin de la XIX[e] dynastie, mais la conception est antérieure. Cf. la phrase  (*Urk.*, IV, 612). Les exemples pourraient être multipliés.

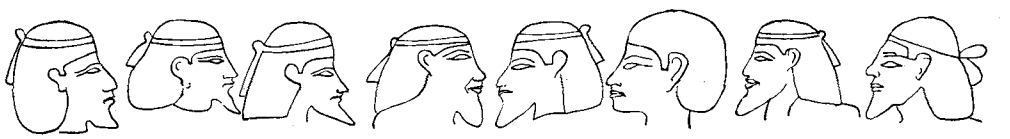
[2] Cf. Sinouhé, B. 259 et 276.

[3] Cf. Fakhry, *Ann. Serv.*, XLII, p. 472. Nous tenons à remercier M. Zakaria qui nous a aimablement communiqué la photographie qui nous a servi à établir la fig. 1 et que nous reproduisons ci-dessous, pl. I.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le torse surmontant le premier nom de la liste représente donc ce que les Égyptiens au temps d'Aménophis III estimaient être un homme Haou-nebout. Or, nous voyons qu'il a les traits conventionnels d'un Asiatique et qu'il est toujours représenté ainsi dans les listes connues [1] (cf. fig. 2) [2].

Il serait dangereux de s'appuyer uniquement sur de tels documents pour affirmer que les Haou-nebout étaient des Asiatiques. Les Égyptiens ont commis des erreurs dans leur représentation, et c'est ainsi qu'à Redesyeh, le Haou-nebout, comme d'ailleurs les autres peuples, est figuré sous les traits d'un Nubien (cf. fig. 2, n° 6) et que dans les seules listes que nous avons utilisées, l'Égyptien du Sud est représenté parfois sous les traits d'un sémite [3], de même d'ailleurs que le Libyen Tehenou [4]. Enfin, le Sekhet-Iam est régulièrement représenté sous les traits d'un Asiatique, or, ce nom désigne les habitants



1 2 3 4 5 6 7 8

Fig. 2.

des oasis libyques [5] qui devaient être différents des Asiatiques puisque ce sont des Berbères [6]. Il n'en reste pas moins que les Égyptiens, qui ont su reproduire les traits distinctifs des Égéens dans ces mêmes tombes thébaines où figurent les listes des « Neuf-Arcs », n'ont jamais figuré le Haou-nebout comme un Égéen. Même dans les listes les plus soignées [7], celui-là est

[1] Sauf à Redesyeh (cf. fig. 2, 6) où *tous* les Arcs sont représentés sous les traits de nubiens.

[2] 1 = doc. IV; 2 à 4 = document I; 5 = doc. VII; 6 = doc. VIII; 7 = doc. I; 8 = doc. X.

[3] Cf. Wreszinski, *Atlas*, I, 203.

[4] Cf. Wreszinski, *ibid.*, et, sans doute, Lepsius, *Denkm.*, III, pl. 131 *a*.

[5] Cf. Sethe, *Z. Ä. S.*, LVI, p. 44 et suiv.

[6] Il faut remarquer cependant que le Libyen-Berbère Tehenou ne diffère d'un Asiatique que par la coiffure et par la mèche qui pend sur l'oreille. Les traits faciaux sont les mêmes (cf. ci-dessous, pl. I, 1 ; comparer le 7e personnage, en partant de la droite, au 9e). La différence entre Berbères et Asiatiques, comme de nos jours, n'était peut-être pas aussi tranchée que nous l'imaginons.

[7] Remarquons que c'est dans la même liste (Tombe de Khaemhat) que le Libyen et l'Égyptien du sud sont représentés par des Asiatiques et que dans les listes particulièrement négligées, les figures ont tendance à représenter uniformément des Asiatiques,

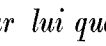
BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

toujours figuré sinon comme un Asiatique tout au moins sous des traits très proches de ceux-ci ; la liste de Kherouef (cf. fig. 1), particulièrement détaillée, est caractéristique à ce point de vue. Remarquons enfin qu'à Médinet Habou (cf. fig. 2, n° 8) le Haou-nebout est également représenté sous les traits conventionnels d'un Asiatique et non d'un « Peuple de la Mer ».

D'autres observations viennent appuyer cette constatation. Dans les listes précédant les énumérations de peuples vaincus, les Haou-nebout suivent le *Ta-mehou* (cf. doc. VII) et, lorsque des noms de Neuf-Arcs se trouvent mêlés à ceux d'autres peuples, le Haou-nebout est mis parmi les peuples habitant le nord-est de l'Égypte (cf. doc. IX et X) : c'est ainsi qu'il accompagne le Sangar (Mésopotamie), le Naharina (Haut Euphrate), le Retenou (Syrie), Tounip (Syrie), etc. Si l'on rassemble ces diverses indications : figuration des listes, place dans la liste à ordre modifié, noms qui l'accompagnent dans les listes géographiques, on doit conclure que les Haou-nebout étaient considérés au Nouvel Empire comme une race ayant beaucoup de ressemblance avec les Asiatiques et habitant une région située au *nord-est* de l'Égypte.

La liste des Neuf-Arcs a été comprise différemment au cours des âges. Ainsi, suivant la tradition archaïque, le  et le  sont encore figurés par des Égyptiens dans les listes de la XVIII^e^ dynastie (cf. ci-dessus fig. 1 et pl. I, 1) ; mais, à partir de la XIX^e^ dynastie, le *Ta-mehou* est considéré comme un Asiatique [1] et le *Ta-shemâ*, comme un Nubien [2] ; si donc les noms ne variaient pas, le sens qu'on leur donnait a pu évoluer. Les textes ptolémaïques nous donnent le dernier terme de cette évolution.

Sous Ptolémée VII, un texte fait parler un dieu de la façon suivante [3] :

« J'ai fait pour lui que la Haute Égypte () *adore la couronne blanche qui est sur sa tête, j'ai fait pour lui que la Basse Égypte* () *exulte en raison de la*

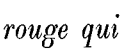
cf. Lepsius, *Denkm.*, III, pl. 131*a*, par exemple. Il y a peut-être là une influence de la conception des Neuf-Arcs au Nouvel Empire, l'Asiatique étant considéré comme l'ennemi par excellence.

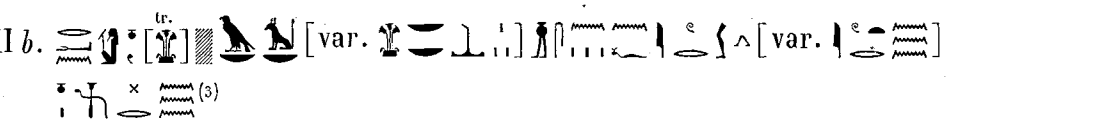
[1] Cf. *Medinet Habu*, vol. I, pl. 43, par exemple.

[2] Cf. *Reliefs and Insc. at Karnak*, I, pl. 5.

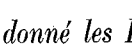
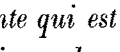
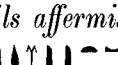
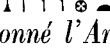
[3] Dümichen, *Geogr. Inschr.*, II, pl. LVIII *b* ; il existe à Philae un double de ce texte, cf. Id., *ibid.*, pl. LIX, datant de Ptolémée XIII ; nous utilisons les deux textes pour notre traduction.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

couronne rouge qui est sur son front. Je lui ai donné les Iountiou de Nubie (), *ils tremblent à cause de la flamme qui est devant lui* [1]. *Je lui ai donné les Mentiou d'Asie* (), *ils s'inclinent à cause de son beau visage* [2],

XI *b*. 

« je lui ai donné les Haou-nebout, ils lui apportent le canal (?) de la mer. »

je lui ai donné les Pedjtiou-Shou (), *ils se mettent à plat ventre à cause de sa crainte qui est à l'intérieur de l'Asie. Je lui ai donné les Libyens* (), *ils affermissent leur cœur à le saluer. Je lui ai donné les gens des Oasis* () *afin de lui offrir tous les produits qui viennent de leur pays. Je lui ai donné l'Arc Shat* (), *ils placent pour lui leur bras en adoration*».

Le fait que le rédacteur de ce texte voit dans *Ta-shemâ* et *Ta-mehou* la Haute et la Basse Égypte, alors que déjà au Nouvel Empire ces termes désignaient des étrangers, semble indiquer qu'il utilisait une source ancienne. Le canal de la mer [3] que les Haou-nebout apportent au roi désigne ici sans doute un lieu-dit proche de la Méditerranée.

Un texte gravé sur le mur d'enceinte intérieur du temple d'Edfou [4] nous a conservé un document très important pour l'étude des Neuf-Arcs en général et des Haou-nebout en particulier. C'est un véritable commentaire géographique de ce que représentent les Neuf-Arcs à l'époque ptolémaïque. Dès le préambule [5], le but du texte est indiqué : il s'agit d'assurer au roi la possession

[1] Allusion à l'uraeus de la couronne royale, qui est censée cracher des flammes mortelles.

[2] Dümichen, *Geogr. Inschr.*, II (= Brugsch, *Rec. Mon.*, IV), pl. LVIII *b* et LIX.

[3] Sans doute y a-t-il un rapport entre cette expression et les textes qui parlent du *fleuve qui parcourt les rivages Haou-nebout*, cf. ci-dessous, p. 181 et suiv.

[4] Cf. Chassinat, *Le temple d'Edfou*, VI, p. 193-199 et pl. CLVIII = planches t. XIV, pl. DLXV-DLXXI. Signalé pour la première fois par Brugsch (cf. *Z. Ä. S.*, III, 1865, p. 25 et suiv.).

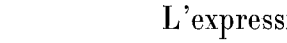
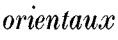
[5] Chassinat, *ibid.*, p. 193-194, l. 3-11. Cf. notamment les légendes d'Horus : *Je te donne toutes choses qui se trouvent dans la terre ;* d'Hathor : *Elle te donne tous les produits qui se trouvent dans le monde ;* d'Ahi : *Je te donne tous les pays du sud, du nord, de l'ouest et de l'est comme tes serviteurs.*

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de l'univers terrestre. L'apport des produits terrestres au dieu est symbolisé par neuf personnages qui suivent le roi, portant des offrandes. Tous ces personnages sont du type du dieu Nil, la tête surmontée d'une touffe de plantes aquatiques. Devant le premier de ces génies nommé : « *Celui qui préside à Edfou* (), on lit :

XII *b*. (1)

(*le roi s'adresse au dieu*) « Il t'apporte les huit henout (2) d'Égypte par où Hapi (3) est conduit jusqu'à la mer (qui est derrière les) Haou-nebout. »

L'expression  pour désigner la Méditerranée au lieu de  courant à l'époque ptolémaïque (4) est peut-être due à une réminiscence des *Textes des Pyramides*. A la suite du premier génie en vient un autre nommé « *Celui qui préside au* « *Lieu-du-massacre-des-ennemis* » (Edfou) ». On lit derrière lui (5) : *Est bien établi le service d'offrandes des Neuf-Arcs pour leur maître, restant fourni grâce à leurs apports éternellement à jamais. Les Neuf-Arcs du sud de la Haute Égypte* (), *cela se dit* () *des orientaux* (sic) () *qui vivent de Hapi...* (6) ; *les Neuf-Arcs du nord de la Basse Égypte* (), *cela se dit du pays étranger* () *des Palestiniens*

(1) Cf. Chassinat, *ibid.*, p. 195, l. 20.

(2) Le *Wörterbuch*, III, p. 105, traduit « Régions frontières » ; Gardiner (*J. E. A.*, 29, 1943, p. 38, n. 2) propose « the various lakes, including Mareotis and Menzalah protecting Egypt on its northern frontier ». La seule objection que l'on puisse faire à cette interprétation est que notre texte sert de commentaire à une scène figurée. Le Génie qui apporte ces huit *henout* est effectivement suivi de huit personnages. Suivant la théorie de M. A. H. Gardiner, ces personnages devraient représenter chacun un lac, or, au contraire, ils portent des noms de villes, de temples et même de nome.

(3) De Buck, *On the meaning of the name Ḥ'pj*, Orientalia Neerlandica, 1948 (*t.p*), propose de traduire « Inondation ». L'exemple d'Edfou est incertain : quand Hapi se rapporte à l'Égypte le sens « inondation » est possible, mais le mot se refère aussi à l'Euphrate (cf. ci-dessous, p. 123, n. 7) et dans ce cas ce sens est moins satisfaisant.

(4) Cf. Stèle Harris (Brugsch, *Thesaurus*, p. 943, l. 9) ; Chassinat, *Edfou*, IV, p. 267 ; Sethe, *Urk.*, II, 14 (Stèle du satrape). L'expression existe à la XXX^{e} dynastie (Cf. Stèle de Naucratis, l. 9 = *Z. Ä. S.*, 38, p. 130) et sans doute plus haut (cf. Ostracon de l'Inst. Fr. = *B. I. F. A. O. C.*, XLVI, 1947, p. 154, doc. N) et Pap. Chester Beatty IX, rto 6, l. 2.

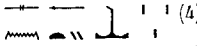
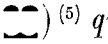
(5) Cf. Chassinat, *Edfou*, VI, p. 196, l. 36.

(6) Après chaque alinéa précisant de quelle eau vivent les peuples énumérés, le texte ajoute : *et des offrandes divines d'Horus fils d'Isis* ou telle ou telle autre épithète ; à la ligne 40, Isis remplace Horus. Nous ne donnons pas ces passages sans intérêt.

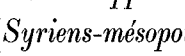
BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

()[1] *qui vivent d'eau de pluie et des nourritures (que leur apportent) leurs bateaux du Grand Cercle (Mer littorale de la Syro-Palestine)* ()[2].

Derrière le Génie « *Celui qui préside au Nouveau-Sanctuaire* » (nom du temple d'Edfou) :

« *Il t'apporte*[3] *les Neuf-Arcs Iountiou* (), *cela se dit des Soudanais nubiens* ([4]) *de cette région montagneuse* () *à l'est de la Nubie* ()[5] *qui vivent d'eau de pluie et d'eau de puits...* »

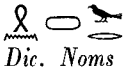
Derrière le Génie « *Celui qui préside à Ta-our Khepeshet* » (localité en rapport avec le II[e] Nome de Basse Égypte [?] ou avec le XV[e] nome de Haute Égypte[6]).

« *Il t'apporte les Neuf-Arcs Mentiou* (), *cela se dit du pays des Isherou (Syriens-mésopotamiens)* () *qui vivent de l'eau de Hapi à l'est et de l'eau de pluie à l'ouest*[7]... »

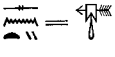
Derrière le Génie « *Celui qui préside à Nekhen (El-Kab Hiéraconpolis?)*

« *Il t'apporte les Neuf-Arcs Tehenou* () *cela se dit du pays des Napyt (Libyens ou, peut-être, Cyrénéens)*[8] *qui vivent de l'eau de pluie...* ».

[1] *Ḥ}r* désigne la Palestine selon Griffith, *Rylands Papyri*, III, p. 318.

[2] Chassinat, *ibid.*  *dbn wr*, n'est signalé ni par le *Wört.*, ni par Gauthier; il faut sans doute le rapprocher des termes  (*Wört.*, IV, 493 (15) = Gauthier, *Dic. Noms Géogr.*, V, 138) et de  (*Wört.*, I, 548 = Gauthier, *l. c.*, II, 149). L'expression  (*Wört.*, III, p. 11 = Gauthier, *l. c.*, VI, p. 89) montre comment le passage s'est fait de *phr* ou de *šn* à *dbn*.

[3] Devant chacun des personnages, on trouve la formule : *Le roi N. vient à toi Horus d'Edfou* (suivent le nom du Génie et les textes que nous traduisons). Cette formule étant toujours la même, nous ne la donnons pas.

[4] Cf. *Wört.*, IV, p. 326, pour la graphie  d'où *Sti* = Nubie.

[5] *Ḥn-nfr* est certainement mis ici pour *ḫnt ḥn-nfr* (cf. Gauthier, *Dict. Noms Géogr.*, IV, p. 30 et 182-183).

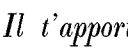
[6] Cf. Gauthier, *DNG*, à *ḥpšt* (t. IV, p. 174).

[7] Le texte porte : « à *son* est ... à *son* ouest. » Le *·f* se rapporte certainement à *t}* « pays » et non à Hapi. Il faut admettre que Hapi désigne ici non pas le Nil mais l'Euphrate (cf. Sethe, *Z. Ä. S.*, LVI, p. 48). Cela pourrait s'expliquer par le fait que, dans leur cosmogonie, les Égyptiens considèrent que l'eau qui circule autour du monde (le Noun) est de même nature que le Nil. Or, il est certain que l'Euphrate a été considéré à une certaine époque comme le Noun. Pour *}Išr* = « Syrie-Assyrie », cf. Griffith, *Rylands Papyri*, III, p. 318 ; Spiegelberg, *Die sogenannte demotische Chronik*, p. 142, n° 607 et Sethe, *Z. Ä. S.*, LVI, p. 48.

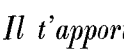
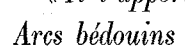
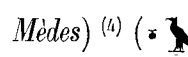
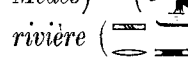
[8] Posener, *Première domination perse,*

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Derrière le Génie « *Celui qui préside à Teset* » (nom d'Edfou) :

« *Il t'apporte les Neuf-Arcs Sekhet-Iam* (), *cela se dit des pays désertiques* (lit. *montagneux*) *des oasis* () [1] *qui se trouvent à l'ouest de la frontière de Ta-Ihet* (*Oasis de Farafrah*), *qui vivent de l'eau de Hapi à l'ouest* [2] *et d'eau de puits à l'est* ».

Derrière le Génie « *Celui qui préside à Iou-Pega* [3] (?). (Localité sans doute en rapport avec Abydos) » :

« *Il t'apporte les Neuf-Arcs Shou* ( *sic pour*), *cela se dit des Neuf-Arcs bédouins* (), *cela se dit du pays des Amoutyt* (*ou Moutyt*) (*les Mèdes*) [4] () *qui vivent de l'eau de Hapi* [5] *ainsi que de l'eau de rivière* (). . . »

p. 186, 20°, a établi de façon définitive que ce mot est l'équivalent égyptien des mots babylonien, hébreu et vieux-perse servant à désigner la Libye. La curieuse comparaison avec les Ψύλλοι-libyens (Hérodote, IV, 173 ; Strabon, Teubner, *Index nominum, s.v.* Psylli, etc.) proposée par Brugsch en 1882 (*Rev. Egypt.*, II, p. 326), bien qu'elle ne repose que sur la ressemblance fortuite entre le mot égyptien  pour désigner la puce et le mot grec ψύλλα ou ψύλλος de même sens, cadre d'une façon amusante avec le texte d'Edfou qui semble situer le pays habité par les Pyt en Cyrénaïque seule région libyque qui puisse vivre de l'eau de pluie. Ce qui correspond bien à ce que dit Strabon (chap. 814-Teubner) des Psylles : . . . τοὺς Ψύλλους . . . τοὺς πρὸς τῇ Κυρηνάίᾳ . . .

[1] Cf. Sethe, *Z. Ä. S.*, LVI, p. 48.

[2] Sethe (*Z. Ä. S.*, LVI, p. 48) propose de comprendre *qui vivent de l'eau du Nil à son ouest ·f*, se rapportant à Hapi. Mais une autre interprétation est possible. Comme à la ligne 49 (cf. ci-dessus, p. 123, n. 7) *·f*, pourrait se rapporter au mot *t*ȝ « Pays » qui exprimé partout ailleurs aurait été oublié ici. Il faudrait donc comprendre : ⟨*Le pays*⟩ *qui à son ouest vit d'eau de Hapi et à son est d'eau de puits*. De même que le mot Hapi est employé pour désigner l'Euphrate (cf. ci-dessus, p. 123 et n. 7), de même ici le texte égyptien pourrait considérer le fleuve qui, circulant autour du monde, devait nécessairement, dans l'esprit des Égyptiens, border la limite ouest de la Libye (il ne faut pas oublier que notre texte entend énumérer la totalité de l'univers humain). C'est là peut-être l'origine de l'opinion d'Hérodote (II, 22 et 24-25) sur l'origine libyque du Nil (cf. à ce sujet, Pauly-Wissowa, t. 25, *s.v.* Libye, p. 162 et suiv.) ; de là sans doute, également, la persistance des Anciens à placer un fleuve (cf. le Cinyps ou le Triton) parallèle au Nil et se jetant dans la Méditerranée entre les deux Syrtes, bordant ainsi la Cyrénaïque à l'ouest (cf. Kiepert, *Formae orbis antiqui*, Berlin, 1910, pl. XXXVI = Orbis terrarum secundum Ptolemaeum).

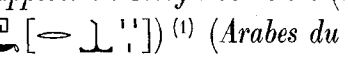
[3] Non indiqué par Gauthier, *D. N. G.*

[4] Cf. Posener, *Première Domination perse*, p. 183.

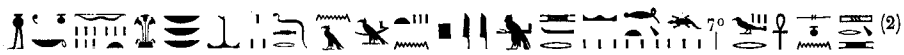
[5] L'Euphrate, cf. ci-dessus, p. 123 et n. 7.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Derrière le Génie « *Celui qui préside à Busiris* (?)  :

« *Il t'apporte les Neuf-Arcs Shat* (), *cela se dit du pays des Heke(rou)* () [1] (*Arabes du nord*) *qui vivent d'eau de ruisseau et d'eau de puits . . .* »

Derrière le Génie « *Celui qui préside à Set-Ouret* » (Edfou, Kom Ombo, Qous ou Hermopolis Magna) :

XII *c.*  [2]

« Il t'apporte les Neuf-Arcs Haou-nebout, cela se dit des îles de la mer et des très nombreux pays nordiques qui vivent de (l'eau de) ruisseaux. »

On voit que presque aucun des noms géographiques commentés n'y est pris avec son sens primitif [3]. Tout se passe comme si le rédacteur ptolémaïque avait cherché à se servir de la liste des Neuf-Arcs pour représenter l'ensemble de l'univers [4]. C'est ainsi qu'il commente chacun des noms en lui assignant un sens précis pour son époque, mais les pays ou les peuples ainsi choisis couvrent pratiquement le monde connu ou tout au moins hellénisé à son époque [5]. Il est évident qu'un commentaire ainsi établi ne peut valoir que

[1] C'est nous qui restituons. Il s'agit certainement ici des , du Papyrus démotique de Leyde (cf. Spiegelberg, *Der ägypt. Mythus von Sonnenauge,* p. 326). C'est à juste titre que Spiegelberg se rallie à l'opinion de Griffith (*Rylands Papyri,* III, p. 321 et 421), qui en fait un peuple de l'Arabie septentrionale. La mention de ce mot dans notre texte en rapport avec le  confirme ce point de vue. Gauthier, *Dict. Noms Géogr.,* IV, p. 7 et 223, ne fait pas le rapprochement avec le texte d'Edfou, et ne mentionne pas le changement d'opinion de Spiegelberg.

[2] Chassinat, *Edfou,* VI, p. 199, l. 68 et suiv.

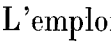
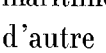
[3] *Ta-Mehou* désigne la Palestine et non la Basse Égypte, *Ta-Shemâ* le désert oriental de Nubie, *Tehenou* la Cyrénaïque, etc.

[4] Remarquer : 1° la tendance à repousser loin d'Égypte les pays composant les Neuf-Arcs (cf. ci-dessus, p. 124, n. 2, et ci-dessous fig. 6) ; 2° l'apparition de noms nouveaux tels que les Mèdes et les Pyt (Libyens-Cyrénéens) ; 3° la modification dans l'habitat de certains peuples : les habitants des Oasis (Sekhet-Iam) sont censés habiter *entre* les Oasis et un fleuve à l'ouest.

[5] En effet, si nous prenons les limites extrêmes que nous fournit ce texte, nous trouvons : à l'est, le plateau iranien avec les Mèdes ; au nord, les îles et le continent européen ; à l'ouest, la Cyrénaïque ; au sud, la Haute Nubie.

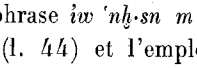
BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

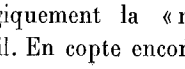
pour l'époque où il a été rédigé. Il serait vain d'y chercher des indications pour les périodes plus anciennes; si Haou-nebout y désigne les Grecs, c'est parce que le mot avait effectivement ce sens sous les souverains lagides, cela ne peut donner aucun renseignement sur le ou les sens antérieurs.

On doit cependant remarquer que le scribe ptolémaïque en composant son texte a subi l'influence de la tradition. Quatre noms se rapportent à l'Asie, alors qu'il n'y en a que deux pour les pays du sud, deux pour ceux de l'ouest et un seul pour le nord. Cela nous ramène à une époque où l'Asie était le lieu d'échanges constants avec l'Égypte et où l'Europe ne jouait encore aucun rôle dans l'Histoire. L'interprétation de  par la Palestine et de  par une partie de la Nubie remonte en réalité au Nouvel Empire [1] et il n'est pas impossible que la phrase qui se rapporte aux Haou-nebout ait gardé, elle aussi, des traces d'une tradition ancienne. L'emploi du mot , notamment, pour les îles grecques est remarquable, car, d'une part, le mot désigne essentiellement les accroissements de terre formés par le Nil [2], son emploi pour désigner des îles maritimes serait un sens dérivé qui n'apparaîtrait que dans notre texte [3]; d'autre part, le scribe disposait du mot  qui à toute époque signifie l'île maritime et qui était employé pour les îles méditerranéennes; or, le scribe ne l'a pas utilisé; on pourrait donc se demander si ce dernier n'a pas associé le mot Haou-nebout à une idée fluviale, ce qui rejoindrait ce que nous avions signalé à propos du mot *nebout* [4] et coïnciderait avec les

[1] Cf. ci-dessus, p. 120. Le texte malgré l'écriture ptolémaïque donne, parfois, l'impression de réminiscences néo-égyptiennes, cf. par exemple la phrase *iw ʿnḫ·sn m mw n pt hnʿ mw n ḫnmt* (l. 44) et l'emploi des articles *nꜣ*.

[2] C'est étymologiquement la « nouvelle terre » qui sort du Nil. En copte encore il désigne l'île du Nil (cf. Crum, *Copt. Dict.*, p. 160) et c'est le seul sens en néo-égyptien (cf. Gardiner, *Anc. Egypt. Onomastica*, I, p. 12* (A. 60).

[3] Le *Wb.* 2, 27 n'indique pas le sens d'île et Gardiner, *l. c., ibid.*, propose de voir dans le sens *île* du copte ⲙⲟⲩϣ une abréviation de l'expression  *nouvelle île*. Il traduit sans commentaire (*l. c.*, I, p. 208) le *mꜣwt n pꜣ Ym* de notre texte par Islands of the Sea.

[4] Cf. *B. I. F. A. O. C.*, XLVI, 1947, p. 156-158. On doit également se demander si l'emploi de  ne correspond pas à une idée similaire; (cf. Gauthier, *Dict. Noms Géogr.*, I, p. 168): « ce mot a été employé pour désigner non seulement la mer, mais aussi toute espèce d'étendue d'eau : fleuve, bras de fleuve, canal ». Gauthier ne cite pas d'exemple, mais il faut remarquer que 

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

indications fournies par d'autres textes ptolémaïques [1]. Enfin la phrase « *et les très nombreux pays nordiques qui vivent de l'eau de ruisseaux* » qui désigne, peut-être, dans l'esprit du rédacteur, le continent européen, aurait pu, dans un texte plus ancien s'appliquer à l'Asie Mineure et particulièrement à la côte de Cilicie, puisque, pour les Égyptiens,  ne désigne pas nécessairement le nord géographique, mais surtout les pays au delà de Péluse [2].

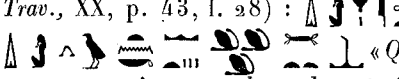
Il se pourrait, enfin, qu'il y eût un rapport entre les noms des Génies et les « Neuf-Arcs » qu'ils sont censés amener au dieu [3]. C'est ainsi que les Arcs les plus méridionaux (Iountiou) et les Arcs des oasis (Sekhet-Iam) sont amenés par des Génies résidant à Edfou ; or le temple de cette ville est à la fois très méridional et situé au point de départ d'une route vers les Oasis. Les Arcs Mentiou et Shât qui désignent l'un la Syrie et l'autre les Arabes sont peut-être amenés par des Génies résidant dans le Delta. Pour les Haou-nebout, le Génie porte le nom de : « *Celui qui préside à Set-Ouret* ». Ce nom peut désigner entre autres [4] : Kom Ombo, Edfou, Denderah, Qous, ou Hermopolis Magna. Nous nous demandons s'il ne faudrait pas voir ici cette dernière ville ; en effet, un texte religieux (cf. ci-dessous, doc. XXXIV) attribue à Thot, dieu d'Hermopolis Magna, le pouvoir de commander aux Haou-nebout. Si tel était le cas nous pourrions admettre que le scribe ptolémaïque utilisait des sources anciennes puisque le texte auquel nous faisons allusion remonte sinon à la XVIII[e] dynastie, tout au moins à la XIX[e].

Un texte d'Edfou, daté d'un des derniers pharaons grecs, utilise encore la liste des Neuf-Arcs dans un chapitre intitulé : « *Offrande de la Haute et de la Basse Égypte* » [5] ; on y lit :

« *Formule (à réciter) : t'appartiennent la Haute Égypte qui adore la couronne blanche, et la Basse Égypte qui acclame la couronne rouge ;*

yam, en hébreu, peut également signifier un fleuve et qu'il est employé pour désigner le Nil, cf. Isaïe, XVIII, 1-2, XIX, 5 et Ezéch., XXXII, 2.

[1] Cf. ci-dessous, p. 181 et suiv.

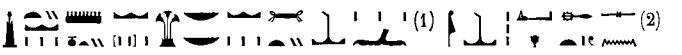
[2] Cf. entre autres l'hymne royal (*Rec. Trav.,* XX, p. 43, l. 28) :  « *Quand je tourne mon visage vers le nord... je fais venir à toi les pays étrangers de l'extrémité de l'Asie* » ; cf. également, ci-dessous, p. 133 et n. 3.

[3] Nous ne faisons cette suggestion que sous toute réserve, les noms géographiques portés par les génies, n'étant souvent attestés nulle part ailleurs, ou désignant simplement Edfou.

[4] Gauthier, *Dict. Noms géogr.,* V, p. 72-73,

[5] Cf. Chassinat, *Edfou,* VII, p. 230.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

XI *b*. 

« Iountiou, Mentiou, Haou-nebout, Asiatiques [1], Pedjty-Shou se mettent à plat ventre ; »

les Tehenou et les Sekhet-Iam t'offrent leurs richesses ; les Shat t'appartiennent en joie. Sud, nord, ouest, est et tous (leurs) produits sont empaquetés dans ton poing ».

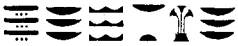
Ce texte rappelle celui du document XI *b* tout en étant encore plus concis. On voit qu'il fait du *Ta-Shemâ* et du *Ta-Mehou* la Haute et la Basse Égypte il suit donc une tradition ancienne qui affirme la domination royale sur l'ensemble de l'univers humain. Son principal intérêt est de montrer qu'à l'époque ptolémaïque encore on récitait, dans certaines occasions, des formules traditionnelles où les Neuf-Arcs étaient énumérés. Ce fait est important car il explique la survie de mots sans doute depuis longtemps vides de sens pour les Égyptiens.

Ainsi, l'analyse des listes des Neuf-Arcs confirme l'ancienneté du mot Haou-nebout (graphie archaïque, ancienneté de la liste dans son ensemble). Par le fait même que c'est un Arc, il a dû désigner, à l'origine, un peuple très proche de l'Égypte. Le sens évoluant il doit être considéré comme un peuple du nord-est (doc. VII) qui au Nouvel-Empire est regardé sinon comme un Asiatique tout au moins comme appartenant à une race très proche des Asiatiques, puisqu'elle est figurée sous les mêmes traits conventionnels que ces derniers (fig. 1 et 2, doc. IX et X). L'époque ptolémaïque garde la tradition d'une localisation près de la mer (doc. XI *b* et XII), peut-être par rapport au fleuve (doc. XII *c*). On voit qu'à l'exception du document XII *c*, d'ailleurs influencé par le sens du mot Haou-nebout à l'époque grecque, rien dans ces constatations ne permet de faire des Haou-nebout une population des îles de la Méditerranée. Au contraire, le fait que pour faire partie des Neuf-Arcs, d'une part, ils aient dû à très haute époque (sans doute au prédynastique) être proches de l'Égypte et qu'au Nouvel-Empire, d'autre part, ils soient considérés comme habitant au nord-est de l'Égypte rend très fragile cette hypothèse.

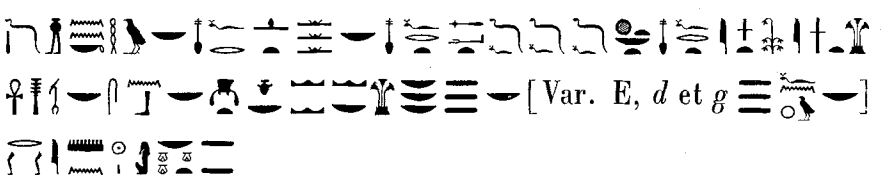
[1] Erreur pour *mntiw stt*, cf. ci-dessus, p. 116, doc. XI *a*. — [2] Chassinat, *Edfou*, VII, 230.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

TEXTES UNIVERSALISTES.

On remarque fréquemment dans les temples des inscriptions assurant que le roi, ou le dieu, possède tous les pays étrangers. Parmi ces formules, fastidieuses par leur fréquence, s'en trouve une qui affirme que : « *Toutes les plaines, toutes les montagnes et les Haou-nebout sont sous les pieds du roi (ou du dieu)* [1] ». Ces textes forment une catégorie très nette qui peut être étudiée séparément. Les uns, *type A* (doc. XIII à XIX), mettent en parallèle les mots , les autres, *type B* (doc. XX à XXVI), énumèrent conjointement les *Pât, les Rekhyt, les Henmemet et les Haou-nebout*. Les exemples de ces formules sont innombrables et nous ne prétendons pas les avoir épuisés. Les énumérer tous serait inutile car ils se répètent exactement.

Un des textes les plus caractéristiques de cette catégorie en est aussi un des plus anciens. Il est gravé de part et d'autre des rampes d'accès de la chapelle de Sesostris I à Karnak, reconstituée par M. Chevrier [2]; on y lit [3] :

XIII. 

« Formule à réciter : je t'apporte toutes bonnes nourritures, toutes offrandes bonnes et nombreuses, des aliments et tous les bons produits qui sont en Haute Égypte et qui sont en Basse Égypte. Toute vie, stabilité, force, toute santé, toute joie, toutes les montagnes, les Haou-nebout, toutes les plaines (var. les plaines de tous les Fenkhou) sont aux pieds d'Amon, etc. »

[1] Pour la justification de notre traduction de *t3w nbw ḫ3swt nbwt Ḥ3w-nbwt* cf. ci-dessous, doc. XVI-XVII, p. 132-133 et p. 135.

[2] Nous tenons à remercier MM. Lacau et Chevrier qui ont bien voulu nous autoriser à utiliser cet important document sans attendre la proche publication du monument.

[3] Texte de la façade actuellement tournée vers l'ouest, côté gauche, en indiquant les variantes de la façade ouest, côté droit (O, *d*) et de la façade est, côtés droit (E, *d*) et gauche (E, *g*). Le texte original est disposé en colonnes courtes non séparées par des traits. Nous rétablissons l'écriture de gauche à droite.

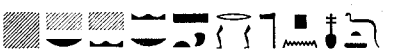
BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

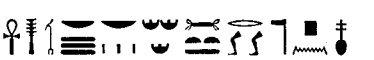
Comme le document XI *b*, ce texte était récité (cf. la formule initiale) dans certaines occasions qui, si l'on en juge par le caractère même de la chapelle de Karnak, étaient liées à la fête *Sed*, c'est-à-dire à des cérémonies ayant un rapport avec le rituel royal. Ainsi, dès le début du Moyen-Empire, le texte universaliste A a déjà un caractère traditionnel marqué [1]. Notons également qu'il introduit une liste de nomes du sud et du nord qui se trouvait gravée sur les côtés du petit temple. L'expression Haou-nebout est répétée dans les quatre éléments du document, de part et d'autre de chacune des rampes d'accès [2].

Ce texte se retrouve sous des formes plus ou moins développées dans de nombreux endroits. A Karnak, dans le temple d'Aménophis II, situé entre le IX^e^ et le X^e^ pylône [3], il est gravé sur des piliers carrés au-dessous de scènes représentant le roi adorant diverses divinités. Sur chaque pilier, ce texte est précédé d'une phrase qui montre que l'ensemble du monument a joué un rôle dans la fête *Sed* [4] :

XIV.

a)  (cette phrase est gravée sur tous les piliers)

b) 4-S.  E. 

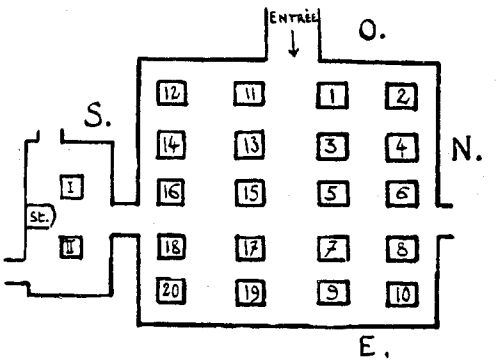
c) 7-O.  E. 

[1] Remarquer la graphie archaïque .

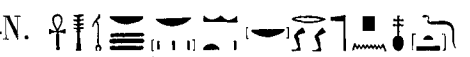
[2] Au contraire,  n'apparaît que du côté actuellement tourné vers l'est ; pour le mot *Fnḫw*, cf. principalement, Sethe, *Der Name des Phönizier..., M. V. D. A. G.*, 1917, t. XXI (*Mélanges Hommel*), p. 305-332, et Eisler, *Z. D. M. G.*, 1926, t. 80, p. 154-160.

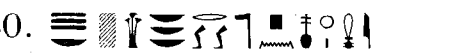
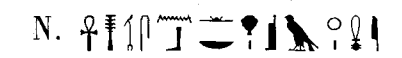
[3] Cf. Porter-Moss, II, p. 60 et 61. Ce temple très ruiné est encore inédit dans son ensemble.

[4] Textes inédits, cf. ci-dessous, pl. I, 1 et 2 le texte *Sed* (*a*) se trouve, avec des variantes sur tous les piliers. Pour la localisation des textes, cf. la figure ci-contre. Les chiffres arabes renvoient aux piliers, les lettres E, O, S, N, aux côtés est, ouest, sud et nord de ces piliers.

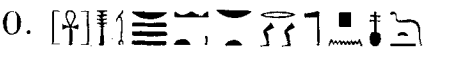
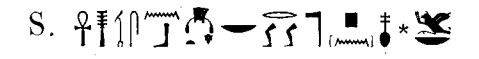


BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

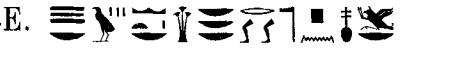
d) 8-N.  (E. O. et S. texte *a*)

e) 9-O.  N. 

f) 10-S.  (E. et N. texte *a*)

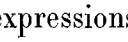
g) 11-O.  S. 

h) 14-E.  (O., S. et N. texte *a* avec var.)

i) 19-E.  (N. et S. texte *a*)

j) 1-O. et E.  (N. et S. texte *a*)

« *a*) La première fois des très nombreuses fêtes-*sed* qu'il célébrera. *b*) (Toutes les plaines), toutes les montagnes lointaines sont aux pieds de ce dieu bon à jamais. — Toutes les plaines, toutes les montagnes, les Haou-nebout sont aux pieds, etc. *c*) Toute vie, stabilité, force, toutes les plaines des confins de l'Asie, sont aux pieds, etc... toutes les plaines lointaines, toutes les plaines des Nubiens sont, etc. *d*) Toute vie, stabilité, force, toutes les plaines, toutes les montagnes sont, etc. *e*) Toutes les plaines, les Haou-nebout, sont aux pieds de ce dieu bon, comme (pour) Rê. — Toute vie, stabilité, force et santé sur le trône d'Horus, comme Rê. *f*) Toutes les plaines des Fenkhou, toutes les montagnes sont, etc. *g*) Toute vie, stabilité, force, (toutes) les plaines, toutes les montagnes, etc. — Toute vie, stabilité, force, santé et joie, sont aux pieds de ce dieu bon que tous les Rekhyt adorent. *h*) Toutes les plaines, toutes les montagnes, les Haou-nebout, sont, etc. *i*) Toutes les plaines, toutes les montagnes, les Haou-nebout sont aux pieds de ce dieu bon que tous les Rekhyt adorent. *j*) Toutes les plaines, toutes les montagnes, les Haou-nebout sont, etc. »

On voit que, sous une forme différente, ces textes reproduisent l'essentiel du document XIII. Comme lui ils sont en rapport avec la fête *Sed* (cf. *a*) dont le caractère royal est souligné (cf. *e*, 9-N.). A l'exception de la formule d'offrande, nous y retrouvons les mêmes éléments : « Toute vie, stabilité, force, santé et bonheur » sont assurés au roi (cf. *c, d, e, g*) et les Haou-nebout y sont mis en parallèle avec « toutes les plaines et toutes les montagnes » (cf. *b, e, h, i* et dans la salle latérale *j*); les Haou-nebout sont l'expression géographique la plus fréquente. Comme dans le document XIII, également, les Fenkhou apparaissent (en *f*). La seule divergence est l'apparition de mots géographiques nouveaux :  (en *c*) et  (en *c*), encore faut-il remarquer que ces deux expressions sont manifestement des périphrases pour désigner l'une

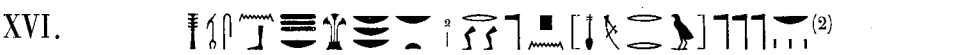
BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

le nord et l'autre le sud, ce qui nous ramène au document du Moyen Empire. L'emploi, à deux reprises, du mot  «lointaines, difficiles (d'accès)» (en *b* et *c*) accentue le caractère universaliste du document et est peut-être un rajeunissement de la formule ancienne. C'est dans ces termes que la formule se retrouve dans de nombreux monuments où elle est condensée en une seule phrase du type :

XV.  (1)

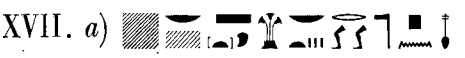
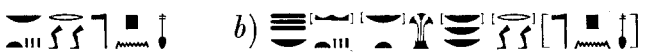
«Toute vie, stabilité, force, toute santé, toute joie, toutes les plaines, toutes les montagnes, et les Haou-nebout sont aux pieds de cette déesse (ou de ce dieu) bonne que tous les Rekhyt adorent afin de vivre.»

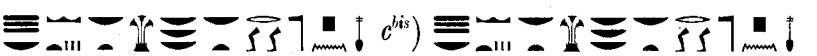
A Karnak, sous Thoutmosis III, cette phrase rituelle apparaît à peine modifiée sur le bas du célèbre pilier de granit rose représentant le signe  :

XVI.  (2)

«... Stabilité, force, santé, toutes les plaines, tous les Haou-nebout sont aux pieds de ce dieu bon que tous les dieux aiment.»

C'est à Karnak encore, mais sous Thoutmosis IV, que des bases de piliers carrés semblables à ceux du temple d'Aménophis II (cf. doc. XIV) et provenant d'un monument détruit portent la formule réduite au strict minimum :

XVII. *a*)  *b*) 

c)  *c*^{bis})

d)  (3)

«*a*) Tous [les pays] lointains, les Haou-nebout sont aux pieds de ce dieu bon — *b*) Toutes les plaines, toutes les montagnes, les Haou-nebout sont, etc. — *c* et *c*^{bis}) Toutes les plaines, toutes les montagnes, tous les Haou-nebout, sont, etc. — *d*) Toutes les plaines, toutes les montagnes, tous les Pât sont, etc.»

(1) Sous Hatchepsout : *à Deir el-Bahari,* cf. Naville, *The Temple of Deir el-Bahari,* vol. III, pl. LXXXV et vol. V, pl. CXXV (le texte est répété deux fois) ; *à Buhen,* cf. Randall-Maciver, et Wooley, *Buhen,* Text, p. 58.

(2) Inédit. Karnak, entrée du sanctuaire de la barque, pilier gauche (nord), face est (contre la paroi du sanctuaire) ; la face ouest du même pilier portait le même texte, mais il est très abîmé. Cf. ci-dessous, pl. II, 3.

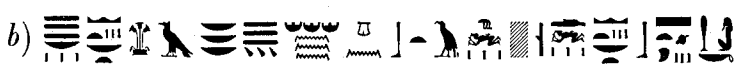
(3) Inédit. Les blocs ont été trouvés par M. Chevrier dans les fondations du troisième pylône.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La présence de l'adjectif pour qualifier Haou-nebout (*c* et *c bis*) montre que cette expression est simplement juxtaposée aux mots *t;w* et *ḫ;swt* sans leur être liée (cf. également doc. XVI).

Un texte de Ramsès II introduit la formule simple dans un ensemble complexe :

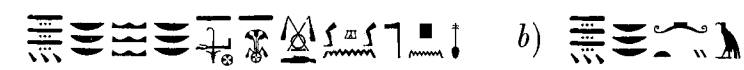
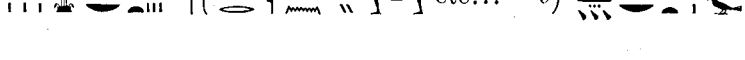
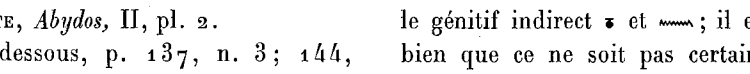
XVIII. *a)* 

b)  [1]

« *a)* Toutes les plaines des pays nubiens, toutes les montagnes du Khent-Hen-nefer, les chefs des pays étrangers du Ta-seti (Soudan). *b)* Toutes les plaines, toutes les montagnes, les Haou-nebout des pays des confins, les Genbetyou (Pount), les Qediou (Asiatiques) et tous les étrangers rebelles [à] Ta Majesté, *depuis les ténèbres jusqu'aux piliers du Ciel, etc.* »

Si l'on analyse la construction des deux phrases parallèles, il semble bien qu'aux plaines et aux montagnes des pays du sud (phrase *a*) s'opposent les plaines, les montagnes et les Haou-nebout des Pays des confins, c'est-à-dire des pays du nord (phrase *b*) [2]. Haou-nebout représenterait donc une forme du relief terrestre particulière aux pays du Nord. Les phrases de ce type sont d'ailleurs tellement vagues que l'on pourrait comprendre également « toutes les plaines, toutes les montagnes des Haou-nebout, les plaines des confins, etc. », mais les exemples des documents XIII-XVII qui mettent en parallèle indiscutable les trois expressions *t;w nbw, ḫ;swt nbwt* et *Ḥ;w-nbwt* justifient la traduction que nous avons adoptée [3].

Une opposition du même genre se retrouve sous Ramsès III à Medinet Habou :

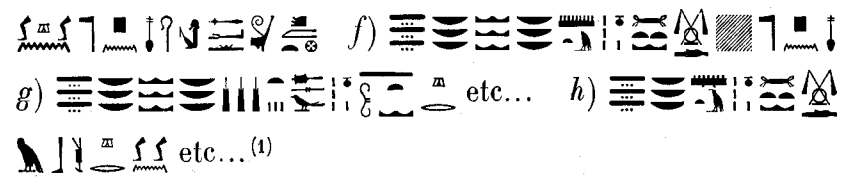
XIX. *a)*  *b)*  *c)*  *d)*  *e)* 

[1] Mariette, *Abydos*, II, pl. 2.

[2] Cf. ci-dessous, p. 137, n. 3; 144, n. 9; 154, n. 1; 160, n. 3.

[3] Dans la phrase *a*, (doc. XVIII), le lien grammatical entre les mots est marqué par le génitif indirect et ; il est probable, bien que ce ne soit pas certain, que si le scribe avait voulu écrire les plaines et les montagnes *des* Haou-nebout, il aurait écrit : * (ou).

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



« *a*) Toutes les plaines, toutes les montagnes, l'Égypte du sud et du nord sont réunies sous les pieds de ce dieu bon. *b*) Toutes les plaines (des) Pedjtiou-Shou, sont... *c*) Toutes les plaines (des) Haou-nebout, le Retenou supérieur et le Retenou inférieur sont, etc. *d*) Toutes les plaines (des) Haou-nebout, les pays étrangers [2] de la Mer (ou : les plaines, les Haou-nebout, les pays étrangers et la mer) sont, etc. *e*) Toutes les plaines (du) pays étranger (du) Grand circuit (et du) Grand Pourtour sont sous les pieds de ce dieu bon, le grand prince d'Égypte. *f*) Toutes les plaines, toutes les montagnes (des) Mentiou d'Asie, sont, etc. *g*) Toutes les plaines, toutes les montagnes des vils Iountiou du Pays nubien sont, etc. *h*) Toutes les plaines (des) Mentiou d'Asie réunis en un seul lieu, sont, etc. »

La complexité même de ce document, qui, à la formule universaliste habituelle, mêle des peuples des Neuf-Arcs (cf. *a, b, g, h*) et des noms géographiques ordinaires (cf. *c, d, e*), rend difficile l'interprétation du mot Haou-nebout, car ce dernier a pu être employé aussi bien parce que c'est un des Neuf-Arcs que parce qu'il fait partie de la formule type. Il faut remarquer cependant que, dans les deux cas, il semble être mis en parallèle avec l'expression *t;w nbw* et que la formule combinée *t;w nbw Ḥ;w-nbwt* paraît, comme dans le document XVIII, correspondre à l'association si fréquente : *t;w nbw ḫ;swt nbwt*. La graphie archaïque même de l'élément *nbwt* contribue à rendre plus apparent ce parallèle. Haou-nebout dans ce cas désignerait, comme l'expression *ḫ;swt nbwt*, un ensemble géographique, une forme de relief terrestre [3] qui pourrait s'appliquer à la fois au Retenou et aux pays habités par les peuples de la mer. Le fait que l'expression s'applique au Retenou interdit d'y voir une désignation des îles, en revanche, il se pourrait que ce fût une façon de désigner des

[1] Cf. Champollion, *Not. Desc.*, I, p. 737-738, Dümichen, *Hist. Inschr.*, II, pl. 47 *d*, et notre propre copie.

[2] L'écriture est ici ambiguë ; peut-être faut-il comprendre : « les étrangers ».

[3] Nous rejoignons ici l'esprit de l'hypothèse formulée par Sethe (dans Borchardt, *Grabdenkm. d. K. Śaḥu-reʿ*, vol. II, p. 96) « Bei der Nebeneinanderstellung... *ḫ;śwt nbt* « alle Gebirgsländer », « alle Fremdländer » und *Ḥ;w-nbwt* könnte, wie anscheinend an manchen anderen Stellen, der Gegensatz von Land und Meer beabsichtigt sein ».

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

rivages maritimes; on comprendrait alors que ce terme puisse s'appliquer aussi bien à la Syrie-Palestine qu'aux Pays de la Mer. Dans sa brièveté, le document ne permet pas de pousser les déductions au delà de cette possibilité.

On pourrait objecter que ce texte, qui provient de Médinet Habou, pourrait être compris : * « *Toutes les plaines, les Égéens du Retenou,* etc. *Toutes les plaines, les Égéens des Pays de la Mer,* etc. » Ce qui désignerait les tribus aryennes venues des îles et de la côte asiatique pour envahir l'Égypte. Mais si cette interprétation est à la rigueur possible pour le document XIX, elle est impossible pour les documents XIII, XIV, XV, XVI, XVII où nous retrouvons le parallèle *t;w nbw ḫ;swt nbwt Ḥ;w-nbwt* et où la traduction « Égéen » ne donnerait aucun sens. Or, le document XIX est trop nettement apparenté [1] à ces autres textes universalistes pour pouvoir en être séparé. Si donc la traduction « Égéens » est impossible pour ces derniers, elle doit être également écartée pour le document XIX, et nous devons revenir à l'interprétation : « Toutes les plaines, toutes les montagnes, (tous) [2] les Haou-nebout », qui sert manifestement à désigner l'univers et où, par conséquent, le mot Haou-nebout ne peut désigner qu'un ensemble aussi général que les expressions « toutes les plaines » et « toutes les montagnes » respectivement.

Un texte ptolémaïque, très proche du doc. XIX, montre bien le caractère universaliste de ces documents :

XIX *bis. Sud, Nord, Ouest, Est, leur* (au roi et à la reine) *sont donnés; toutes les montagnes sont courbées à cause de leur puissance. . . toutes les plaines sont réunies sous leurs sandales; les Iountiou, les Mentiou-Setet sont inclinés à cause de leur puissance;*



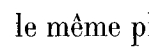
« Leur terreur est chez les Haou-nebout, les Pedjty-shou, les Shât et les Tehenou tous ensemble ; *tout être est leur sujet, chaque humain leur est fidèle.* »

[1] Comme les autres documents, il est en rapport avec la fête *Sed,* cf. piliers 1 et 2 : « *je te donne les fêtes Sed de Rê* » ; pilier 4 : « *je te donne de nombreuses fêtes Sed et les ans de Toum* » ; pilier 5 : « *Elle donne des millions de fêtes Sed.* »

[2] Cf. doc. XVI et XVII.

[3] Chassinat, *Edfou,* VI, p. 15, l. 16.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

A côté de la formule universaliste de type A, qui met les Haou-nebout sur le même plan que les mots , des textes très comparables (type B) énumèrent les différentes races humaines afin d'exprimer eux aussi l'univers gouverné par le roi. Les Haou-nebout font partie de ces races. C'est ainsi qu'un colosse de Thoutmosis III porte, gravé sur la base :

XX. [1]

« Tous les Pât, tous les Rekhyt, tous les Haou-nebout, tous les Henmemet sont aux pieds de ce dieu bon. »

Cette formule est aussi répandue que celle du type A avec laquelle, d'ailleurs, elle peut être liée. On lit en effet, gravé sous la chaise à porteur où le roi Thoutmosis III est figuré portant la couronne de Basse Égypte :

XXI. [2]

« Toutes [les plaines], toutes les montagnes, tous les Rekhyt, les Haou-nebout sont aux pieds, etc. »

Que le texte désigne l'ensemble de l'univers est prouvé par une version ptolémaïque de la même scène du roi porté par les âmes de Pe et de Dep :

XXI *bis*. [3]

« Ciel, terre, eau, montagnes, Haute et Basse Égypte, plaines, montagnes (ou déserts), rivages Haou-nebout, cercle des Rekhyt... ils sont sous les pieds de ce dieu excellent en tant que sujets de Sa Majesté. »

On retrouve la même formule sous Horemheb :

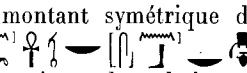
XXII. [4][5]

« (Formule : j'ai fait pour toi que) toutes [les plaines], toutes les montagnes, les Haou-nebout et tous les Rekhyt soient sous les pieds de ce dieu bon. »

[1] Inédit. Karnak, base du colosse est, devant le VII[e] pylône, face sud, moitié est ; cf. ci-dessous, pl. I, n° 3.

[2] Inédit. Karnak, temple de Thoutmosis III, chambre XX de Porter-Moss, II, p. 44.

[3] Chassinat, *Edfou*, III, p. 162 l. 25-29.

[4] On lit sur le montant symétrique de gauche :  ; on peut donc restituer dans la lacune , etc.

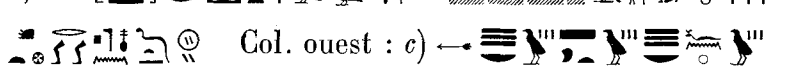
[5] Inédit. X[e] pylône de Karnak, montant droit de la porte, face sud, cf. pl. II, n° 4.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

De même que la formule A semble s'être développée sous la XX^e dynastie, de même la formule B se retrouve sous Ramsès II sous une forme évoluée. Des bases de colonnes dans le temple de Louqsor [1] portent le texte suivant :

XXIII. Col. est : *a*) 

b) 


Col. ouest : *c*)


d)



[2]

« *a*) Tous les Pât, tous les Rekhyt, tous les Haou-nebout sont aux pieds de ce dieu bon, l'Horus aimé de Maat. *b*) Toutes [les plaines], toutes les montagnes, le grand cercle, le grand circuit, la mer... les Nubiens et les Fenkhou qui ignorent l'Égypte sont aux pieds de etc. *c*) Toutes les plaines lointaines, toutes les plaines des Fenkhou, tous les Haou-nebout des confins de l'Asie sont aux pieds de ce dieu bon que tous les Rekhyt [adorent] pour vivre. *d*) Tous les Pât, tous les Rekhyt, tous les Haou-nebout, (tous) les Henmemet ⟨sont aux pieds de ce dieu⟩ que tous les Rekhyt adorent pour vivre chaque jour. »

Ce document associe comme on le voit la formule de type B à une formule dérivée du type A (col. est, *a* et ouest, *d* = formule B; col. est, *b* et ouest, *c* = formule dérivée du type A). Dans la phrase *c*, le mot Haou-nebout semble être mis en parallèle avec l'expression , comme dans le document XVIII. Le texte énumère : « Toutes les plaines des Fenkhou et tous les Haou-nebout des confins [3] de l'Asie. » Haou-nebout pourrait donc, ici aussi, désigner

[1] Pour la date de la colonnade (XVIII^e dynastie), cf. Borchardt, *Zur Geschichte des Luqsortempels, Z. Ä. S.*, 34, p. 125 et 126, n. 1 ; mais l'inscription porte le cartouche de Ramsès II et ce cartouche ne semble pas avoir été repris (cf. d'ailleurs sur la colonne est, *a*, l'épithète *mry m3ʿ.t* qui semble une allusion au nom d'Horus de Ramsès II ; cf. Gauthier, *Livre des Rois*, III, p. 33, 35-38 par exemple).

[2] Inédit dans sa totalité, mais utilisé partiellement par Bissing, *Acta Orientalia*, Leyde, VIII, 1930, p. 134.

[3] Le mot  qui désigne les confins extrêmes du monde au nord (cf. *Wört.*, I, 538), est d'une façon caractéristique lié à la racine  qui désigne le marais (cf. Id., *ibid.*). Les Égyptiens qui, à l'époque préhistorique, limitaient sans doute leur pays, au nord, aux marécages du Delta ont reporté cette idée aux extrémités de l'univers. C'est somme toute, la même évolution qui se

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

une forme géographique. Aux plaines du Moyen Orient (*t;w Fnḫw*) s'ajouteraient, si nous reprenons la possibilité suggérée par l'étude de la formule A, les rivages (les côtes) de l'extrémité de l'Asie. Cette interprétation respecterait le caractère universaliste du document.

Un texte, sans doute de la XVIII^e^ dynastie, mais usurpé par Ramsès II, interpole, par un procédé similaire à celui employé dans le document XXII, la formule de type B, dans un texte plus développé. Ce document est gravé sur la base d'un colosse (cf. doc. XX); au-dessous se trouve une liste de peuples vaincus :

a. — *Tous les pays secrets des Fenkhou des confins de l'Asie (sont sous les pieds de ce dieu bon) qui écrase Koush (Nubie), qui frappe les gens du Naharina (Mésopotamie)...*

XXIV. [1]

b. — « Tous les pays secrets des Iountiou-Seti (Nubiens) et du Khent-Hen-nefer (Soudan). Tous les Pât, tous les Rekhyt, tous les Henmemet, tous les Haou-nebout, tous les Cercles, le grand Circuit sont aux pieds de ce dieu bon que tous les dieux aiment, que tous les Rekhyt adorent pour vivre chaque jour selon l'ordre d'Amon-Rê. »

L'univers est donc défini, d'une part, par les extrémités Nord et Sud du monde (comme dans le document XVIII), et d'autre part, par l'énumération des peuples ou races qui l'habitent : Pât, Rekhyt, Henmemet, Haou-nebout, auxquels ont été ajoutés « tous ceux du Cercle et le grand Circuit (périphrase pour désigner les limites extrêmes du monde). Ce document nous montre aussi que le mot , dans l'expression *Fnḫw pḥww Stt* qui désigne les habitants du nord, est pratiquement synonyme de l'expression *Ḥ;w-nbwt* [2]

produisit pour le mot Haou-nebout lui-même. Pour l'expression « Confins de l'Asie », qui sert à désigner l'extrême nord par opposition à l'extrême sud, cf. *Rec. Trav.*, XX, p. 43, l. 28 où *pḥww-Stt* s'oppose à *Kš-ḥsyt ;* de même *Urk.*, IV, 138, en opposition à *Wpt;*, etc.

[1] Cf. *Ann. Serv.*, XIV, 1914, p. 42.

[2] Le parallèle de *b* : *t;w nbw št;w nw 'Iwntyw-Sti nw ḫnt Ḥnt-nfr* montre qu'il faut comprendre en *a* : *t;w nbw št;w nw Fnḫw (nw) pḥww Stt* un génitif direct remplaçant le génitif indirect exprimé en *b*.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

comme on peut s'en rendre compte en comparant les documents XXIII et XXIV.

Un texte de la XIX^e^ dynastie ressemble beaucoup au document XXIII tout en étant plus concis :

XXV. 

(1)

(« *Paroles dites par les vaincus Libyens*) : Tous les pays des Fenkhou, le Circuit Céleste (?), tous les Pât, tous les Rekhyt, tous les Haou-nebout, tous les Henmemet sont sous les pieds de ce dieu bon que tous les Rekhyt adorent pour vivre chaque jour, pour des millions de millions (d'années) comme son père Amon-Rê l'a ordonné. »

La fusion entre les formules de type A et de type B peut être encore plus complète. C'est ainsi que l'on peut lire à Deir el-Bahari :

XXVI. 
etc... (2)

« Il (3) donne toute vie venant de lui, toute santé venant de lui, toute joie venant de lui, toute nourriture venant de lui, toute offrande venant de lui ; (il donne) toutes les plaines, toutes les montagnes, tous les Rekhyt, tous les Haou-nebout, tous les Henmemet, tous les Pât et de célébrer des millions de fêtes Sed très nombreuses. »

Nous retrouvons ici la plupart des éléments du document XIII (*ḥw, ʿnḫ, snb, ȝwt-ib, t;w, ḫ;swt*), mais la fin de l'énumération suit la formule de type B. On voit que ce document, comme les documents XIII, XIV et XVII, est associé à l'idée de fête *Sed*.

Ainsi, les deux formules des textes universalistes semblent impliquer deux sens différents de l'expression Haou-nebout. Dans la formule A, le mot paraît être pris dans un sens géographique. Il désignerait une forme de relief terrestre en rapport avec la mer (doc. XIX) et qui pourrait être employée pour désigner

(1) *Medinet-Habu,* vol. I, pl. 43 = Edgerton-Wilson, *Hist. Rec. of Ramses III,* p. 46. La traduction *šn ḳbḥw Circuit of heavens* n'est pas satisfaisante. Serait-ce une allusion aux pays du sud en parallèle aux *t;w nbw Fnḫw ?* Pour *ḳbḥw* Pays de la 1^re^ Cataracte, cf. Gauthier, *DNG,* 5, p. 170.

(2) Naville, *Deir el-Bahari,* II, pl. LV.

(3) Il s'agit ici d'Anubis.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

des pays septentrionaux (doc. XVIII). Comme il faut écarter la possibilité d'une traduction « îles » (doc. XIX), il ne resterait guère que les côtes qui puissent donner un sens suffisamment général pour pouvoir être mis en parallèle avec les montagnes (*ḫ3swt*) et les plaines (*t3w*) [1].

Dans la formule B, le mot est manifestement pris avec un sens ethnique et désigne une race humaine. Le fait qu'il soit alors mis en parallèle avec les Pât, les Rekhyt, les Henmemet, prouve l'extrême ancienneté du mot et rend difficile son interprétation; aussi comprend-on que Max Müller [2] en ait fait simplement des « barbares ». Mais l'énumération détaillée des trois autres races semble devoir faire écarter cette interprétation. Tout se passe comme si les Haou-nebout avaient été, à une époque déterminée, une des races soumises au roi, sans qu'aucune indication ne soit donnée par ces textes sur la nature de cette race. Tout au plus entrevoit-on que ces noms se sont maintenus par traditionalisme religieux [3]. Le fait que *Ḥ3w-nbwt* soit parfois qualifié par l'adjectif  [4] pourrait s'expliquer aussi bien parce que l'expression est considérée comme un nom géographique [5] que comme un collectif [6]; de toute façon, la présence de cet adjectif renforce le caractère général, universel du mot et rend improbable un sens limité à un seul peuple.

Le fait qu'un seul et même mot puisse désigner à la fois une forme de relief terrestre et une race mériterait une explication. Malheureusement, les textes sont tellement vagues qu'ils ne peuvent donner aucune certitude et que l'on est obligé de recourir aux hypothèses. On pourrait admettre, comme cela est le cas dans toutes les langues [7], que le nom du peuple et

[1] Le fait que l'expression *idbw Ḥ3w-nbwt* (cf. ci-dessous, p. 150, 191 et 201) paraît synonyme de *Ḥ3w-nbwt* seul appuie cette déduction.

[2] Cf. *Asien u. Eur.*, p. 27-28 et *Egypt. Res.*, II, p. 109.

[3] Cf. doc. XXV, les Rekhyt adorent le pharaon « *comme son père Amon-Rê l'a ordonné* ». Enfin, Pât, Rekhyt, Haou-nebout apparaissent trop fréquemment en rapport avec la fête Sed (cf. ci-dessus *passim*), elle-même très ancienne (cf. plaquette d'Hiéraconpolis et pierre de Palerme) pour qu'à un moment ou l'autre de la cérémonie leurs noms n'aient pas été prononcés rituellement.

[4] Formule A : doc. XVI et XVII; formule B : doc. XX, XXIII, XXIV, XXV et XXVI.

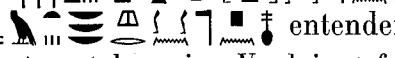
[5] Lefebvre, *Gramm.*, § 115 *a*. Parmi les catégories de mots traités grammaticalement comme des féminins, figurent les noms de pays étrangers, de ville et certains noms de nomes.

[6] Lefebvre, *l. c.*, § 123 et Lacau, *Rec. Trav.*, 31, p. 73-90.

[7] Cf. *Lat.* Gallia-Galli; *All.* Germane-Germanien; *Fr.* Hollande-Hollandais, etc.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

le nom de la région habitée par ce peuple étaient très proches l'un de l'autre. Dans une langue comme l'égyptien qui n'écrit que les consonnes, une légère modification de l'ordre des voyelles à l'intérieur du mot ne se traduirait par aucun changement apparent de l'orthographe [1]. Enfin le nom d'une région déterminée aurait pu servir à désigner une forme générale du relief [2]. Mais nous croyons que l'explication pourrait être plus simple. Par sa composition même (*nisbé* + substantif), le mot Haou-nebout pourrait admettre deux interprétations : il peut se comprendre « Ceux qui sont autour (ou au delà) des Nebout » — ethnique — mais aussi : « *Ce* qui est au delà des Nebout » [3] — géographique. — Le passage du pluriel ethnique *ḫ3(y)w* au singulier géographique *ḫ3(y)* ne se traduirait par aucune modification dans l'écriture  (var. ) qui est justement l'orthographe du mot dans la formule A (cf. doc. XIII-XIX) [4]. « Ce qui est au delà des Nebout » aurait été employé comme périphrase pour désigner la côte qui s'étend du delta du Nil — où se situaient vraisemblablement les Nebout à l'époque primitive — jusqu'à un point de la côte asiatique s'éloignant de plus en plus vers le nord au fur et à mesure que s'étendaient les connaissances géographiques des Égyptiens.

Quoi qu'il en soit, les textes universalistes que nous venons d'étudier ont un sens trop général pour pouvoir désigner un peuple ou un pays déterminé. En aucun cas, ils ne peuvent admettre une traduction aussi précise que celle d'Égéens ou d'Habitants des îles de la Méditerranée. Les phrases du type :  ou du type   entendent très manifestement désigner l'univers terrestre et humain. Vouloir y faire entrer les Égéens serait un nonsens. Tout ce que ces textes permettent de conclure est que les Haou-nebout y étaient considérés à la fois comme un espace géographique très vaste et comme une race ou un ensemble de races qui, de toute antiquité, ont fait partie de l'horizon politique égyptien.

[1] Cf. Gardiner, *Egypt. Gramm.*, § 7 et Sethe, *Die Vokalisation d. Aegypt., Z. D. M. G.*, 77, 1923, p. 147.

[2] Cf. par exemple, *Fr.* Alpes, pour désigner la montagne en général et son dérivé *alpin* (Littré).

[3] *Ḫ3y* pourrait être compris comme un nisbé neutre où le *t* ne serait pas écrit (cf. l'écriture ), ou comme un nisbé masculin sous-entendant un mot masculin *t3* ou mieux *idbw*.

[4] Remarquons qu'en revanche la formule B écrit fréquemment la désinence  (cf. doc. XX, XXIV, XXV, par exemple).

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

TEXTES RELIGIEUX.

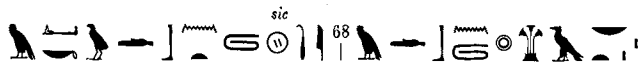
Les textes religieux où apparaît l'expression Haou-nebout sont précieux par leur ancienneté et leur traditionalisme; on peut y distinguer deux catégories de documents : les uns tirés de textes funéraires, les autres d'hymnes à différents dieux; nous étudierons successivement ces deux catégories de documents :

Textes funéraires. — Il est possible que dès la Première Période intermédiaire, les *Textes des Pyramides* qui font mention du « cercle qui tourne autour des Nebout »[1] aient été interprétés comme « le Cercle des Haou-nebout », si même ils n'avaient pas été compris ainsi dès l'Ancien Empire[2]. En effet, des textes datant de la Première Période intermédiaire, de la XI^e^ dynastie, et du début du Moyen Empire laissent soupçonner la lecture *Ḥ;(w)-nbwt :* C'est ainsi qu'un sarcophage, sans doute des débuts de la Première Période intermédiaire, transcrit le § 1630 des *Textes des Pyramides* de la façon suivante :

XXVII^H^. [3]

« Tu entoures toutes choses dans ton bras (*sic*) en ton nom de cercle qui parcourt les Haou-nebout. »

où l'écriture  montre que, dès cette époque, le passage n'était plus compris *dbn pḥr ḥ; Nbwt* mais déjà *dbn pḥr Ḥ;w-nbwt,* comme le confirme une version des paragraphes 629 et 847 des *Textes des Pyramides* datant de la XI^e^ dynastie :

XXVII *bis*. [4]

« Vois tu es circulaire en qualité de Cercle des Haou-nebout. » (Cf. *Pyr.*, 629 *b* et 847 *c*).

[1] Cf. *B. I. F. A. O. C.*, XLVI, p. 141 et ci-dessus, p. 102 et n. 2.

[2] En effet, il est possible que l'expression *pḥr ḥ; Nbwt* ait été écrite défectivement pour *pḥr ḥ; Ḥ;-nbwt*. Le signe devant se lire deux fois; une fois pour la préposition, une fois pour le mot composé.

[3] Cf. Lepsius, *Denkm.*, II, pl. 99 *a*.

[4] Quibell (Lacau), *Excav. at Saqqarah*, 1906-1907, Le Caire 1908, p. 51.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Un texte du Moyen Empire semblerait devoir être interprété de la même façon :

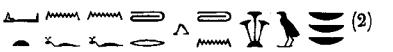
Grande est ta puissance magique, immense ta force,

XXVIII.  [var.] (1)

« tu as entouré pour (toi) tous les dieux avec tous leurs biens en ton nom de Cercle des Haou-nebout. »

Enfin, un texte saïte inspiré semble-t-il d'un document d'Ancien Empire nous a conservé la même interprétation de *Pyr.* 629 *a*.

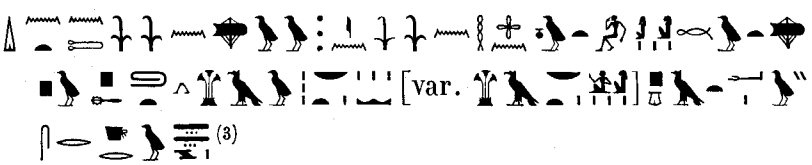
Osiris, il est grand, il est gros, il est fort, il est puissant dans (ou par) l'eau du Cercle. Il circule plus que tout dieu vivant, (et) certes tous leurs biens il les a entourés pour lui (car)

XXIX.  (2)

« Il lui a été donné de parcourir le Cercle des Haou-nebout. »

Le contexte montre suffisamment que ce Cercle des Haou-nebout, comme le Cercle qui tourne autour des Nebout est un élément cosmique très général. Il est très possible que ce soit une périphrase pour désigner la Méditerranée dans son ensemble considérée comme tout ou partie du Cercle liquide qui entourait le monde. Si tel était le cas, le mot Haou-nebout, dès l'origine, aurait été lié à l'idée de cette mer.

Le Moyen et le Nouvel Empire, d'ailleurs, ne nous ont pas conservé la notion des Haou-nebout dans les seules copies ou gloses des *Textes des Pyramides,* d'autres textes funéraires les mentionnent. C'est ainsi qu'un passage des *Textes des Sarcophages* déclare :

XXX. 

« Ces vents te sont donnés par ces jeunes, c'est le vent du nord qui parcourt les Haou-nebout, étendant ses bras jusqu'aux extrémités du double pays (Égypte). »

(1) Daressy, *Notes et remarques, Rec. Trav.,* XIV, p. 35, n° LVI.  est certainement pour .

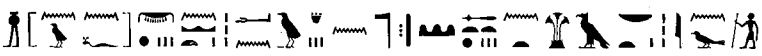
(2) *Rec. Trav.,* XXIII, p. 9, l. 180.

(3) Cf. De Buck, *Egypt. Coffin Texts,* II, 389 *b*-390 *a* = Blackman, *Z. Ä. S.,* 47 (1910),

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le mot Haou-nebout est appelé ici par le texte même qui fait venir le vent du nord des extrémités septentrionales du monde. Or, nous l'avons vu, les Égyptiens situent ces confins au nord-est [1], et y placent les Haou-nebout (cf. doc. XXIII). L'emploi du mot *phr* et l'image des bras étendus montrent que le texte s'est inspiré des *Textes des Pyramides* (§ 629 *a* et 1631 *a*).

Toujours dans les *Textes des Sarcophages,* nous lisons :

XXXI.  [2]

« Lui sont apportés : l'or des montagnes, la pierre-anou [3] de la Terre du Dieu, les pierres des Haou-nebout, par les Chefs (?) (ou le Grand ? [4])... »

L'indication géographique que nous fournit ce texte, bien que vague, est cependant précieuse. En effet, bien que le sens du mot *ʿ;t* ne soit pas précis, il est hors de doute qu'il désigne les pierres semi-précieuses dont les amulettes funéraires étaient censées être faites ; or, lorsque l'Égypte ne tirait pas toutes ces pierres de son sol [5], elle en importait soit du Sinaï [6], soit d'Asie [7], le plus souvent par l'intermédiaire syro-palestinien [8], et, aux yeux des Égyptiens, les régions asiatiques du nord-est sont les principales productrices de ces pierres [9]. Haou-nebout pourrait donc avoir été employé ici pour désigner

p. 117. Traduction récente de ce texte dans Drioton, *La chanson des quatre vents,* Éditions de la *Revue du Caire,* Le Caire 1942. Pour les variantes orthographiques du mot Haou-nebout dans ce texte, cf. « Tableau chronologique », p. 204, ci-dessous.

[1] Cf. ci-dessus, p. 137, n. 3.

[2] Chassinat-Palanque, *Une campagne de fouilles dans la Nécropole d'Assiout, Mém. I. F. A. O. C.,* t. XXIV, p. 108, var., p. 212.

[3] On aurait la tentation de corriger ici *ʿnw* en *ʿntyw* « encens », mais il s'agit de l'énumération de matières premières pour la fabrication de colliers, il est donc vraisemblable qu'il faille maintenir *ʿnw*.

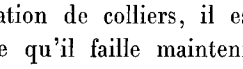
[4] Cf. H. Junker, *Die Götterlehre von Memphis,* p. 27. La var., p. 212 écrit .

[5] Cf. Lucas, *Anc. Egypt. Materials and Industr.* (3e édit.), p. 442-461, *passim.*

[6] La malachite et la turquoise, cf. Lucas, *l. c.,* p. 456 et 460.

[7] Le lapis-lazuli, cf. Lucas, *l. c.,* p. 456.

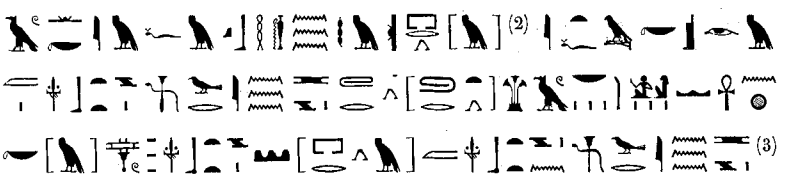
[8] Cf. *Urk.,* IV, 717, 722 et ci-dessous, n. 9.

[9] Cf. le texte du mur extérieur nord de la salle hypostyle à Karnak (= Champollion, *Not. Descr.,* II, 96), traduit par Breasted, *Anc. Rec.,* III, § 116 : *Je tourne ma figure vers le nord... je t'amène les étrangers... avec leur tribut consistant en argent, or, lapis-lazuli et toutes les pierres précieuses de la Terre du dieu* () *tʒ-ntr* désigne ici la Syrie (cf. Kuentz, *B. I. F. A. O. C.,* XVII, p. 180-181), cf. également la Stèle de Bakhtan (l. 4-5) et le texte de Men-kheperrê-seneb (l. 2-7), tous deux cités par M. Kuentz

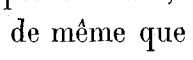
BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'Asie occidentale en général, ou mieux, sans doute, la côte par laquelle les marchandises transitaient.

Fait curieux, les Haou-nebout, qui apparaissent, comme nous venons de le voir, dans les *Textes des Pyramides* et dans les *Textes des Sarcophages,* ne sont pas mentionnés au *Livre des Morts* [1] bien qu'on les trouve au Nouvel Empire dans des textes funéraires royaux; c'est ainsi que l'on peut lire dans le rituel des Offrandes d'Aménophis I :

XXXII[II]. 

« (*Puisses-tu sortir d'entre les bras de ton père Osiris et en faire ta vie*), puisses-tu prospérer par lui, par la libation agréable qui vient de ton père Osiris, du côté oriental de la Mer qui parcourt le circuit des Haou-nebout. Puisses-tu vivre des vents de l'est qui viennent du côté oriental de la Grande Verte. »

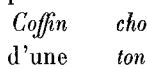
Ce texte dérive vraisemblablement, sinon des textes mêmes des *Pyramides* [4], tout au moins de sources qui s'en sont elles-mêmes inspirées [5]; son intérêt est d'associer « la mer qui parcourt les Haou-nebout » à une notion orientale plutôt que septentrionale; on pourrait donc se demander si le circuit des Haou-nebout, de même que le  ne désigne pas la Méditerranée orientale.

(*op. laud.,* p. 181). Les pierres précieuses sont l'apport type des pays du nord (= nord-est), cf. entre autres Davies, *Tomb of Menkheperrasonb...* (*Theban tombs ser.,* V), pl. IV et XXXIV; les exemples pourraient être multipliés.

[1] Il y aurait lieu de voir, quand les *Coffin Texts* seront publiés intégralement, ce que deviennent les chapitres où apparaît le mot Haou-nebout, en passant des *Coffin Texts* au *Livre des Morts*. Bien que d'une étymologie entièrement différente, il n'est pas impossible que l'expression Haou-merou ait servi à le remplacer, cf. ci-dessous, p. 171.

[2] Entre crochets additions de la version du Caire qui ne se trouvent pas dans *Chester Beatty*.

[3] Gardiner, *Chester Beatty,* IX, r° 6, l. 2-3, entre crochets texte du papyrus Caire 58.030 = Golénischeff, *Papy. Hiérat.,* p. 146, l. 4-6.

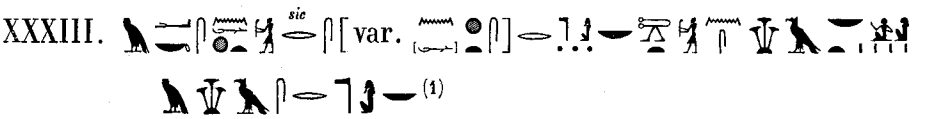
[4] Les bras d'Osiris dont sort le défunt font penser à *Pyr.* 1631, qui, assimilant le mort à Osiris, déclare : « *Tu entoures toutes choses dans tes bras* () *en ton nom de cercle qui tourne autour des Nebout.* »

[5] La « libation agréable » semble être une allusion au cercle d'eau identifié à Osiris (*Pyr.* 629) et qui entoure toute chose (847).

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Parallèlement à l'emploi du mot Haou-nebout avec des sens plus ou moins géographiques, les textes funéraires l'utilisent aussi avec un sens ethnique pour désigner des ennemis du mort. C'est ainsi qu'un sarcophage d'Assiout nous a conservé le texte suivant :

C'est Horus, il a renouvelé mes naissances, il possède son œil;

XXXIII. 

« Vois, il (l'œil) est plus puissant que tout dieu, il a saisi les Haou-nebout derrière lui, mieux (*lit.* plus) que tout dieu. »

L'œil d'Horus étant un des noms de l'uraeus royale [2] chargée de protéger le roi (ou le mort) contre ses ennemis, on peut admettre que, dans ce document, les Haou-nebout sont considérés comme des ennemis. Dans les tombes de Séti I et de Ramsès III, un texte funéraire, connu naguère sous le nom de « La Destruction des hommes par les dieux », semble donner un sens similaire au mot Haou-nebout :

Le dieu Rê dit à Thot : « Je te donne, certes, d'entourer les deux parties du ciel de tes rayons » et ce disque lunaire de Thot naquit. Rê dit ensuite à Thot :

XXXIV. 

« Je te donnerai en outre de faire reculer [4] les Haou-nebout » et le Cynocéphale de Thot naquit.

L'incertitude où l'on est du sens du mot  rend difficile le commentaire de ce passage obscur. Il se pourrait cependant si l'on admet que la forme redoublée *ʿnʿn* dérive de la racine *ʿn* « retourner » que les Haou-nebout fussent

[1] Chassinat-Palanque, *Fouilles à Assiout, Mém. I. F. A. O.*, t. XXIV, p. 92 = Lacau, *Textes religieux, Rec. Trav.*, XXXI, p. 168, n° LXXX, l. 118-119.

[2] Junker, *Onurislegende*, p. 140-141.

[3] Cf. Maystre, *Le livre de la Vache dans le ciel, B. I. F. A. O.*, XL (1941), p. 96-97.

[4] Le mot est incertain, *Wört.*, I, 191, le traduit « zurückweisen » avec référence à notre texte ; Edgerton-Wilson (*Histor. Rec. of Ramses III*, p. 91 et n. 19 *b*) le rendent par « floundering ».

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

considérés ici, comme des ennemis [1], de même que dans le document XXXIII. Cela est d'autant plus vraisemblable qu'un autre texte funéraire, saïte cette fois, donne nettement un sens hostile au mot :

XXXV.  [2]

« Ne vous déchaînez pas contre elle (la défunte), Haou-nebout, ne vous déchaînez pas contre elle (habitants) du monde entier. »

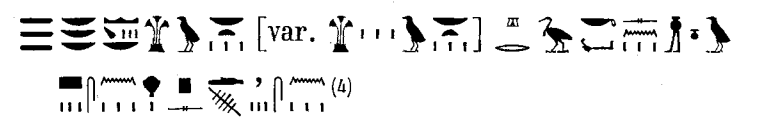
Hymnes. — Les Haou-nebout apparaissent aussi assez fréquemment dans des hymnes religieux. Il arrive que ces textes ne fassent guère que reprendre, en les développant ou non, des phrases de type universaliste. C'est ainsi qu'un Hymne à Osiris de la XVIII[e] dynastie écrit :

XXXVI.  [3]

« Ciel et terre sont sous ses ordres, il commande aux hommes, Rekhyt, Pât et Henmemet, l'Égypte, le Haou-nebout et le cercle d'Aton sont sous ses directives. »

Par l'énumération des Pât, Rekhyt et Henmemet, ce document s'apparente très nettement à la formule universaliste de type B, mais on voit que le Haou-nebout conçu comme un ensemble géographique y est opposé à l'Égypte, il semble donc être employé pour désigner une vaste partie du monde extérieur à l'Égypte.

L'Hymne amarnien, que nous ont conservé les stèles frontières d'Aménophis IV, reprend simplement l'énumération de l'univers, tel que nous le connaissons par la formule universaliste de type A.

XXXVII.  [4]

« Toutes les plaines, toutes les montagnes, les Haou-nebout, portent leurs dons et leurs tributs sur leurs dos (*pour celui qui les fait vivre*). »

[1] Cf. *Wört.*, I, 189 : retourner (umwenden) les mains de l'ennemi, les pattes du crocodile (pour les rendre inoffensifs).

[2] Sander Hansen, *Die religiösen Texte auf dem Sarg der Anchnesneferibre*, l. 426, p. 129.

[3] Stèle C. 286 du Louvre, cf. Moret, *B. I. F. A. O.*, XXX (*Mél. Loret*), p. 745.

[4] Maj Sandman, *Texts from the Time of Akhenaten* (*Bibl. Aegyptiaca*, VIII), p. 110.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Haou-nebout semble y être pris dans le sens général d'une partie de l'univers.

La théologie amonienne utilise les mêmes poncifs : une tombe de la XVIII^e^ dynastie (usurpée sous Ramsès IX) nous a conservé une version très ramassée d'un hymne à Amon qui se termine par :

« *Tu protèges ton fils chéri, le maître du Double pays N..., tu lui donnes l'éternité (comme)*

XXXVIII.  (1)

roi d'Égypte, et la pérennité comme prince de la joie. Tous les pays et les Haou-nebout sont réunis sous tes pieds, *sans que ton bras ait été repoussé. Tout pays vient à toi en s'inclinant à cause de ton nom.* »

où nous retrouvons l'énumération *t;w nbw H;w-nbwt* de certains documents universalistes (2). Il semble cependant qu'ici, comme dans le document XXXVI, la mention des Haou-nebout ait été appelée par le désir d'opposer les étrangers aux Égyptiens.

Un autre hymne à Amon, qu'un papyrus tardif nous a conservé mais qui doit être beaucoup plus ancien (3), paraît, pour autant que le contexte très obscur permette d'en juger, obéir au même souci. On y lit :

XXXIX^H^.  (4)

« Les Haou-nebout t'implorent (ou te rendent hommage). »

Cette affirmation suit une description des limites sud et nord de l'empire du dieu Amon (5) et précède une phrase où il est question de l'Égypte (6). Il semble donc que nous retrouvons ici, comme dans les documents XXXVI et XXXVIII, l'opposition entre étrangers d'une part, et Égyptiens de l'autre.

La formule universaliste A énumère « plaines, montagnes, Haou-nebout ».

(1) Tombe 65, Cheikh-Abd-el-Gournah, Lepsius, *Denkm.*, III, pl. 236 A = Champollion, *Not. Descr.*, I, 861.

(2) Cf. doc. XIX, *c* et *d*.

(3) Cf. *P. Berlin* 3056, VIII, l. 4-5 : *mdwt... ntt ḥr p; sbty Ḫpr-k;-R' : Paroles qui se trouvent sur le mur de Kheper-Ka-Rê* (Sésostris I) (dans le temple de Karnak).

(4) *Pap. Berlin* 3056, col. VIII, l. 12-13, non transcrit, cf. *Hierat. Papyr. aus d. König. Mus. zu Berlin*, t. II, Leipzig 1905, pl. 33.

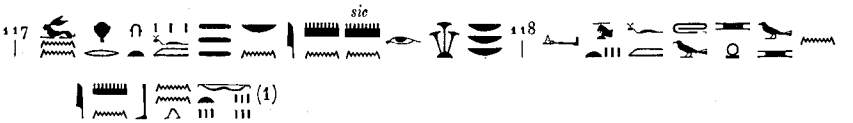
(5) Cf. *ibid.*, l. 11 *wn t;š·k r-r-'... r-ḏrw t; w w;ḏ-wr*, « Ta frontière va depuis... *jusqu'où vont les vents de la mer* (c'est-à-dire l'extrême sud).

(6) Cf. *ibid.*, l. 13 *in fine*.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

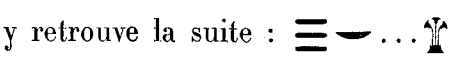
Ceux-ci sont donc indispensables à la composition du monde, puisque, pour être universel, le pouvoir royal doit s'étendre jusqu'à eux. Ce fait explique sans doute pourquoi les hymnes qui évoquent la création du monde mentionnent les Haou-nebout. Ainsi, un hymne à Amon (Ramsès II) déclare :

Sa gloire parcourt terre et ciel, car c'est Amon qui a créé l'éternité. Les étrangers occidentaux jubilent car c'est Amon qui a fait la Libye ;

XL. 

(1)

« Sa crainte est dans tous les pays (ou les plaines) car c'est Amon qui a fait les Haou-nebout. Sa terreur est placée dans le Grand cercle du grand circuit, car c'est Amon qui recouvre les 9 arcs. *Les méridionaux sont massacrés, les septentrionaux abattus, car c'est Amon qui a fait tout pays et créé toute chose.* »

On y retrouve la suite : , qui montre que cette catégorie de textes est de même esprit que les textes universalistes et peut-être que le mot Haou-nebout est associé à l'idée des plaines, c'est-à-dire sans doute de l'Asie.

Un autre hymne amonien de la fin de la XIX^e^ dynastie reprend le même thème en le développant :

Louange à toi Amon... qui a parlé avec sa bouche et furent créés les hommes (égyptiens ?), les dieux, le grand et le petit bétail en totalité ainsi que tout ce qui vole et qui se pose.

XLII. 
(2)

« Tu as créé les rivages des Haou-nebout, qui sont installés avec leurs villes (*ainsi que*) *les prairies fertiles que le Noun féconde pour porter des fruits et toutes bonnes choses sans limite afin de nourrir les vivants.* »

A la création par la parole du dieu du monde humain, divin et animal de l'Égypte (3), semble s'ajouter la création du reste de l'univers (4), de telle sorte

(1) Daressy, *Litanies d'Amon, Rec. Trav.*, XXXII, p. 68.

(2) Gardiner, *Chester Beatty*, IV, r° 7, l. 7 (pl. 15).

(3) Cf. l'emploi du mot .

(4) Cf. la mention du Noun, l'océan universel.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

que Haou-nebout pourrait ne désigner ici que les étrangers, comme dans les documents XXXVI, XXXVIII et XXXIX. L'expression « les rivages Haou-nebout », qui semble synonyme de Haou-nebout simple, apparaît dans de nombreux autres textes. Nous en aborderons l'étude après avoir examiné les autres sources [1].

Comme on le voit, ces textes très généraux restent toujours dans l'esprit des textes universalistes. Quelques hymnes semblent avoir conservé cependant le souvenir d'une localisation un peu plus précise des Haou-nebout.

C'est ainsi que dans une tombe de la XI[e] dynastie, un texte qui pourrait être un hymne [2] accompagne la figuration d'une fête en l'honneur de la déesse Hathor. Parmi les restes du texte, on lit la phrase :

XLII.  [3]

« Ta puissance a atteint les Haou-nebout. »

où le pronom féminin *t* se rapporterait à la déesse Hathor. Ce texte attribuerait donc à cette déesse une certaine autorité sur les Haou-nebout. Or, Akhtoy, le fonctionnaire qui fit peindre cette scène, a été un grand voyageur, il est allé en Nubie, au Sinaï et en Asie [4], le document XLII ne pouvant se rapporter à la Nubie, on pourrait se demander s'il ne fait pas allusion au culte d'Hathor dans les pays asiatiques ; attesté au Sinaï et à Byblos, ce culte a pu s'étendre à d'autres parties de l'Asie. Ce qui, une fois de plus, associerait les Haou-nebout avec le nord-est. Cette hypothèse serait d'autant plus séduisante qu'un autre hymne semble avoir conservé le souvenir d'une localisation similaire des Haou-nebout :

Acclamations à la mère des dieux et des hommes. Le vaisseau de Byblos vient à elle de la mer. On l'adore dans la Terre du dieu (Syrie).

[1] Cf. ci-dessous, p. 201.

[2] A. H. Gardiner le considère comme tel, cf. *J. E. A.*, IV, 1917, p. 32, mais on peut se demander si ce texte n'était pas un texte funéraire. En effet, on y voit figurer le ou les mots  qui rappellent beaucoup le passage du *Texte des Sarcophages* (doc. XXX)  ; le parallèle entre les deux expressions de sens obscur dans des textes qui tous deux mentionnent les Haou-nebout, est trop frappant pour qu'on puisse le négliger ; il se pourrait donc que la scène représentée dans le tombeau d'Akhtoy fût en rapport avec la *Chanson des Quatre vents*.

[3] *J. E. A.*, IV, 1917, p. 32.

[4] Cf. la stèle publiée par Gardiner, *l. c.*, p. 35 et pl. IX, l. 3 et 7.

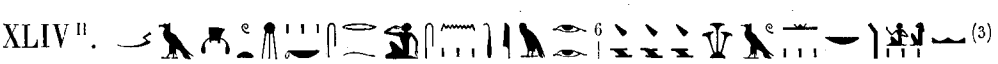
BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

XLIII. [1]

« Acclamations à la mère des dieux et des hommes ; les Haou-nebout viennent à elle en adoration (*bis*) ; sa crainte circule dans leurs cœurs. »

Bien que cette version de l'hymne à Mout date de Ptolémée II, il est hors de doute que c'est la copie d'un texte plus ancien, les graphies à elles seules suffisent à le prouver. Si les deux versets de l'hymne que nous venons de citer sont bien apparentés [2], les Haou-nebout viendraient donc à la suite de la côte syrienne. Or, un hymne amonien, d'époque ramesside, indique que les Haou-nebout habitent des rivages situés à l'est de l'Égypte, ce qui semblerait appuyer les documents XLII et XLIII :

Combien tu es beau en dieu... faisant voile dans le ciel, gouvernant les secrets de l'autre monde... tu brilles à nouveau sur les terres du Noun...

XLIV[II]. [3]

« Tes rayons s'annoncent certes dans les yeux des (habitants des) rivages Haou-nebout. *Ceux qui sont dans la Douat font adoration derrière toi ; les vivants s'inclinent quand tu brilles, les Henmemet dansent pour toi devant ton visage. Les Rekhyt et les Pât t'adorent, etc.* »

Nous avons ici une description poétique de la fin du voyage de la barque solaire dans l'autre monde [4], et de la joie qui accueille le dieu solaire à la sortie de l'horizon. Nous y retrouvons l'association universaliste habituelle des Pât, Rekhyt, Henmemet et Haou-nebout (cf. doc. XXVII-XXXIII), mais il est remarquable que les habitants des rivages Haou-nebout soient les premiers à voir les rayons solaires (*m;wt·k sr·sn tì m ìrty ìdbw Ḥ;w-nbwt*), ce qui en fait sans aucun doute possible des habitants de la côte *orientale*.

Le fait que les documents XLII à XLIV peuvent laisser soupçonner une localisation asiatique ou même phénicienne permettrait peut-être d'expliquer une phrase d'un hymne osirien d'Abydos (XVIII[e] dynastie) :

Adoration à ton Ka, maître de l'éternité, grand chef qui préside aux Occidentaux,

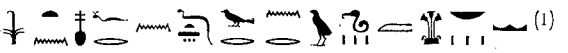
[1] *Rec. Trav.*, XIII, p. 168, col. 11.

[2] Le verset suivant parle des Bédouins Heriou-shâ, qui se situent également à l'est, dans le Sinaï.

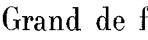
[3] Gardiner, *Chester Beatty*, IV, recto 10, l. 5-6 (= pl. 16).

[4] Cf. *Les habitants de la Douat font adoration derrière toi* », donc le soleil vient de quitter le séjour des morts et se lève à l'est.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

XLV.  (1)

« Roi bon de l'éternité, grand de frayeur parmi les Haou-nebout, *prince de vérité,* etc. »

L'épithète « grand de frayeur parmi les Haou-nebout » est, ici, inattendue, car l'expression *wr nrw,* quand elle s'applique à Osiris est généralement suivie de  « Grand de frayeur dans la nécropole » (2). Comme les autres épithètes font également allusion à l'aspect funéraire de la royauté osirienne, on pourrait voir dans l'emploi du mot Haou-nebout une allusion à la quête d'Osiris et au séjour du cadavre de ce dieu à Byblos. Nous serions ainsi ramenés encore à la côte asiatique de la Méditerranée. Il est en tout cas curieux de constater qu'à l'époque ptolémaïque encore le roi déclare à Osiris :

XLV *bis*.  *sic* (3)

« *Ton parcours recouvre d'eau.....* [et] approvisionne tes rivages Haou-nebout. »

Nous avons vu que des textes funéraires emploient le mot Haou-nebout pour désigner des ennemis du mort (cf. doc. XXXIII à XXXV). Déjà le document XLIII pouvait faire allusion à une hostilité similaire, mais d'autres hymnes semblent avoir conservé très précise la tradition de l'hostilité foncière des Haou-nebout ; c'est ainsi qu'un hymne à Ptah sous Takelot (XXIII^{e} dynastie) déclare :

« *Nous te rendons hommage* »

XLVI^{H}.  (4)

« Unificateur par essence (5) qui a enchaîné les rivages et pris au filet les Haou-nebout ; qui a... l'injustice parce qu'il a décidé en son nom d'Enchaîneur des rivages. »

(1) Linteau du Caire, cf. Mariette, *Cat. Mon. Abydos,* p. 411, n° 1118. Mariette ne donne que le début de l'inscription. Ce texte m'a été signalé par J.-J. Clère qui m'a permis d'utiliser sa copie de l'inscription.

(2) Cf. *Todtenbuch,* chap. 181, l. 20-21 et Mariette, *Monum. divers,* 57 B, l. 3.

(3) Chassinat, *Edfou,* IV, p. 291.

(4) Wolf, *Der Berliner Ptah-Hymnus* (P. 3048 II-XII), *Z. Ä. S.,* 64 (1929), p. 31 (=E. VIII, 1-9, l. 28-31).

(5)  *iwn* avec le sens de « rassembler, assembler » cf. *Pyr.,* § 1600*c;* c'est un synonyme du verbe , cf. Sethe, *Übers. u. Komment.,* III, p. 81.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

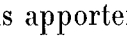
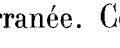
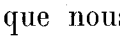
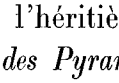
et un hymne à la déesse-serpent Mehenit confirme cette hostilité foncière :

Sa protection magique appartient à celui qui est dans le palais (Atoum). C'est elle qui le rend victorieux sur ceux qui se sont révoltés contre lui

XLVII[H] .  [1]

« La funeste qui repousse les Haou-nebout. Il n'y a pas d'être (*lit.* de corps) qui soit exempt de sa crainte. »

Ainsi, nous retrouvons dans certains textes religieux le même esprit que dans les textes universalistes. Les documents XXXVI à XXXIX ne font guère qu'attribuer à un dieu le pouvoir sur les Haou-nebout que les textes universalistes accordent au roi, et les déductions que nous ont suggérées ces derniers documents valent également pour les textes religieux similaires. Il semble cependant que les hymnes donnent à l'expression Haou-nebout une nuance de sens assez proche de notre mot « étrangers », ou tout au moins qu'ils l'emploient, sans doute par périphrase, pour désigner les habitants du monde extérieur à l'Égypte. Le fait que les Haou-nebout sont mentionnés dans les hymnes évoquant la création du monde, découle du sens accordé au mot tel qu'on peut le déduire des textes universalistes, cela n'apporte pas d'élément nouveau pour la solution du problème.

Mais les textes religieux ne doublent pas seulement les textes universalistes, ils nous apportent des données intéressantes. L'expression  (doc. XXVII-XXIX) désigne une mer et vraisemblablement la Méditerranée, ou tout au moins la partie orientale de cette mer (doc. XXXIII). Ainsi, dès le Moyen Empire, et sans doute avant, le nom des Haou-nebout est lié à celui de la Méditerranée. Cela explique l'expression  (var. ) [2] que nous allons rencontrer dans les textes géographiques et qui semble l'héritière lointaine de la vieille expression  des *Textes des Pyramides*. Les allusions que quelques textes font, croyons-nous, à la côte asiatique (doc. XLII, XLIII, XLIV et sans doute XLV) nous ramènent aux bords de cette même mer et nous font comprendre pourquoi le document XXX situe les Haou-nebout au nord de l'Égypte, puisque, nous l'avons vu, pour les Égyptiens les pays du Nord sont, avant tout, les pays de

[1] Cf. Gardiner, *Chester Beatty*, IV, r° 6, l. 6 (pl. 14). — [2] Cf. *B. I. F. A. O.*, XLVI (1946), p. 150, doc. F.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'Asie occidentale : Syrie, Liban et Palestine [1]. Cela explique également pourquoi le document XXXI considère les Haou-nebout comme fournisseurs de pierres semi-précieuses, qui provenaient en fait de cette région [2].

Ainsi un faisceau d'indications, minimes en elles-mêmes, pointent toutes vers la côte asiatique au nord-est de l'Égypte. Ces indications rejoignent et appuient nos conclusions à l'étude des listes des Neuf-Arcs et des textes universalistes. Elles rendraient compte du fait que les Haou-nebout sont conçus comme hostiles (doc. XXXIII à XXXV, XLVI et XLVII). En effet, cette région de l'Asie occidentale est peuplée de races qui, dès les débuts de l'histoire pharaonique, se heurtèrent à l'Égypte, soit comme envahisseurs soit comme adversaires quand les Égyptiens pénétrèrent en Asie.

Si nous voulions résumer ce que nous ont appris les textes religieux, nous dirions que les Haou-nebout y sont conçus comme un ensemble de peuples, ou une vaste région de l'univers, hostile à l'Égypte, situé au bord de la mer au nord-est de la Vallée du Nil, et produisant ou colportant des pierres semi-précieuses. On voit que si ces constatations permettent, malgré le vague des documents utilisés, de voir dans les Haou-nebout, soit des habitants des côtes de l'Asie occidentale, soit ces côtes elles-mêmes depuis le Delta du Nil, jusqu'à une région indéterminée vers le nord-est, elles ne justifient, en aucun cas, la traduction « Égéens » : d'une part, les textes sont trop généraux pour pouvoir désigner un seul peuple, d'autre part, lorsqu'ils fournissent une indication quant à la localisation, ils pointent vers l'est et le nord-est et non vers le nord-ouest où se situait le centre de l'empire égéo-crétois.

TEXTES PROPREMENT GÉOGRAPHIQUES.

Nous ne nous dissimulons pas l'arbitraire de cette classification. Les Égyptiens n'ayant jamais eu, à notre connaissance, de véritables « géographes », les

[1] *J'ai participé aux campagnes du* (lit. *j'ai suivi le*) *roi dans tous les pays du nord* (*Urk.*, IV, 941), déclare Imounedjeh qui, nous le savons par les figurations de sa tombe, a pris part aux guerres syriennes de Thoutmosis III et a traversé l'Euphrate (cf. Hayes, *Ann. Serv.*, 33, p. 8 et 11) de même dans *Urk.*, IV, 138, nous lisons : *t3š·f rsy r wp-t3 mḥty r pḫww Stt* « *Sa frontière sud* (*est*) *là où commence le pays* (*Nubie*) *et* (*sa frontière*) *nord aux confins* (*de l'Asie*) », cf. également, ci-dessus, p. 137 et n. 3.

[2] Cf. ci-dessus, p. 144-145.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

textes que nous avons groupés ici pourraient être répartis parmi les autres subdivisions. Nous avons choisi les documents analysés dans ce paragraphe, en suivant deux critères : ou bien ils ont été utilisés par des historiens pour parler des rapports égypto-égéens [1], ou bien, par leur contexte, ils semblent offrir un sens plus précis que dans les textes que nous avons utilisés jusqu'à présent. Nous avons distingué : les *textes vagues* qui diffèrent par la forme des textes universalistes mais qui en ont l'esprit; les *textes à allusion géographique;* les légendes accompagnant les *figurations des dieux Nils* et des divinités symbolisant les Nomes dans les temples de Basse Époque; enfin, les *titres* composés avec l'expression Haou-nebout.

Textes vagues. — Les formules universalistes de type A et B que nous avons étudiées plus haut (cf. p. 129) ont parfois été utilisées dans des textes où elles se trouvent noyées dans des gloses et des développements qui ont pu en masquer le sens tout traditionnel. On trouve des phrases de ce type à toutes les époques, parfois elles reprennent purement et simplement la formule A, comme cet exemple que l'on peut lire sur les architraves du temple de Louqsor (Aménophis III) :

XLVIII.  [2]

« Sa puissance a assujetti les Haou-nebout. Toutes les plaines, toutes les montagnes viennent avec leurs tributs [3]. »

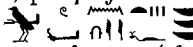
où nous retrouvons, à peine altérée, l'énumération habituelle *t;w nbw, H;w-nbwt, h;swt nbwt*. Enfin au moins une fois cette énumération semble introduire une liste des peuples du nord (syro-palestiniens) :

XLIX.  [4]

« Toutes les plaines, toutes les montagnes, les Haou-nebout. »

[1] Surtout par Grapow dans Bossert, *Alt-Kreta,* Grapow énumère les exemples du mot Haou-nebout qui, à son avis, se rapportent aux Égéens. Il ne justifie pas son opinion.

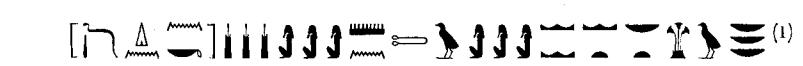
[2] Gayet, *Le Temple de Louqsor,* p. 12 = Lepsius, *Denkm.,* III, pl. 73 *f.*

[3] Cf. la phrase  *qui a assujetti les Nebout par ses frayeurs* (cf. *B. I. F. A. O. C.,* XLVI, p. 153, doc. L). On doit se demander si le faïencier n'a pas simplement omis le signe .

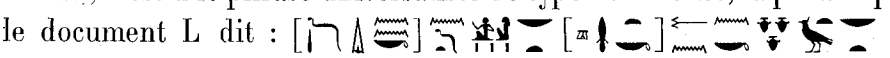
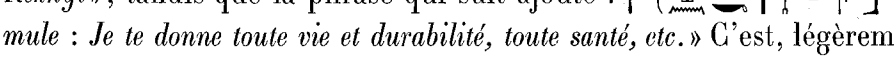
[4] Cf. Max Müller, *Egypt. Researches,* II, p. 109. Müller traduit : « all lands, foreign countries and barbarians ». Le texte provient d'une salle entre le IV^e^ et V^e^ pylône à Karnak. Le bloc, qui faisait suite à notre texte, porte encore la figuration très effacée d'un homme du Retenou, cf. ci-dessous, pl. II, 5.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Mais le plus souvent, la formule universaliste est insérée dans d'autres phrases. C'est ainsi que dès l'Ancien Empire on lit dans le temple funéraire de Sahurê :

L. [1]

« (Formule : je te donne) les Iountiou, les Mentiou, tous les pays montagneux (ou étrangers) et les Haou-nebout. »

Ce document a été utilisé par Grapow qui donne au mot Haou-nebout le sens d'Égéens [2]. Le lien syntactique entre les mots n'étant pas marqué, plusieurs traductions sont possibles. Faut-il comprendre comme nous l'avons fait ci-dessus, ou lire : « les Iountiou, les Mentiou *de* tous les pays montagneux *et les* Haou-nebout »? Les deux traductions sont également possibles. En fait, c'est une phrase universaliste de type A. En effet, la phrase qui précède le document L dit :  *Formule : Je place tous les sujets (sous ton pied) et j'enchaîne pour toi les cœurs de tous les Rekhyt* »; tandis que la phrase qui suit ajoute :  « *Formule : Je te donne toute vie et durabilité, toute santé, etc.* » C'est, légèrement développées, les formules mêmes du document XVIII; le parallèle va très loin puisque, de même que le document XVIII accompagnait une liste de nomes, de même le texte de Sahurê sert d'introduction à un défilé des dieux de Basse Égypte [3]. Le document L, si on le compare dans son contexte avec le document XVIII, paraît donc être un simple texte universaliste. Il convient cependant de remarquer que des scènes figurées dans ce même temple de Sahurê représentent le départ et le retour d'une expédition *maritime* en Asie [4], et il pourrait être tentant de voir dans l'emploi du mot Haou-nebout une allusion voilée à cette campagne [5].

[1] Cf. Borchardt, *Grabdenkmal des K. Saḥu-Rê*, II, p. 96 et pl. 19 = Sethe, *Urk.*, I (1932), p. 169.

[2] Dans Bossert, *Alt Kreta* (1937), p. 52 (cf. ci-dessus, p. 155, n. 1).

[3] Cf. Borchardt, *l. c.*, p. 95 et pl. 19.

[4] Sethe, *Urk.*, I, 169 (Sethe n'hésite pas à parler d'une expédition en Syrie); pour les figurations, cf. Borchardt, *l. c.*, pl. 11-13. Sur ce sujet, cf. également Montet, *Mélanges Dussaud* (*B. A. H.*, t. XXX), vol. I, p. 191 et suiv.

[5] Sethe, *ibid.*, remarque dans les souhaits d'heureux départ l'emploi du mot *nfrt* qui désigne Hathor (cf. *Wört.* et *Belegstellen, s. v., nfrt*). Il y aurait peut-être lieu de rapprocher cette observation de l'hymne à Hathor que nous avons analysé ci-dessus (doc. XLII); il est vrai que M. Montet (*op. laud.*, p. 194-195) y voit le nom d'une reine.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

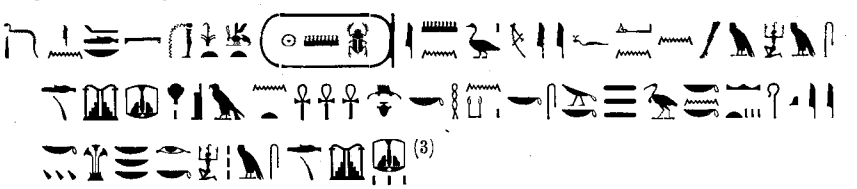
Le Moyen Empire utilise, lui aussi, et de la même façon, la formule universaliste. Sous Sésostris I, un texte trouvé dans les carrières du désert sud-ouest, déclare :

LI. [1]

« Sa crainte est puissante (?) dans le Haou-nebout, l'ennemi est tombé à cause de son glaive, toutes les plaines travaillent pour lui. »

où nous retrouvons l'énumération : , , et où il est possible que remplace (); c'est un texte universaliste de type A dont il est impossible de tirer aucun renseignement précis, son seul intérêt est l'emploi de la formule *šfyt*... *m Ḥ;w-nbwt* que nous retrouverons au Nouvel Empire [2].

Au Nouvel Empire, sous Thoutmosis III, cette même formule A est intégrée dans un texte religieux assez développé, qui accompagne une scène de purification royale. On y lit :

LII. [3]

« Formule à dire par le Behedite, maître du Ciel : le roi Menkheperrê, le fils d'Amon, son chéri, est pur. Je fais que (tu) renouvelles des millions de fêtes Sed sur le trône de l'Horus des vivants, que tu sois joyeux avec ton Ka, que tu conduises les (habitants des) plaines, que les (habitants des) montagnes te servent et que tu gouvernes les rivages Haou-nebout. (Je fais que) tu puisses accomplir des millions de fête Sed. »

Comme le texte L, ce document a été utilisé par Grapow avec le sens d'Habitants des îles de la mer Égée donné au mot Haou-nebout [4]; mais, comme nous y retrouvons la suite : *t;w* plaines, *ḫ;swt* montagnes et Haou-nebout des textes universalistes de type A, il est impossible de lui donner ici un sens aussi précis que le fait Grapow. L'intérêt réside dans la double mention de la fête

[1] Texte de l'an 20, inédit, trouvé par M. Fakhry qui nous a fort aimablement autorisé à utiliser cet exemple.

[2] Cf. ci-dessus, doc. LIX.

[3] Cf. Sethe, *Urk.*, IV, 572-573. Le texte, incomplet dans Sethe, a été complété d'après l'original qui se trouve dans une salle au nord de la « cour » du Moyen Empire dans le temple d'Amon à Karnak (entre les nos XLI et XLII de Porter-Moss, II, p. 40).

[4] Grapow, dans Bossert, *Alt Kreta*, 1937, p. 53, *a*-6. Cf. ci-dessus, p. 155, n. 1.

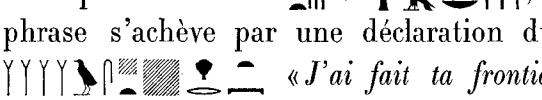
BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Sed. Déjà certains des exemples des textes universalistes que nous avons utilisés étaient liés, soit par leur contexte, soit par leur provenance, à un rite de cette fête [1]. Ici, le lien est évident, et on peut admettre qu'à un moment ou à un autre de la cérémonie, on mentionnait les Haou-nebout comme étant sous la domination du pharaon.

Enfin, la formule universaliste A apparaît encore sous une forme purement littéraire, du temps d'Aménophis III, dans la phrase :

LIII.  [2]

« ... ta puissance parcourt les pays étrangers, j'ai fait pour toi qu'ils soient les sujets de ta Majesté. Ils viennent en s'inclinant à cause de la grandeur de ta puissance ; les Haou-nebout tremblent... »

Le parallèle entre  et , est d'autant plus éloquent que la phrase s'achève par une déclaration du dieu :  « *J'ai fait ta frontière selon ton désir jusqu'aux piliers qui* ⟨*soutiennent*⟩ *le ciel* ». Si l'on compare cette conclusion au document XVIII, on voit que le texte LIII, comme le document LII, est un simple texte universaliste s'apparentant à la formule A.

Il semble que ce soit aussi à la formule A que se rattache un texte d'Abydos encore inédit :

[Amon s'adresse au roi :] « *Je suis ton père qui t'élève* [*sur le trône*] *que j'ai fait.*

LIII *bis*.  [3]

Je t'assigne tout pays étranger. Tes terreurs circulent parmi les Haou-nebout. Le grand circuit (Euphrate) et le grand Cercle (Méditerranée orientale) sont courbés sous le poids de tous les objets précieux de leurs pays ⟨*qu'ils t'apportent*⟩ *pour implorer de toi la paix, etc...* »

[1] Cf. doc. XIII, XIV *a*, XVII et XXVI. De plus, les listes des Neuf-Arcs de la XVIII[e] dynastie sont peintes sur la base de pavillons de fête *Sed* (cf. ci-dessus, p. 118 et suiv.).

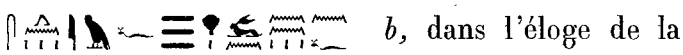
[2] Cf. Morgan, Bouriant, etc., *Catal. des Monum.*, t. I, p. 5. La stèle est très abîmée (cf. Breasted, *Anc. Rec.*, II, p. 335, n. *c*), les restitutions entre crochets ont été faites par nous, elles ne sont fondées que sur le sens général du texte.

[3] Inédit. Temple d'Abydos, 2[e] salle hypostyle paroi ouest entre la 3[e] et la 4[e] porte des chapelles (= Porter-Moss, VI, p. 9, n° 94).

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Mais la formule de type A n'est pas la seule qui ait été utilisée dans des textes développés; la formule B apparaît dans un document souvent cité du début de la XVIII[e] dynastie, la stèle d'Amosis :

LIV. *a,* dans l'éloge du roi : 

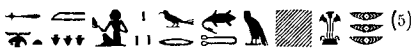
b, dans l'éloge de la reine :  (1)

a) « Il a empoigné les Henmemet, il a empaqueté les Rekhyt, les Pât lui font adoration; chacun dit : « C'est notre maître »; les Haou-nebout disent : « Nous le suivons » et les (habitants des) plaines disent : « nous lui appartenons. »

b) « Faites louanges à la Maîtresse du Pays, la Princesse des rivages Haou-nebout, au nom élevé dans tout pays étranger. »

C'est de ce texte qu'Ed. Meyer déduit une alliance égypto-crétoise (2) et Grapow le fait figurer parmi les sources égyptiennes relatives à la Mer Égée (3). En fait, ce n'est que le développement des phrases universalistes du type B, et il est impossible de s'en servir pour donner un sens précis au mot Haou-nebout. Le titre de « courtoisie », *ḥnwt idbw Ḥ;w-nbwt,* a un parallèle dans le pseudo-titre *ity idbw Ḥ;w-nbwt,* et ne peut pas être pris à la lettre (4).

En pleine époque ptolémaïque, il semble que l'on ait encore gardé la tradition des phrases de ce genre, car on peut lire à Dendérah :

LV.  (5)

« Grand de terreur dans le cœur des Pât, immense de crainte dans... des Haou-nebout. »

où le fait que Haou-nebout désigne peut-être les Grecs dans l'esprit du

(1) Lacau, *Stèles du Nouvel Empire* (*Catal. général Caire*), p. 2, l. 10-11; 3, l. 24 et pl. 1 = Sethe, *Urk.,* IV, p. 17 et 21.

(2) Ed. Meyer, *Geschichte des Altertums,* (1928), t. II (*1*), p. 54-55.

(3) Grapow dans Bossert, *Alt Kreta,* 1937, p. 52, *a,* 3. Cf. ci-dessus, p. 155, n. 1.

(4) Cf. ci-dessous, p. 185. Les princesses et les reines portent fréquemment un titre de courtoisie de ce genre. Cf. Gauthier, *Répertoire pharaonique* (*B. I. F. A. O. C.,* XV) *s. v. ḥnwt.*

(5) Chassinat, *Dendara,* t. IV, p. 104.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

rédacteur n'empêche pas ce texte d'être une paraphrase des documents universalistes. Paraphrase que l'on retrouve à Edfou sous la forme :

LV *bis*.  (1)

« Sa crainte est pour les Pât et les Rekhyt, sa terreur est pour les Haou-nebout *on lui donne des millions de fêtes Sed comme à Rê.* »

Les textes religieux nous ont montré que parfois dans les formules universalistes l'expression Haou-nebout était utilisée avec le sens d'étrangers par opposition aux Égyptiens (doc. XXXVI, XXXIX, XL); nous retrouvons cette nuance de sens dans un texte de Thoutmosis II, qui déclare :

LVI.  (2)

« Alors que Sa Majesté était dans son palais, sa gloire était puissante. La crainte que l'on avait d'Elle parcourait le Pays (Égypte) et ⟨sa⟩ terreur était dans les rivages des Haou-nebout. (*Les deux parties d'Horus et de Seth = Égypte*) *étaient sous ses ordres et les Neuf-Arcs en entier étaient sous ses pieds* (3). »

Ce texte a été, lui aussi, considéré comme une source égyptienne relative au monde égéen (4). Mais, comme dans le document LIX ci-dessous, nous sommes en présence d'une figure de style, reprenant par deux fois avec des mots différents, la même image : l'opposition de l'Égypte aux pays étrangers. Dans le premier membre de phrase, l'Égypte est désignée par le mot —, dans le second par la périphrase *pssty ntrwy* (ou *nbwy*); il s'ensuit donc que *idbw Ḥ;w-nbwt* et *pḏtyw* 9, qui s'opposent respectivement aux deux désignations de l'Égypte, sont pratiquement synonymes; en d'autres termes que *idbw Ḥ;w-nbwt* est une périphrase pour désigner un ensemble de pays barbares et non une région déterminée. L'équivalence Neuf-Arcs = Haou-nebout paraît se retrouver dans un document ramesside où nous lisons :

(1) Chassinat, *Edfou*, III, p. 162, l. 19-21.

(2) Inscription rupestre de Philae = *Urk.*, IV, 137-138 (l. 3-4 du texte).

(3) Le texte poursuit : « Les Mentiou venaient à lui portant tribut et les Nubiens avec des corbeilles. Ses frontières sud, là où commence l'Égypte (= Nubie), et nord, aux confins de l'Asie, lui étaient assujetties. »

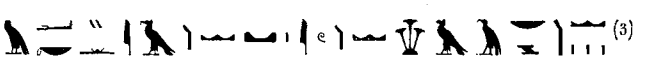
(4) Cf. Grapow, *Alt Kreta*, 1937, p. 53, *a*, 5. Cf. ci-dessus, p. 155, n. 1.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

LVII.  (1)

« Je place les Neuf-Arcs sous tes pieds et (je fais que l') on t'exalte à cause de tes victoires dans (*lit.* à travers) les pays des Haou-nebout. »

Les Haou-nebout apparaissent également dans l'onomasticon d'Amenope. La liste, qui commence par les *Rmt, P't, Rḫyt* et *Ḥnmmt* (2) (ces mots étant écrits en rouge), énumère l'armée, les mercenaires, les libyens, les peuples de la confédération hittite, certains asiatiques, les philistins et les peuples de la mer. Ensuite une nouvelle rubrique s'ouvre :

LVIII.  (3)

« Mekyia (Pays asiatique (4)), Djouiou, Haou-nebout. »

A la suite des Haou-nebout, 16 noms de peuples étrangers sont énumérés dont 14 sont inconnus par ailleurs, alors que dans la première liste deux peuples seulement sur 32 étaient inconnus. Ainsi, parallèlement aux *Remet, Pât,* etc... qui introduisaient la liste des peuples connus, les Haou-nebout introduisent une liste de peuples obscurs, quelques-uns asiatiques (cf. Mekyia et Sangar), les autres nubiens. Le fait que la plupart de ces noms soient inconnus semblerait indiquer que le scribe a voulu distinguer d'une part les peuples vaincus ou soumis à l'Égypte qu'il a classés à la suite des races (ou classes), égyptiennes (*Rmt, P't,* etc...) et, d'autre part, les peuples étrangers plus éloignés ou indépendants; ce qui expliquerait à la fois la juxtaposition de noms asiatiques et nubiens et le grand nombre de noms non attestés par ailleurs qui figurent dans la seconde liste. Haou-nebout serait donc considéré à cette époque (Ramsès III) comme les étrangers par excellence. Quoi qu'il en soit il faut remarquer que les Haou-nebout dans ce texte ne figurent pas parmi les peuples de la mer. Ils ne peuvent donc pas être considérés comme des Égéens.

A côté de la notion vague d'étrangers, l'expression Haou-nebout semble

(1) *Ann. du Serv.*, IV (1908), p. 5.

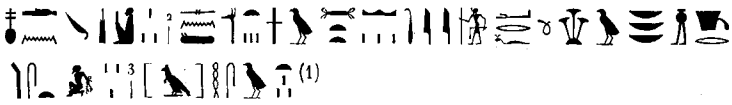
(2) Cf. A. H. Gardiner, *Ancient Egypt. Onomastica,* pl. IX *a,* l. 15.

(3) Cf. A. H. Gardiner, *l. c.,* pl. X *a,* l. 6-7.

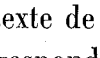
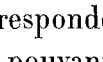
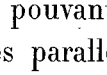
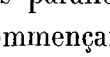
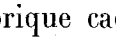
(4) Cf. Posener, *Princes et Pays d'Asie,* p. 82 E. 35 et E. 37; Gardiner, *l. c.,* I, p. 205, ne fait pas le rapprochement.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

être également employée pour désigner les habitants du nord-est asiatique en général. C'est ainsi que déjà sous Sésostris I, on peut lire :

LIX.  (1)

« Le dieu bon qui tue les Iountiou et tranche la gorge de ceux qui sont en Asie, le prince qui empaquète les Haou-nebout et atteint les frontières des rebelles (2) nubiens. »

Les Haou-nebout apparaissent ici dans un contexte nettement universaliste (3) et qui débute en fait comme le texte de Sahurê (doc. L); aux , du texte de l'Ancien Empire, correspondent les , aux , les , ces deux termes pouvant être synonymes. Le document LIX paraît composé de deux phrases parallèles : à la phrase commençant par *ntr nfr,* correspond la phrase commençant par *ity,* et le deuxième membre de phrase semble avoir, avec des noms différents et en inversant l'ordre des mots, le même sens que le premier. En effet, aux Iountiou, qui représentent sans doute les Iountiou de Nubie, correspondent les , qui désignent une population nubienne; aux , correspondraient les , cette figure de rhétorique cadrerait bien avec le style recherché de l'ensemble du document (4). Il est à remarquer que la phrase *ity ʿrf Ḥ3w-nbwt* annonce le titre de *ity ìdbw Ḥ3w-nbwt* que porteront quelquefois des souverains de la XVIII[e] dynastie. Haou-nebout serait donc ici un mot vague désignant un ensemble de populations au nord-est de l'Égypte.

Un texte contemporain évoque, peut-être, un sens similaire. Une stèle trouvée à Abydos déclare, à la suite d'une série d'épithètes élogieuses décernées au défunt :

LX.  (5)

« Celui qui a l'habitude de donner des ordres aux Henmemet et dont le calame empaquète les Haou-nebout. L'intendant de tous les travaux royaux... »

(1) Cf. A. Rowe, *Ann. du Serv.,* XXXIX (1939), p. 188-189.

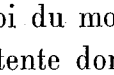
(2) Gardiner, *Egyptian Gramm.,* p. 498, traduit *rst* par « outlaws », et le (*Wört.*), II, 452 par « gefangene Feinde? »

(3) Noter la phrase (l. 9) *n·f ỉmy ỉnt ỉtn: A lui appartient ce qui est dans le circuit du disque solaire.*

(4) Remarquer la phrase : *sn wsrt ỉmyw Stt* (l. 2), qui fait jeu de mot avec le nom de Sésostris (*Snwsrt*).

(5) Lange-Schäfer, *Grab- u. Denksteine,* II, n° 20425, *a,* p. 19.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

On a voulu voir dans le fonctionnaire qui fit graver cette stèle un interprète des Égéens[1]. En fait, le parallèle entre *Ḥnmmt* et *Ḥ;w-nbwt* prouve que nous sommes en présence d'un texte à tendance universaliste du type B et l'emploi du mot  apparente ce document au précédent. Le texte se contente donc d'opposer aux Égyptiens, symbolisés par les Henmemet, les Barbares, représentés par les Haou-nebout, ainsi que Max Müller l'avait pressenti[2]. D'autres documents (doc. XXXVI, XXXVIII, XLI) donnaient le même sens à l'expression Haou-nebout. L'humble fonctionnaire qu'était l'intendant des travaux royaux prétend avoir donné des ordres aux Égyptiens et dirigé de son calame des barbares; faut-il y voir une allusion à des travailleurs asiatiques qui auraient pu se trouver en Égypte au Moyen Empire[3]. Cette hypothèse serait d'autant plus séduisante que nous lisons dans une tombe thébaine de la XVIII[e] dynastie, la légende suivante qui précède l'apport du tribut du nord par des Syriens et des Égéens :

« *Saisir le tribut des victoires de sa Majesté ... par... le premier prophète d'Amon, Menkheperèseneb.* »

LXI. [4]

« ... les Haou-nebout; ta crainte (parcourt ?) le grand cercle, ta frayeur est dans toutes les plaines. *Tu as frappé les plaines... tu as pulvérisé leurs villes, et leurs chefs (se sont cachés) dans les cavernes.* »

Bien qu'il accompagne la figuration de l'apport d'un tribut partiellement égéen, ce document ne peut cependant pas être pris avec un sens précis. En effet, malgré les lacunes, les Haou-nebout apparaissent dans la partie générale du texte qui ne diffère ni dans la forme, ni dans l'esprit des textes universalistes habituels (cf., entre autres, les documents XXIV et LIX), comme en témoignent à la fois l'emploi des mots *phr wr* et *t;w nbw* et la construction

[1] Cf. entre autres, Moret, *Hist. de l'Orient* (Glotz), p. 460 et Drioton-Vandier, p. 254.

[2] *Asien u. Europa,* p. 28.

[3] Gardiner (*Admonitions,* p. 112, n. 4) s'était demandé jadis si le nom de  « l'asiatique » très fréquent au M. E. (cf. Ranke, *Personennamen,* 59, 2) n'était pas une indication de l'emploi d'Asiatiques comme serviteurs des temples.

[4] Davies, *Menkheperrasoneb* (*Theb. Tombs Ser.,* V), pl. VII = Sethe, *Urk.,* IV, 930.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

même de la phrase *ḫryt·* ... *snḏ·k*... Tout se passe donc comme si Haou-nebout était ici un terme général, désignant, sinon la totalité des barbares non-égyptiens, tout au plus les ennemis de la région nord-est de l'Égypte, puisque la phrase où il est employé sert d'introduction à l'apport du tribut asiatique par des peuples aussi différents que les Keftiou, les Hittites, les Mitanniens, les habitants de Tounip et de Kadesh [1].

Jusqu'à présent, ces textes où, à de multiples reprises, des historiens ont cru voir des allusions aux rapports avec le monde égéen, ne font donc que confirmer les déductions que l'on pouvait tirer des listes des Neuf-Arcs, des textes universalistes et des textes religieux. Ils donnent au mot Haou-nebout un sens très général qui, dans son acception la plus étroite, désigne un ensemble de peuples habitant l'Asie, mais qui souvent serait mieux traduit par les mots « Barbares » ou « Étrangers ».

Textes à allusion géographique. — Les textes que nous abordons maintenant sont plus précis. Le mot Haou-nebout paraît, à première vue, y être pris avec un sens géographique déterminé. Le plus ancien de ces textes remonte à la XI[e] dynastie; un fonctionnaire de Mentouhotep IV, Henou, l'a fait graver sur un rocher dans le ouadi Hammamat. On y lit, à la suite d'une longue série d'épithètes laudatives :

LXII.  [2]

« Orage qui rend flasques les Haou-nebout, celui à qui vient le Double Pays (Égypte) en s'inclinant et à qui tous les services rendent compte. »

Moret [3], après Maspero, a vu dans ce texte une allusion à une incursion de pirates crétois sur le territoire égyptien; Henou l'aurait repoussée, d'où notre texte. Mais Henou est un gouverneur du *Sud* [4] : comment aurait-il pu se heurter à des Égéens? Si ceux-ci avaient poussé jusqu'à Thèbes à cette époque, nous en aurions d'autres indices que cette mention pour le moins

[1] *Urk.*, IV, 929-931.

[2] Couyat-Montet, *Hammamat*, p. 82 et pl. XXXI.

[3] Moret, *Hist. de l'Orient* (Glotz), p. 460, suivi par Drioton-Vandier, p. 254. Il est à remarquer que Grapow, dans son ouvrage : *Die bildlichen Ausdrücke des Aegyptischen*, p. 38, traduit le mot par : « Nordvölker ».

[4] Cf. l. 8-9 du texte : *mr ʾ šmʿ, ḫry šḫr spt šmʿ*.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

obscure. Le mot Haou-nebout ne pourrait donc être traduit ici par Égéen que si des exemples certains appuyaient cette traduction. En fait, la phrase incriminée apparaît dans la partie la plus générale de l'inscription et il est fallacieux d'y chercher des précisions historiques [1]. En réalité, nous retrouvons ici l'opposition Égypte-Barbares que nous avions déjà rencontrée à diverses reprises; mais, alors que l'Égypte vient généralement en premier, l'énumération est ici inversée. Si l'on voulait voir une allusion historique plus précise dans la phrase *ḫ3ḫ3tî sbdš Ḥ3w-nbwt,* ce qui nous paraît difficilement concevable, le mot Haou-nebout ne pourrait désigner que des peuples du désert à l'est de l'Égypte, ou à l'extrême rigueur, du Sinaï, puisque ce sont les seuls ennemis que Henou aurait pu rencontrer dans son expédition vers le pays de Pount.

Sous Thoutmosis I, la grande stèle de Tombos mentionne, elle aussi, les Haou-nebout et il semble que le sens qu'elle donne à l'expression l'apparente au document précédent (doc. LXII). En effet, le texte, qui semble avoir été rédigé à l'occasion de l'intronisation du roi [2], déclare que le pharaon a saisi son héritage et qu'il en profite pour (ligne 3) :

« ... *élargir les frontières de Thèbes, ainsi que le circuit de Khefet-her-nebes (périphrase pour désigner Thèbes) et pour mettre à contribution autour de Thèbes :*

LXIII.  [3]

« Les bédouins Heriou-shâ, les habitants du désert, ceux que le dieu abhore, les Haou-nebout et les Retehou-Kabet. (*Les méridionaux descendent, les septentrionaux remontent, tous les étrangers en entier apportent leur tribut à* [*Thoutmosis I*]).»

Ce texte entend manifestement, bien qu'il ne mentionne que la ville de Thèbes, énumérer l'ensemble des peuples qui sont ou devraient être soumis

[1] Cf. par exemple le titre que se donne Henou (l. 2) : *Intendant de ce qui est et de ce qui n'est pas.*

[2] Cf. l. 1-2 : *L'an 2, le 2e mois d'Akhet, le 15e jour sous la Majesté de* (Thoutmosis I)... *pour qu'il soit introduit et couronné comme chef de l'Égypte pour gouverner ce qu'entoure le disque solaire.*

[3] *Urk.,* IV, 83.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

à l'Égypte ainsi que l'indique la phrase : *rsyw m ḫd mḥtyw m ḫnt ḫ;st nbt dmḏyw ḥr inw·sn,* c'est donc un texte d'esprit universaliste et c'est pourquoi nous voyons apparaître les expressions générales : *bwtyw Ntr, Ḥ;w-nbwt, Rtḫw-k;bt.* Peut-être faudrait-il voir dans le mot composé *bwtyw Ntr,* « Ceux que le dieu abhore », une périphrase pour désigner les ennemis du Sud, dont le nom est généralement suivi d'une épithète péjorative (cf. *Kš ḥst*). Cette périphrase précède le mot Haou-nebout souvent employé, nous l'avons vu, pour désigner le Nord en général (cf. doc. XVIII et XXX par exemple); nous pourrions donc nous trouver en présence d'une phrase de même nature que celle qui la suit et qui oppose les Méridionaux aux Nordiques. Mais la difficulté principale vient de ce que le mot *Rtḫw-k;bt* est mal connu. Gauthier [1] et Erman-Grapow [2] y voient une peuplade inconnue, mais la composition du mot et le contexte même doivent faire écarter cette hypothèse. En effet, d'une part, il est peu vraisemblable qu'un scribe ait mis en parallèle, dans une même énumération, des noms aussi communs que les Heriou-Shâ, les Khasetiou et les Haou-nebout avec un nom qui constitue pratiquement un *hapax legomenon* [3]. D'autre part, par sa composition même (forme verbale + substantif), l'expression *Rtḫw-k;bt* semble bien être de même nature que l'expression *bwtyw Ntr*. Si tel était le cas et si les Retehoukabet avaient, comme nous le croyons, un sens également général, il serait tentant d'y voir l'équivalent de l'expression *ḫ;styw nbt dmḏyw* qui termine l'énumération universaliste dans la phrase suivante [4]. Quoi qu'il en soit, le mot Haou-nebout est encore pris ici dans un sens vague, et c'est tout au plus si on peut dire qu'il désigne l'ensemble des populations nordiques par opposition aux habitants des pays étrangers du Sud. Encore cela est-il conjectural; et de toute façon, la traduction « Égéens » qui a été proposée pour

[1] Cf. Gauthier, *Dict. Noms géogr.*, t. III, p. 140.

[2] Cf. *Wört.*, II, 460 et V, 11.

[3] Hölscher, *Libyer u. Ägypter,* p. 59, n. 4, fait la même objection.

[4] Max Müller donne au mot *rtḥ* (*Rec. Trav.*, XXXI [1909], p. 187), le sens de « bind » qu'il rapproche du copte ⲱⲧⲣ « to bind together » (cf. Crum, *Copt. Dict.*, p. 532 = « tie »). Le mot *k;bt* désignant le « sommet du crâne », on doit se demander si l'expression qui pourrait se traduire : « les liés-quant-aux-crânes », n'est pas une image pour désigner les ennemis que le roi tient, les chevelures serrées dans son poing, avant de les massacrer (cf. les représentations du massacre des ennemis à toutes les époques).

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

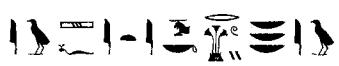
ce passage [1] ne pourrait se justifier, comme dans le cas précédent, que si elle était appuyée par un exemple sûr et contemporain, où le mot Haou-nebout aurait cette signification; cet exemple fait défaut.

Un document de l'époque d'Hatchepsout associe, lui aussi, les Haou-nebout aux pays situés au Nord de l'Égypte. Sur un bloc de grès rouge retiré des fondations du 3e pylône à Karnak, est gravée une scène où l'on peut voir la déesse du Delta, Ouadjet, offrant les signes ☥ et 𓏏 à la reine, coiffée de la couronne rouge de Basse Égypte, et accroupie aux pieds du dieu Amon. La légende qui accompagne cette scène déclare :

LXIV.  [2]

« Formule : O ma fille chérie Hatchepsout, tu as saisi ton diadème ...; sa corne [3] est stable sur ta tête, ta couronne-*meres* a percé le ciel. Tes flammes sont contre les Haou-nebout lorsque tu te lèves comme maîtresse de Pe et de Dep. A toi appartiennent la stabilité et la vie, etc. »

L'intérêt de ce texte est double; d'une part, il considère les Haou-nebout comme des ennemis puisque la flamme redoutable de la couronne rouge est tournée contre eux [4], — ce qui confirme les déductions tirées des documents LVI, LVII et P [5], — d'autre part, les Haou-nebout apparaissent en contact très net avec le delta, ce qui annonce certains textes ptolémaïques (cf. ci-dessous p. 181 et suiv.), et surtout ils sont mis en rapport avec les cités de Pe et de Dep à l'occasion d'un rite d'intronisation. Or, la mention des Haou-nebout à cette occasion se retrouve à l'époque ptolémaïque. Thot, qui porte un signe 𓋴 où est accroché un signe 𓋹, dit au roi :

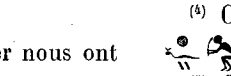
LXIV *bis*.  [6]

Ta crainte sera pour les Haou-nebout, et ta terreur à travers tous les pays étrangers.

[1] Cf. Grapow, Bossert, *Alt-Kreta,* p. 52, § 4 (cf. ci-dessus, p. 155, n. 1).

[2] *Inédit,* MM. Lacau et Chevrier nous ont aimablement autorisé à utiliser ce texte avant la publication qu'ils préparent.

[3] *Lit.* : « fil recourbé »; il s'agit de l'appendice enroulé qui orne la couronne rouge 𓋴.

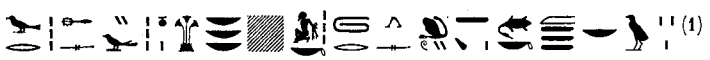
[4] Cf. l'épithète d'Amon  (sic) (cf. *P. Neschons,* I, 15).

[5] Cf. *B. I. F. A. O. C.,* 46 (1947), p. 155.

[6] Chassinat, *Edfou,* VI, p. 189, l. 12.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

C'est aux habitants du Nord-Est de l'Égypte que fait allusion un texte de la fin de la XVIII^e dynastie, en employant le mot Haou-nebout. En effet, à Karnak, un défilé de prisonniers, gravé sur le mur intérieur de la cour située entre le IX^e et le X^e pylône, est accompagné de la légende :

LXV. [1]

« Les vils chefs des Haou-nebout (disent) tes ⟨frayeurs⟩ elles parcourent les extrémités du monde et ta crainte est dans toutes les plaines. »

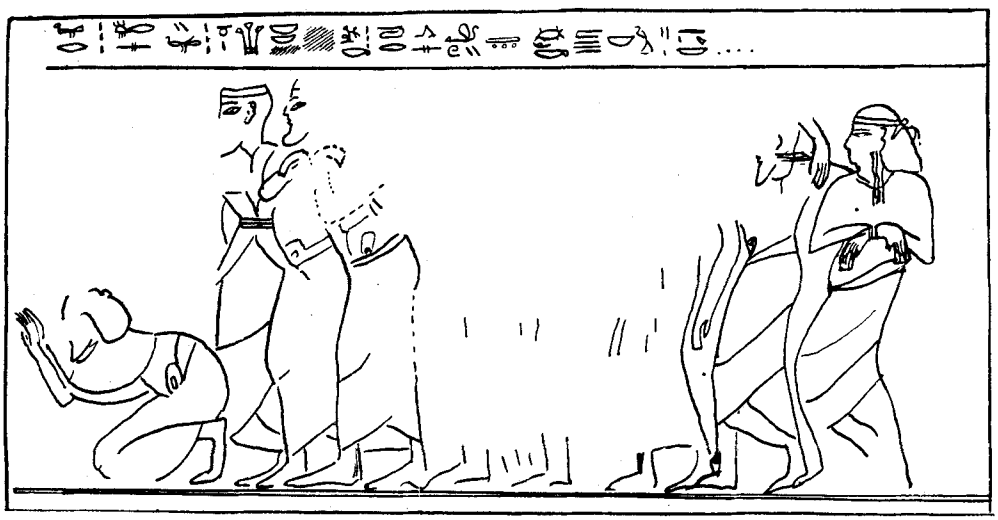


Fig. 3.

ce document est le seul, à notre connaissance, en dehors des listes des Neuf-Arcs qui fasse des Haou-nebout des peuples déterminés ayant des chefs susceptibles d'être figurés. Or, les prisonniers ainsi désignés (cf. fig. 3) sont barbus, le crâne rasé ou coiffé d'une lourde perruque ronde; ils sont vêtus d'une longue robe ornée parfois d'une sorte de chape et serrée à la ceinture. Ce type d'étranger est bien connu par des figurations de la XIX^e dynastie où il représente le plus souvent des Syriens [2]. Les Syriens ainsi accoutrés ne sont pas inconnus à la XVIII^e dynastie [3]. Il arrive d'ailleurs

[1] Wreszinski, *Atlas,* II, pl. 62.

[2] Id., *Atlas,* II, pl. 25 *a*, 25 *b*, 25 *c*, 35, 36, 36 *a*, 41, 54, 57, 57 *a*, 59 etc.

[3] Id., *Atlas,* I, pl. 4, 56, 248, 373, — femme, pl. 115.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

que d'autres peuples que les Syriens soient figurés sous ces traits; mais, dans ce cas, ce sont toujours des habitants de l'Asie [1]; il arrive même que l'on prête ces caractères aux peuples asiatiques les plus reculés [2]. Horemheb ayant fait campagne en Asie [3], il est normal de voir figurer des Asiatiques dans les reliefs figurés sur son ordre, et si l'on compare les représentations des « vils chefs des Haou-nebout » du pylône de Karnak, aux Asiatiques figurés dans la tombe d'Horemheb à Saqqarah, on s'aperçoit qu'ils sont identiques (cf. fig. 4) [4]. Il faut donc admettre qu'à la fin de la XVIII[e] dynastie, le mot Haou-nebout désignait un ensemble de peuples habitant l'Asie, incluant sans doute les Syriens. Remarquons, enfin, que dans le document LXV, les Haou-nebout déclarent que la crainte du Pharaon « parcourt les extrémités du monde... et toutes les plaines », c'est là un contexte nettement universaliste et l'on peut se demander si en faisant graver les chefs des Haou-nebout sous de tels traits et sous une telle rubrique, Horemheb n'a pas voulu simplement faire croire qu'il avait pénétré profondément en Asie.

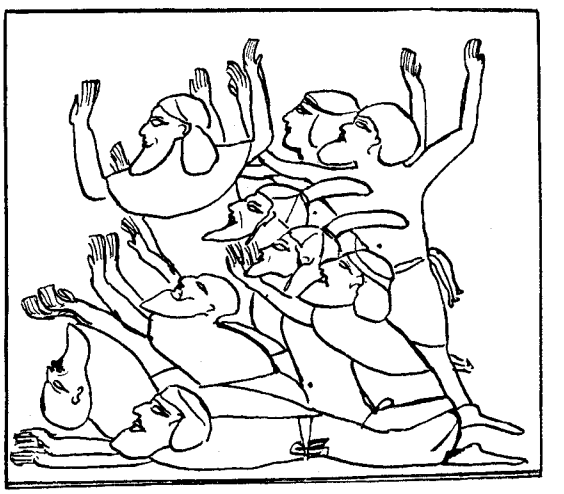


Fig. 4.

Le sens d'ensemble de peuples habitant l'Asie, qui semble établi dès la fin de la XVIII[e] dynastie, paraît avoir été fréquent durant la XIX[e] dynastie.

[1] *Mitanniens* : à la XVIII[e] dynastie, Id., *Atlas,* I, pl. 290 et 372 ; à la XIX[e] dynastie, Id., *ibid.,* II, pl. 3 (*1*) ; *Asiatiques* en général, Id., II, pl. 11, pl. 21 (10[e] et 16[e] chariots), pl. 21 *a* (5, 9, 13[e] chariots) pl. 24, 25 (fin du 1[er] rang et milieu du 2[e] rang), etc.

[2] Id., *ibid.,* pl. 38.

[3] Cf. Wiedemann, *P. S. B. A.,* XI, 425 et Bergmann, *Z. Ä. S.,* XXVII, 125-127. Les restes de la liste des peuples vaincus par Horemheb, gravée sur le X[e] pylône de Karnak (cf. Max Müller, *Egypt. Resear.,* I, pl. 56), confirment ce fait puisque sur les six noms lisibles, quatre se rapportent à la Syrie-Palestine (2, 3, 7, 8), un désigne une région assyrienne (5) et le dernier est le vieux nom du pays hittite (6).

[4] D'après Breasted, *Z. Ä. S.,* 38 (1900), p. 47, fig. 1.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

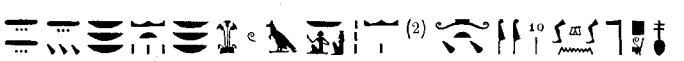
A Médinet Habou on trouve par trois fois, le mot Haou-nebout, dans des rubriques de sens très général qui semblent faire allusion aux ennemis du nord-est. Le premier de ces textes est sculpté sur le premier pylône du temple où il accompagne une scène du massacre des ennemis par le roi; on y lit :

LXVI. [1]

« J'ai fait que tes frayeurs soient dans les cœurs des (habitants des) pays Haou-nebout; ta terreur est grande dans leurs chairs. *Je t'ai mis à leur tête. Les Heriou-Shâ s'inclinent à ton nom.* »

Le deuxième et le troisième texte, exactement semblables, se trouvent respectivement, l'un sur la paroi intérieure de la première cour, où il accompagne également une scène de massacre, et l'autre sur le « migdol », face intérieure, on lit :

a) Devant le roi qui frappe les ennemis : « *Massacrer les chefs de tout pays étranger* », *b*) sous les pieds du roi en haut relief trois têtes d'ennemis et, à droite :

LXVII. [2]

« Toutes les plaines, toutes les montagnes, les Haou-nebout et les Pedjty-Shouty (*sic*) sont sous les pieds de ce dieu parfait. » *c*) *ibid.*, à gauche :

[3]

« Toutes les plaines, toutes les montagnes, les chefs des pays étrangers et les Heriou-Shâ sont liés sous les pieds de ce dieu parfait. »

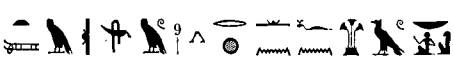
Ces textes, comme on le voit, ne diffèrent en rien des textes universalistes habituels, et si après beaucoup d'hésitations, nous nous sommes décidé à les classer à part, parmi les documents « géographiques », c'est surtout parce que, à cause de leur origine même, on ne manquera pas d'y voir des allusions à l'invasion des Peuples de la mer. En effet, la lutte contre les envahisseurs venus de la Méditerranée forme un des thèmes essentiels de la décoration du

[1] *Medinet Habu*, vol. II, pl. 101, col. 7-9.
[2] Cf. la graphie de la stèle d'Amosis (doc. LIV).
[3] *Medinet Habu*, vol. II, pl. 111 = Edgerton-Wilson, *Histor. Rec. of Ramses III*, p. 139.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

temple de Médinet Habou, et la graphie même du mot Haou-nebout dans la phrase universaliste du type A : *t;w nbw ḫ;swt nbw(t) H;w-nbwt* (cf. doc. LXVII) montre qu'ici, à l'inverse de ce qui se passe dans les documents universalistes, le mot a été compris comme un ethnique et non comme un géographique. Enfin, les termes employés sont suffisamment vagues pour pouvoir faire allusion à ces envahisseurs, bien que nous ne croyons pas que ce soit le cas. En effet, pour admettre que, dans ces textes, Haou-nebout désigne les Peuples de la mer, il faudrait que ce sens ait été établi par un contexte indubitable, car, les documents incriminés sont en eux-mêmes trop vagues pour justifier cette interprétation. Or, à Médinet Habou même, lorsque les textes parlent des Peuples de la mer, ils les désignent par l'énumération des tribus qui les composaient et ne donnent pas de nom général à la réunion de ces tribus. Ensuite, les listes figurées représentent, toujours à Médinet Habou, le Haou-nebout sous les traits d'un Asiatique. Rien donc ne permet de voir dans les Haou-nebout les Peuples de la Mer. Au contraire, la seule autre mention du mot à Médinet Habou semble en faire un Asiatique. Or, dans nos textes mêmes, Haou-nebout est associé aux Pedjtiou-Shou et aux Heriou-Shâ, tous deux Asiatiques. Si donc les phrases du document LXVII font allusion à des faits historiques (ce qui n'est pas certain), elles peuvent aussi bien se référer à la coalition asiatique que Ramsès III eut à combattre [1], qu'à l'envahisseur maritime. Or, si nous rapprochons cette constatation des déductions tirées de l'analyse des documents précédents (cf. notamment doc. LXV), nous voyons que, s'il fallait donner ici un sens précis au mot Haou-nebout, il désignerait, selon toute vraisemblance, les peuples de la coalition asiatique et non les Peuples de la mer.

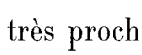
Mais ce sens d'ensemble de peuples de l'Asie, si vague qu'il soit, paraît encore trop précis pour certains textes comme celui que le papyrus Anastasi I nous a conservé et où le scribe Hori est qualifié d'*homme :*

LXVIII [II].  (var. ) [2]

« Qui ne révèle pas ce qu'il sait aux Haou-nebout. »

[1] Edgerton-Wilson, *l. c., passim.* — [2] Gardiner, *Egypt. Hieratic Texts,* 4, l. 11 (= Anastasi I, 2, 1), variantes, Posener, *Catal. Ostraca litt. de Deir el-Medineh,* pl. 27, n° 1049, l. 1-2.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

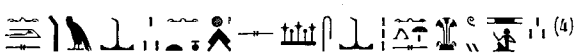
Haou-nebout a ici un sens très proche du mot  du *Livre des Morts* [1]. Comme l'indique le contexte [2] il ne peut désigner que les non-initiés, étrangers ou non, à qui on ne doit pas révéler les mystères religieux, les Barbares par excellence [3]; nous revenons ainsi au sens si fréquemment donné par d'autres documents (cf. doc. XXXVI, XXXVIII, XLI, LVIII, LX). Les textes ptolémaïques à l'époque même où Haou-nebout désigne les Grecs, ont gardé ce sens péjoratif tout en conservant, semble-t-il le souvenir du temps où Haou-nebout désignait un peuple habitant l'Asie. En effet, on peut lire à Denderah, à l'entrée d'une crypte :

« *Crypte sacrée, limite qui écarte les asiatiques* *loin de Sebekhet* ()

LXVIII *bis*. 

Les Fenkhou n'en approchent pas, les Haou-nebout n'y viennent pas, les Heriou-sha n'y viennent pas.

[L'autre montant de porte donne :]

 [4]

Les Aamou n'y pénétrent pas, les Shasou ne s'y cachent pas, les Haou-merou n'y vont pas.

Nous terminerons l'examen des textes géographiques par la stèle du Gebel Barkal, car ce document a été traduit en donnant au mot Haou-nebout le sens d'îles grecques. Le texte déclare :

« *C'est Rê qui a commandé cela pour moi. J'ai lié tout ce que son œil englobe; il m'a donné la terre dans sa longueur et sa largeur.*

[1] *Livre des Morts* (Budge), chap. CLXI et CXC.

[2] Cf. la traduction de Gardiner (*ibid.*, p. 6*, n. 21) des phrases encadrant la nôtre : « admitted to sacred ground... web priest of Sekhmet. »

[3] Il convient de remarquer que le document LXVIII apparaît en tête d'un texte que l'on a pu intituler : « Le voyage d'un Égyptien en Syrie »; il n'est donc pas impossible qu'il y ait eu une intention dans l'emploi de l'expression Haou-nebout.

[4] Photographie dans Chassinat, *Dendara*, V, pl. CCCLXI = Mariette, *Denderah*, III, pl. 26 *c*.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

LXIX.  (1)

« J'ai bottelé les Neuf-Arcs, les Îles qui sont au cœur de la mer, les Haou-nebout et les pays étrangers rebelles (ou bien, ce que nous préférons : *j'ai bottelé . . . les Îles qui sont au cœur de la mer des Haou-nebout*). »

Reisner traduit ce passage (2) « The islands in the midst of the Ocean, the Greek islands, the rebellious foreign lands », et A. H. Gardiner confirme cette traduction (3). Mais, comme pour les documents LXII, LXIII, LXV et LXVI, ce texte est, à lui seul, trop vague pour autoriser une traduction aussi précise. Même si l'on ne veut pas voir ici simplement l'expression *w;d-wr H;w-nbwt* qui désigne la Méditerranée orientale (cf. ci-dessus, p. 145), il ne s'ensuit pas que Haou-nebout puisse être pris avec le sens d'îles grecques. A l'inverse de ce que pense A. H. Gardiner (4), la succession même des expressions *'Iww ḫryw-ib W;d-wr* et *H;w-nbwt* rend pratiquement impossible la signification « îles grecques » pour ce deuxième terme. En effet, nous savons par d'autres documents que les « îles au cœur de la mer » désignent les îles de la mer Egée (5). Selon Gardiner, Haou-nebout désignerait donc exactement les mêmes îles; cela nous paraît peu probable. En effet, si les textes égyptiens ne reculent pas devant la tautologie, ils ne l'emploient quand même pas d'une façon aussi flagrante. Si nous avions eu, par exemple, une phrase construite sur le type * *dm;d·n·i . . . iww ḫryw-ib W;d-wr, šfšfyt·i m idbw H;w-nbwt,* il n'aurait pas été impossible effectivement que Haou-nebout ait eu le même sens que *iww ḫryw ib W;d-wr* mais, au lieu d'une construction parallèle, nous avons ici une juxtaposition qui, à notre avis, suffit à écarter la possibilité d'un même sens pour les deux expressions. Il reste donc deux traductions possibles : voir dans Haou-nebout un génitif direct qualifiant *W;d-wr* suivant l'expression fréquente *w;d-wr H;w-nbwt* (c'est la traduction que nous préférons) ou, tout en gardant la construction adoptée par Reisner et Gardiner, donner à Haou-nebout un sens différent. Il faut rappeler ici

(1) *Z. Ä. S.*, 69 (1933), p. 29, l. 14 du texte.

(2) *Ibid.*, p. 30.

(3) A. H. Gardiner, *Anc. Egypt. Onomastica,* text, vol. I, p. 207.

(4) A. H. Gardiner, *Anc. Egypt. Onomastica,* text, vol. I, p. 207.

(5) Davies, *Rock Tombs of Tel-el-Amarna,* III, pl. XIII et Gauthier, *Dict. noms géographiques*, I, p. 41.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

que le texte du Gebel Barkal a été rédigé pour commémorer la conclusion heureuse de la campagne de Thoutmosis III dans le Naharina (l. 12-13 du texte). Or, ce n'est pas la première fois que nous trouvons les Nebout mentionnés en rapport avec l'Euphrate. L'hymne triomphal de Thoutmosis III, les associe aux Mitanniens du Haut-Euphrate [1] et, comme dans la stèle du Gebel Barkal, d'ailleurs contemporaine, les distingue des « îles qui sont au cœur de la mer » [2]. Nous préférerions donc donner ici au mot Haou-nebout, son sens étymologique de « Ceux qui sont autour des Nebout », c'est-à-dire, à cette époque, un ensemble de populations de l'Asie lointaine englobant les Mitanniens. La phrase du Gebel Barkal devient alors intelligible. Destinée à commémorer une victoire de l'Égypte en Asie, la stèle affirme que le roi a pris possession des Neuf-Arcs (formule universaliste), des îles de la mer (allusion à la préparation maritime de l'expédition?) [3], des Haou-nebout (populations de la côte à hauteur du Haut-Euphrate, terme de l'expédition), et des étrangers rebelles (formule universaliste ou allusion à la révolte des pays asiatiques entre la 2e et la 5e campagne) [4].

Les documents que nous avons utilisés jusqu'à présent sont tous antérieurs à la XXVIe dynastie. Comme on a pu le voir, aucun d'entre eux ne justifie la traduction « crétois » ou « égéens ». A la période la plus ancienne (de la XIe au début de la XVIIIe dynastie), il est possible que l'expression Haou-nebout, tout en conservant le caractère vague qu'elle a dans les textes universalistes, ait encore été employée pour désigner l'ensemble des populations asiatiques, à partir de la côte du delta égyptien, jusqu'à un point indéterminé au Nord-est (doc. LXII, LXIII et LXIV); mais, au Nouvel Empire, elle a manifestement un sens beaucoup plus large, elle désigne, bien entendu, l'ensemble des populations de la côte d'Asie Mineure (doc. LXV, LXVI et LXVII) jusqu'à la hauteur du Haut-Euphrate (doc. LXIX), mais aussi les Barbares en général, sans distinction d'origine ni de race (doc. LV, LVII et LXVIII).

A partir de la XXVIe dynastie, l'expression prend nettement le sens de « Grecs ». C'est ainsi que dans un texte daté de l'an III d'Amasis, nous lisons :

« *On vint dire à Sa Majesté* (*Amasis*) : « *Apriès a fait voile vers le sud...* »

[1] Cf. *B. I. F. A. O. C.*, XLVI (1947), p. 152, document K. — [2] Id., *ibid.*, p. 153 et n. 2. — [3] 7e campagne, cf. *Urk.*, IV, 690-696. — [4] Cf. *Urk.*, IV, 685, l. 4-5.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

LXX.  (1)

« Des vaisseaux . . . des Haou-nebout innombrables parcourent le Delta. »

Il n'y a pas de doute que ce texte fait allusion aux mercenaires ioniens et cariens qui appuyèrent Apriès (2), il est donc possible de traduire ici Haou-nebout par « Grecs », puisque parmi ces mercenaires figuraient effectivement, et peut-être en majorité, des Grecs, mais il faut souligner que ceux-ci étaient des Grecs des colonies *asiatiques* (3).

Un texte contemporain, mais d'Apriès, confirme cette interprétation. Une statue provenant d'Éléphantine et aujourd'hui conservée au musée du Louvre, fait allusion à ces mêmes mercenaires dans les termes suivants :

LXXI.  (4)

« De même que vous m'avez sauvé d'une situation pénible à cause de la troupe de syriens, grecs, asiatiques et autres. »

Le texte poursuit en faisant allusion à la tentative de désertion de ces troupes mercenaires ; il s'agit ici de déserteurs comme ceux auxquels Hérodote et Diodore (5) font allusion ; parmi ceux-ci se seraient trouvés des mercenaires Haou-nebout qui désigneraient donc ici aussi des Grecs d'Asie (6).

Ainsi, le mot Haou-nebout désigne certainement des Grecs à partir de la XXVI^e^ dynastie bien qu'on puisse se demander si l'amiral Hor qui s'intitule  (7) « *le comte, le prince, chancelier du Nord, compagnon unique, aimé, confident du roi dans les pays étrangers des Haou-nebout* » ne fait pas allusion au voyage, ou à la campagne militaire (?), que Psammétique II

(1) Stèle de l'an III d'Amasis, col. 3. Le texte est peu sûr, cf. Daressy, *R. T.*, 22 (1900), p. 2, col. 3. Sur les précautions à prendre en l'utilisant, cf. Breasted, *A. R.*, IV, § 996.

(2) Cf. Hérodote, II, 154 et 163.

(3) Cf. la présence de mercenaires Grecs d'*Asie* en Égypte sous les Saïtes : cf. Ed. Meyer, *Gesch. d. Alt.* (1937), III, p. 429-430, ces Grecs sont accompagnés d'Asiatiques (Cariens, Phéniciens), cf. *ibid.*, et, p. 429, n. 1.

(4) Statue A. 90 du Louvre = Schäfer, *Klio*, vol. IV (1904), p. 157 et pl. 2.

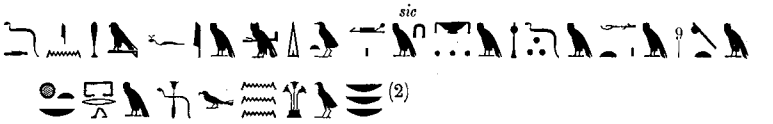
(5) Hérodote, II, 30, Diodore I, 67.

(6) Ces mercenaires venaient d'Ionie et de Rhodes cf. Ed. Meyer, *Gesch. d. Alt.* (1937), III, p. 429-430.

(7) Petrie, *Hyksos and Israelite Cities*, pl. XX, p. 18-19. Cf. ci-dessous, doc. C, p. 187.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

entreprit en Phénicie[1]. En tout cas, après la XXVI^e dyn. le mot continue à désigner des Grecs, bien que certains documents ne soient pas absolument probants. C'est ainsi que la stèle de Naucratis, datée de l'an I de Nectanébo I (358 av. J.-C.) fournit un exemple intéressant :

LXXII. [2]

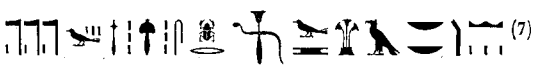
« Alors Sa Majesté dit : « faites que soit donné un dixième de l'or et de l'argent, du bois « brut et du bois travaillé et de tous les produits qui viennent de la mer des Haou-nebout. »

Étant donné que sous la XXVI^e dynastie le mot Haou-nebout désignait des Grecs, il est possible que l'expression *w;d-wr Ḥ;w-nbwt* ait été comprise à la XXX^e dynastie comme « la mer des Grecs »; mais il est remarquable que les produits taxés, et bien qu'il s'agisse ici d'importations *grecques,* correspondent aux produits traditionnels amenés par les tributaires asiatiques[3], et on est obligé de se demander si cette expression n'est pas l'héritière de  « *la mer des Neb(ou)tiou* », qui semble attestée dès le Moyen Empire[4], et qui désignait sans doute alors la Méditerranée orientale comme le faisait déjà la périphrase *dbn phr ḥ; Nbwt*[5]. Nous retrouvons d'ailleurs l'expression *w;d-wr Ḥ;w-nbwt* à l'époque grecque, dès la conquête d'Alexandre :

LXXIII. [6]

« Il fit sa résidence... sur le bord de la mer des Haou-nebout. »

et sous Ptolémée VII à Edfou :

LXXIV. [7]

« Tous les grands et nombreux dieux excellents qui ont créé la mer des Haou-nebout. »

[1] Cf. Griffith, *Rylands Papyri,* III, p. 92-97.

[2] Stèle de Naucratis = Erman-Wilcken, *Z. Ä. S.,* 38 (1900), p. 130. Traduction récente de Gunn dans *J. E. A.,* 29 (1943), p. 58. Gunn traduit « the Greek sea ».

[3] Cf. par exemple *Urk.,* IV, 669, 691, 699, etc...

[4] *B. I. F. A. O. C.,* XLVI (1947), p. 150, exemple F.

[5] Cf. ci-dessus, p. 145 et 173.

[6] Sethe, *Urk.,* II, 14.

[7] Chassinat, *Edfou,* t. IV, p. 267.

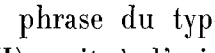
BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

cette phrase paraît être un écho des hymnes plus anciens et il est difficile de ne pas la rapprocher du document XXXII qui mentionne « la mer qui traverse les Haou-nebout » et des documents XXXVII, XXXVIII et XLVI. L'expression paraît donc antérieure à la Basse Époque et c'est, à notre avis, une erreur de la traduire par la « Mer des Grecs », l'expression s'étant formée à une époque où le mot Haou-nebout n'avait pas le sens de « Grecs ».

A la XXX^e^ dynastie encore, d'ailleurs, un document paraît avoir conservé lui aussi la tradition des textes universalistes. Il est malheureusement obscur et fort dégradé, on y lit :

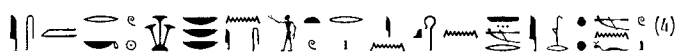
LXXV. [1] [2]

« ... Les Neuf-Arcs sont couchés sous ses pieds, son bras est fort (ou victorieux) parmi les Chefs (?) des Haou-nebout, sa crainte... »

l'esprit du texte est ici universaliste (comparer aux documents XIII-XVIII) et il se pourrait qu'une phrase du type :  (var. )  (doc. LVI, LVIII, LXVI), soit à l'origine de l'affirmation *ḫ·f nḫt m wrw Ḥ3w-nbwt* qui équivaut à l'affirmation de la puissance du roi contre les chefs Haou-nebout. Il est donc possible que nous ayons ici une allusion à la défaite des Grecs d'Iphicrate et des Perses sous les murs de Memphis. Haou-nebout, dans ce cas, désignerait à la fois des Grecs et des Perses, c'est-à-dire que le sens d'ensemble de peuples habitant l'Asie, ne serait pas encore perdu.

Sur une statuette qui a été datée de la XXX^e^ dyn. [3] on peut lire dans une prière à un dieu :

« *Je t'ai été fidèle depuis mon enfance...* »

LXXVI. [4]

« Certes, même au temps des Haou-nebout j'étais consulté (*lit.* ma parole était appelée) par le prince d'Égypte qui m'aime. »

[1] Roeder, *Naos* (*Catal. génér. Caire*), p. 78, n. *h*, propose .

[2] Roeder, *l. c.*, n° 7021, p. 78.

[3] *Z. Ä. S.*, XVIII, p. 51.

[4] *Z. Ä. S.*, 1880 (XVIII), p. 51 = Vienne, statuette, inv. n° 20.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Mais la date de la XXX^e^ dynastie est certainement à rejeter : en effet, la mention du « temps des Haou-nebout » ne pourrait s'appliquer, à cette date, qu'à la première époque perse, puisque, à la XXX^e^ dyn., les Grecs n'ont pas encore conquis l'Égypte et que ce ne peut-être une allusion à l'époque saïte révolue depuis plus d'un siècle et demi au moment où aurait vécu le rédacteur du texte. Il faudrait donc admettre que Haou-nebout désigne les Perses seuls, ce qui ne serait attesté nulle part ailleurs. En réalité la statuette doit dater du début de l'époque ptolémaïque comme semble l'indiquer l'emploi de  pour désigner le roi d'Égypte.

Quoi qu'il en soit, à partir de l'époque ptolémaïque, les textes officiels traduisent le mot Hellènes des documents grecs par l'expression Haou-nebout. Dès la conquête d'ailleurs, un texte lui donne ce sens général. On peut lire, en effet, dans la stèle de Naples (le dédicant s'adresse à son dieu Harsaphès)

LXXVII. [1]

« Tu m'as protégé dans le combat des Haou-nebout ; lorsque tu repoussas l'Asiatique, *et qu'ils* (*les Haou-nebout*) *massacrèrent des millions d'hommes près de moi.* »

Il s'agit manifestement ici des combats qui mirent fin à la domination perse en Asie comme en Égypte et le mot Haou-nebout ne peut désigner que les Grecs de l'armée d'Alexandre.

La stèle du Satrape, légèrement postérieure à la stèle de Naples déclare :

LXXVIII. [2]

« Il assembla de nombreux Grecs avec leurs chevaux *et de nombreux bateaux avec leurs troupes.* »

Il est hors de doute que Haou-nebout désigne ici la cavalerie macédonienne qui prit part à la campagne de Syrie.

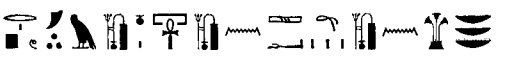
A partir des premiers Ptolémées, le mot Haou-nebout n'aura plus d'autre sens, tout au moins dans les décrets officiels. C'est celui que lui donne le décret de Canope :

LXXIX. 

ἀναγραψάτωσαν... εἰς στήλην λιθίνην

[1] Tresson, *B. I. F. A. O. C.*, XXX (1931, *Mél. Loret*), p. 381, l. 10-11 du texte. — [2] Sethe, *Urk.*, II, 15.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

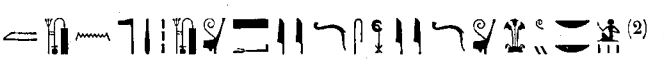


ἡ χαλκῆν ἱεροῖς γράμμασιν καὶ αἰγυπτίοις καὶ ἑλληνικοῖς (1)

« Cette décision... sera gravée sur une stèle de pierre ou de bronze en écriture hiéroglyphique, démotique et grecque. »

Le décret de Rosette, légèrement postérieur, donne une version similaire :

« *Ce décret sera gravé sur une stèle.*

LXXX.  (2)

Dém. : *n sḫ md-ntr sḫ šʿt sḫ Wynn*
τοῖς τε ἱεροῖς καὶ ἐγχωρίοις καὶ ἑλληνικοῖς γράμμασιν
en écriture hiéroglyphique, démotique et grecque. »

on voit que le texte démotique pour désigner les Grecs emploie le mot *Wynn* qui est très différent de Haou-nebout.

Le texte grec des décrets de Philae a été perdu, mais le texte démotique subsiste et on y lit :

LXXXI.  (3)

Dém. *Hʒʿ·f mtkt(i)ʾt n Wynn ʾm-w ḥn n ṯm(t)w ʾr-ʾr(?)-ḥnt (?) w n-rmtw tʾ Kmy.*

« Il y plaça des (troupes) de Grecs (pris) parmi les gens qui (suivant son ordre) étaient venus en Égypte. »

Les textes privés donnent eux aussi le même sens au mot Haou-nebout; on lit, en effet, dans la stèle Harris :

LXXXII.  (4)

« Je me rendis à la résidence des rois Grecs qui se trouve au bord de la mer. »

Il s'agit ici, bien entendu, d'Alexandrie comme le texte le précise par la suite.

(1) Sethe, *Urk.*, II, 153-154 (quatre variantes connues).

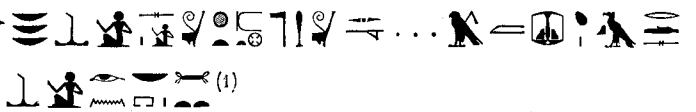
(2) Sethe, *Urk.*, II, p. 197.

(3) Max Müller, *Egypt. Resear.*, III, pl. 25-26, 10 *d* du texte (=p. 72).

(4) Brugsch, *Thesaurus*, V, p. 943; M. Maystre nous a aimablement communiqué sa copie de cette inscription qui n'a plus été publiée depuis 1865.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Une statuette du musée du Caire, à la suite d'épithètes qualifiant le dédicant écrit :

LXXXIII. [1]

« Grec, habitant de Naucratis (?), prêtre de Min, etc. Horemheb, fils de Kardes, né de la dame Settet. »

Malgré son nom égyptien et bien qu'il fût prêtre de Min, Horemheb, comme l'indique le nom de son père[2] était donc un Grec.

Ainsi, dans les textes officiels comme dans les textes privés, le mot Haou-nebout, à l'époque ptolémaïque, a incontestablement le sens de « Grecs ». On le trouve encore sous Tibère au temple de Philae :

« Tibère fut alors à agrandir son héritage au sud d'Edfou dans les pays des Nubiens (puis) il frappa les Asiatiques, tua les Mentiou

LXXXIV. [3]

« massacra dans les pays Amou, fit reculer les Libyens, et foula aux pieds les Haou-nebout. »

Il est probable que ce texte, purement universaliste, n'a aucune signification historique ; il faut rappeler cependant que c'est sous Tibère que la Cappadoce (Euphrate et Taurus) fut annexée à l'Empire[4] ; la mention des Asiatiques, Mentiou, Amou et Haou-nebout cache-t-elle une allusion à cet évènement pourtant pacifique ?

S'il est hors de doute que Haou-nebout ait servi à désigner les Grecs, il n'en est pas moins évident que c'est un mot savant, puisqu'il n'est employé que dans les documents hiéroglyphiques. La désignation populaire, celle qui passa en copte[5], était celle de *Wynn* calquée sur le mot « Ioniens »[6]. Il est remarquable que ce soit aux Ioniens que se réfère le mot vulgaire. En effet,

[1] Borchardt, *Statuen u. Statuetten,* IV, p. 120.

[2] Cf. Preisigke, *Namenbuch* : Καρεώτης.

[3] Lepsius, *Denkm.,* IV, pl. 74 *c.*

[4] *Cambridge Ancient History* (1936), vol. XI (A. D. 70-192), p. 608.

[5] Cf. Crum, *Copt. Dict., s.v.* ογεειενιν.

[6] Pour Wynn = Ioniens, cf. Max Müller, *Asien u. Europa,* p. 370, n. 3 et Griffith, *Rylands Papyri,* III, p. 132, n. 7 et p. 420.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

parmi les Grecs qui pénétrèrent en Égypte, à l'époque saïte tous n'étaient pas Ioniens, Hérodote [1] signale la présence de nombreux Doriens. L'appellation d'Ioniens indique donc que les Égyptiens rencontrèrent d'abord les Grecs d'Asie Mineure et explique du même coup pourquoi les scribes leur donnèrent le nom d'Haou-nebout qui, au Nouvel Empire encore, désignait les habitants de la côte d'Asie Occidentale et Mineure.

Le sens nouveau du mot Haou-nebout n'oblitéra d'ailleurs pas complètement le sens traditionnel et les textes ptolémaïques conservent de nombreux exemples de ce fait. C'est ainsi que l'on peut lire dans un texte d'Edfou nettement universaliste [2] :

« *Les grands sont venus de tous les pays, ils conduisent à ce dieu unique*

LXXXV.  [3]

« . . . ce qui provient des champs depuis le sud de la Nubie (Ouaouat) jusqu'aux extrémités des Haou-nebout. »

L'emploi du mot Haou-nebout pour désigner l'extrême nord en opposition à la Nubie qui désigne le Sud rappelle les documents universalistes anciens tels que les documents XVIII et XXIII. Nous retrouvons la même tradition à Dendérah où on lit :

LXXXVI.  [4]

« [*le Grand dieu*]. Qui écrase les ennemis et dont la crainte (va) jusqu'aux Haou-nebout. »

cette phrase paraît être la copie des textes universalistes anciens (cf. doc. XVIII).

Figurations des dieux Nils et des personnages géographiques. — L'emploi du mot Haou-nebout dans les textes ptolémaïques avec son sens traditionnel se retrouve dans toute une catégorie de documents très fréquents à l'époque grecque : les figurations des dieux Nils et les défilés de dieux et déesses des nomes et des champs.

[1] Hérodote II, 178.

[2] Cf. Les paroles d'Harsamtaoui (p. 19) , etc.

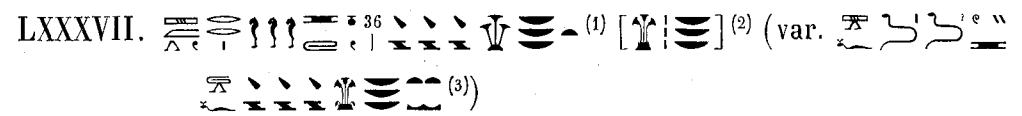
[3] Chassinat, *Edfou,* t. VI, p. 27.

[4] Chassinat, *Dendara,* III, p. 17.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

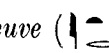
C'est ainsi qu'à Edfou, dans la chambre du Nil, on lit devant le 9e Nil surmonté de la plante du Nord :

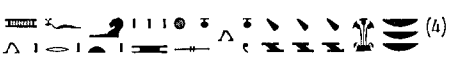
« Je t'ai apporté le Nil qui fait reverdir, le fleuve qui cause toute inondation...

LXXXVII.  (1) [] (2) (var.) (3)

« Il passe par les embouchures et parcourt les rivages des Haou-nebout. »

que l'on retrouve sous une forme légèrement différente à Denderah :

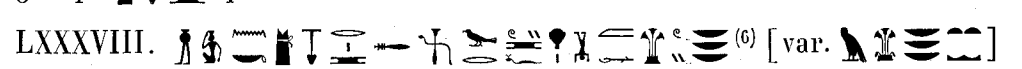
« Je t'apporte le fleuve () *qui fait vivre des millions (d'êtres) par l'inondation...*

LXXXVII *bis.*  (4)

« Il passe ⟨par⟩ les embouchures, il a traversé les rivages des Haou-nebout. »

Ces documents sont particulièrement suggestifs. Comme nous l'avions indiqué en étudiant le sens étymologique de l'expression, l'élément *nebout* paraît lié à une idée fluviale. La même idée semble attachée à l'expression tout entière. Les rivages des Haou-nebout, c'est ce qui suit immédiatement les embouchures du Nil. Nous rejoignons donc directement le sens étymologique du mot « Ceux qui sont autour (au delà) des Nebout » étant entendu que les Nebout désignent une formation maritimo-fluviale du Nil (5).

Un autre texte d'Edfou semble faire allusion au même fait. Il accompagne un défilé de génies géographiques. Derrière un personnage revêtant la forme d'un dieu Nil, la tête surmontée du signe  sur lequel est représenté le groupe  qui est le nom d'un canal du Delta, on lit :

LXXXVIII.  (6) [var.]

« Je t'amène le canal Hen-sema-rô, avec son lac (?), il se déverse (*lit.* renverse) dans le Haou-nebout. »

(1) Chassinat, *Edfou,* t. II, p. 252, l. 35-36 du texte.

(2) *Ibid.,* t. III, p. 156.

(3) Drioton, *Fouilles à Médamoud* (1925) — *Les Inscriptions,* p. 112, n° 263.

(4) Mariette, *Dendérah,* I, pl. 58b, col. 13.

(5) Cf. *B. I. F. A. O. C.,* XLVI (1947), p. 156-157.

(6) Chassinat, *Edfou,* IV, p. 35. *Var.* à Denderah cf. Dümichen, *Geogr. Inschrift.,* IV, pl. CXXIII.

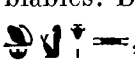
BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ainsi, ici également, les Haou-nebout sont situés à la sortie immédiate de l'Égypte. L'idée de renversement (cf. ) est peut-être due à la vieille conception du fleuve qui tourne autour du monde (d'où d'ailleurs l'idée du cercle qui tourne *autour* des nebout). C'est donc à une notion très ancienne que se réfère ce texte.

Un document plus obscur, provenant également d'Edfou, semble faire allusion à un fait semblable. Il est gravé sur le mur extérieur du pronaos et accompagne un défilé de dieux Nils et de personnifications des vergers et des champs. Devant le 29e et avant-dernier personnage, un dieu Nil, on lit :

LXXXIX. [1]

« Il t'apporte le canal Maaty, qui est tendu (comme un filet) autour des Haou-nebout et se jette dans le cercle des Rekhyt, fuyant devant toi avec le canal-meh chaque jour pour apporter l'eau de libation à la mer. »

Cette fois encore, et bien que ce texte apparaisse dans un défilé conduit par le roi de Haute Égypte, les Haou-nebout sont mis en rapport avec le fleuve, d'une part, et la mer d'autre part. L'expression *iḫy Ḥ;w-nbwt* rappelle curieusement l'hymne à Ptah de Berlin (doc. XLVI) qui donne : *st ỉdbw ỉḫ Ḥ;w-nbwt* et prouve que le texte ptolémaïque utilise une tradition ancienne. Un document similaire provenant, lui aussi, d'Edfou, doit s'inspirer de sources semblables. Devant un personnage en forme de dieu Nil, la tête surmontée de , on lit :

XC. [2]

sic

« Je t'amène le canal. . . , dont la masse gonfle le grand cercle, pour ton Ka, . . . la principauté, sur les Haou-nebout et la paix dans le cercle des Rekhyt. »

Le fait que les Haou-nebout sont ici mis en parallèle avec le *šn Rḫyt* prouve que ce document est apparenté aux documents LXXX, LXXXVIII et LXXXIX,

[1] Chassinat, *Edfou,* IV, p. 369. Variantes du même texte par deux fois à Kalabcheh, cf. Gauthier, *Le Temple de Kalabchah,* t. I, p. 76 et 79, le texte de Kalabcheh donne , etc.

[2] Chassinat, *Edfou,* IV, p. 172.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

bien que dans l'esprit du rédacteur l'expression  ait pu être une allusion à la race du Pharaon.

Le document XII que nous avons longuement étudié dans les listes des Neuf-Arcs [1], et qui provient également d'Edfou, aurait pu être classé ici puisqu'il accompagne un défilé de dieux Nils. Mais le temple d'Edfou n'est pas le seul à fournir des documents de ce genre. A Dendérah, dans la cour de la chapelle du Nouvel an, accompagnant la figuration du Nil du Nord [2], on peut lire la légende :

« *Il t'apporte le Nil du Nord, à partir du territoire de Dendérah, pour faire libation à ton Ka le premier de l'an*

XCI.  [3]

« Il conduit vers toi le canal *Shenty* qui parcourt les Haou-nebout pour amener la nourriture aux Vivants. »

Le canal doit sans aucun doute être rapproché du et du des documents LXXXIX et XC. L'intérêt est ici que les Haou-nebout apparaissent dans un texte mentionnant une fête de nouvel an et que, d'autre part, le fait de parcourir les Haou-nebout assure la nourriture aux vivants.

Enfin, à Philae, à l'époque romaine, dans un défilé de dieux Nils, on lit devant le dieu que surmonte le groupe  [désignation du « tombeau » d'Osiris à Bigeh (I^re^ cataracte)] :

XCII.  [4]

« Tu donnes l'Égypte au roi qui te satisfait par ses desseins, et les Haou-nebout lui appartiennent en surcroît. »

Dans ce texte, bien qu'il soit universaliste d'esprit (cf. l. 2-3 du texte), il semble que la signification « grecs » ait influencé le lapicide.

Ainsi les textes ptolémaïques semblent avoir gardé vivace la tradition ancienne qui plaçait le pays et les habitants Haou-nebout près de la mer, à

[1] Cf. ci-dessus, p. 13 et suiv.

[2] Il convient de remarquer que le Nil du nord est suivi de 8 porteurs soit 9 personnages en tout : il y a là un souci d'universalisme.

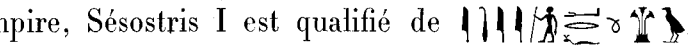
[3] Chassinat, *Dendara*, IV, p. 203.

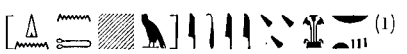
[4] Dümichen, *Geogr. Inschr.*, III, pl. XXVI, l. 3-4.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

partir de l'endroit où le Nil quittait l'Égypte pour se perdre dans la Méditerranée. Cette tradition concorde tellement avec le sens étymologique de l'expression qu'il est impossible de voir dans cette concordance un effet du hasard. Les scribes ptolémaïques ont dû utiliser des sources anciennes qui conservaient le souvenir de la localisation primitive des Nebout et du peuple Haou-nebout. Cette localisation était si proche du Nil, que des canaux du Delta étaient censés la traverser (doc. LXXXVII, LXXXVIII, LXXXIX et XCI). Cela explique pourquoi dans le document LXIV, c'était la déesse du Delta, Ouadjet, qui affirmait que les flammes de l'Uraeus royale étaient dirigées contre les Haou-nebout.

Les titres et épithètes. — Une dernière catégorie de textes semble résumer l'évolution du sens de l'expression Haou-nebout. Cette expression est en effet assez fréquemment employée dans les titres.

Déjà au Moyen Empire, Sésostris I est qualifié de  (doc. LIX) et, dans la stèle d'Amosis (doc. LIV) la reine était qualifiée de  « *Maîtresse des rivages Haou-nebout* » ce qui ressemble suffisamment à un titre réel pour que Ed. Meyer s'y soit trompé et ait fait de la reine Ahmosis-Nefertari une princesse « crétoise ». En réalité, ce titre devait être honorifique et pratiquement sans signification politique puisque Hatchepsout prend un titre similaire. Au temple de Deir-el-Bahari, le dieu Amon lui dit :

XCIII.  [1]

« Je te donne (la principauté) comme prince des rivages Haou-nebout. »

à Karnak le même dieu lui assure :

XCIV.  [2]

« (*Je t'ai fait*) roi d'Égypte, gouverneur du désert, prince des rivages Haou-nebout. »

Ce titre n'est d'ailleurs pas particulier à Hatchepsout. Si Thoutmosis III ne semble pas l'avoir porté, Horus Behedite lui affirme cependant

[1] Lepsius, *Denkm.*, III, pl. 14 = Sethe, *Urk.*, IV, 284. — [2] *Urk.*, IV, 282.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

 « *tu gouvernes les Haou-nebout* » (doc. LIII), formule que nous retrouvons à la XXX[e] dynastie, sous Nectanebo I, dans la phrase :

« *L'œil de Rê, l'unique, le serpent de Rê* (= *l'Uraeus*)

XCV. (1)

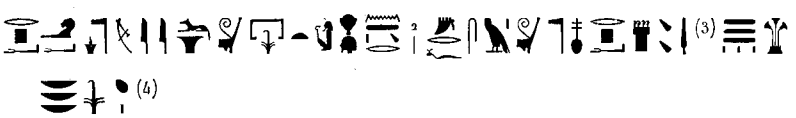
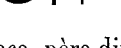
« Qui rend stable la fonction de prince des rivages Haou-nebout. »

Aménophis III porte le même titre qu'Hatchepsout :

XCVI. (2)

« Prince des rivages Haou-nebout. »

Le fait qu'Hatchepsout et Aménophis III ont porté un tel titre suffirait à lui seul à écarter la traduction « Égéens ». S'il était déjà difficile d'admettre qu'Ahmosis-Nefertari, en pleine guerre de libération de l'Égypte contre les envahisseurs Hyksôs, ait pu gouverner la Crète, cela est impossible pour Hatchepsout et Aménophis III dont les règnes sont mieux connus. On remarquera le parallèle (doc. XCIV) entre l'Égypte, le désert et les rivages Haou-nebout. Il doit se comparer aux textes universalistes généraux (A) qui mettent en parallèle *t;w nbw ḫ;swt nbwt Ḥ;w-nbwt;* c'est une façon d'affirmer que le roi gouverne l'univers et c'est pourquoi nous retrouvons des expressions similaires en forme de titre. C'est ainsi que sous Ramsès III, une stèle encore inédite du musée du Caire porte les titres :

XCVII.  (3)  (4)

« Comte, prince, père divin, aimé (du dieu), maître des secrets du palais royal, gouverneur qui préside au Pays tout entier, prêtre-sem du dieu bon (roi), comte, Celui-du-Rideau (5) du double Pays chef des pays Haou-nebout, prince royal, etc. »

(1) Lepsius, *Denkm.*, III, pl. 285 *b*.

(2) Id., *ibid.*, pl. 87 *a*.

(3) Le *ḫrp* est très allongé, au point de ressembler au signe de l'arbre.

(4) Stèle du Musée du Caire, *inédite*, n° 87.829 du *Journal d'Entrée*.

(5) Cf. Gardiner, *Egypt. Gram.*, p. 482.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

A *rpʿ tꜣ t(y) tꜣwy* s'oppose *ḫrp tꜣw Ḥꜣw-nbwt*. Ce n'est en fait que le parallèle entre l'Égypte et les barbares que nous avions déjà rencontré (cf. doc. XXXVI, XXXVIII, XL, LVII, LX etc.). Il faut remarquer cependant, que cette stèle provient de Qantir [1]. Le prince Soutekh-her-khepeshef qui portait ces titres a donc pu avoir effectivement sous sa juridiction les pays de la côte syro-palestinienne conquis par Ramsès III.

A partir de la XXVI[e] dynastie, le mot Haou-nebout apparaît dans des titres portés par des particuliers et non plus par les rois ou les princes. Il n'est pas impossible que, pendant un temps au moins, il ait encore servi à désigner non pas les Grecs seuls mais un ensemble de peuples de l'Asie comprenant aussi bien des Grecs d'Ionie et des Îles que des Cariens. C'est ainsi que sur un sarcophage du temps de Psammétique II, on peut lire le titre :

XCVIII.  [2]

« Le chef des Haou-nebout Potasimto. »

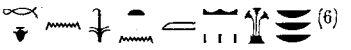
Ce titre est un titre militaire [3] qui désigne le chef égyptien des mercenaires *ioniens, rhodiens et cariens* [4] employés par les rois Saïtes. On le retrouve sous une forme un peu différente dans les titres :

XCIX.  [5]

« Chef des étrangers Haou-nebout. »

C *a*.  [6]

« Gouverneur des pays Haou-nebout. »

C *b*.  [6]

« Confident du roi dans les pays étrangers Haou-nebout. »

Le titre *ḫrp ḫꜣstyw Ḥꜣw-nbwt* qui rappelle curieusement le titre porté par le prince Soutekh-her-khepeshef, pourrait faire allusion au voyage de Psammétique II en Phénicie [7] ; en effet, le même monument (C *b*) décerne à l'amiral

[1] D'après le *Journal d'Entrée du Musée*, la stèle proviendrait de Qantir.

[2] Cf. *Rec. Trav.*, XX, p. 79 et Rowe, *Ann. du Serv.*, XXXVIII (1938), p. 169.

[3] Cf. Lefebvre, *Bul. Soc. Arch. Alexandrie*, 1925, p. 51.

[4] Cf. *Ibid.*, p. 49 (avec bibliographie).

[5] Wiedemann, *Rec. Trav.*, VI, p. 117.

[6] Petrie, *Hyksos and Israelite Cities*, pl. XX.

[7] Griffith, *Rylands Papyri*, III, p. 92-97.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

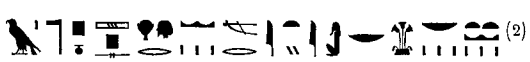
Hor qui le fit élever, l'épithète de : *Confident du roi dans les pays Haou-nebout* ce qui pourrait faire allusion à une activité diplomatique.

Avec l'époque ptolémaïque, on trouve, comme il fallait s'y attendre, le mot Haou-nebout employé dans les expressions se rapportant aux souverains lagides. C'est ainsi que l'on peut lire au Mammisi d'Edfou :

CI. [1]

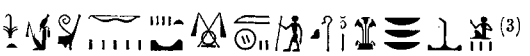
« Horus qui a gouverné en Égypte et parcouru le pays des Haou-nebout... Prince d'Égypte qui a parcouru les Haou-nebout. »

Le *phr·n·f t; Ḥ;w-nbwt* semble être une réminiscence des *Textes des Pyramides* et l'ensemble du document paraît être à double sens reprenant une formule ancienne en lui donnant un sens nouveau. Mais le plus souvent, le sens de « Grecs » est adopté purement et simplement, semble-t-il, sans arrière pensée. C'est ainsi qu'à la suite des cartouches royaux, on lit à Dendérah :

CI *bis*. [2]

« Horus, ce dieu noble qui préside aux pays étrangers, l'aimé, le prince maître des Grecs. »

ou encore :

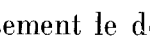
CII. [3]

« Le roi des Neuf-Arcs entiers (*bis*), le prince qui gouverne des Grecs. »

que l'on retrouve dans le même temple sous la forme :

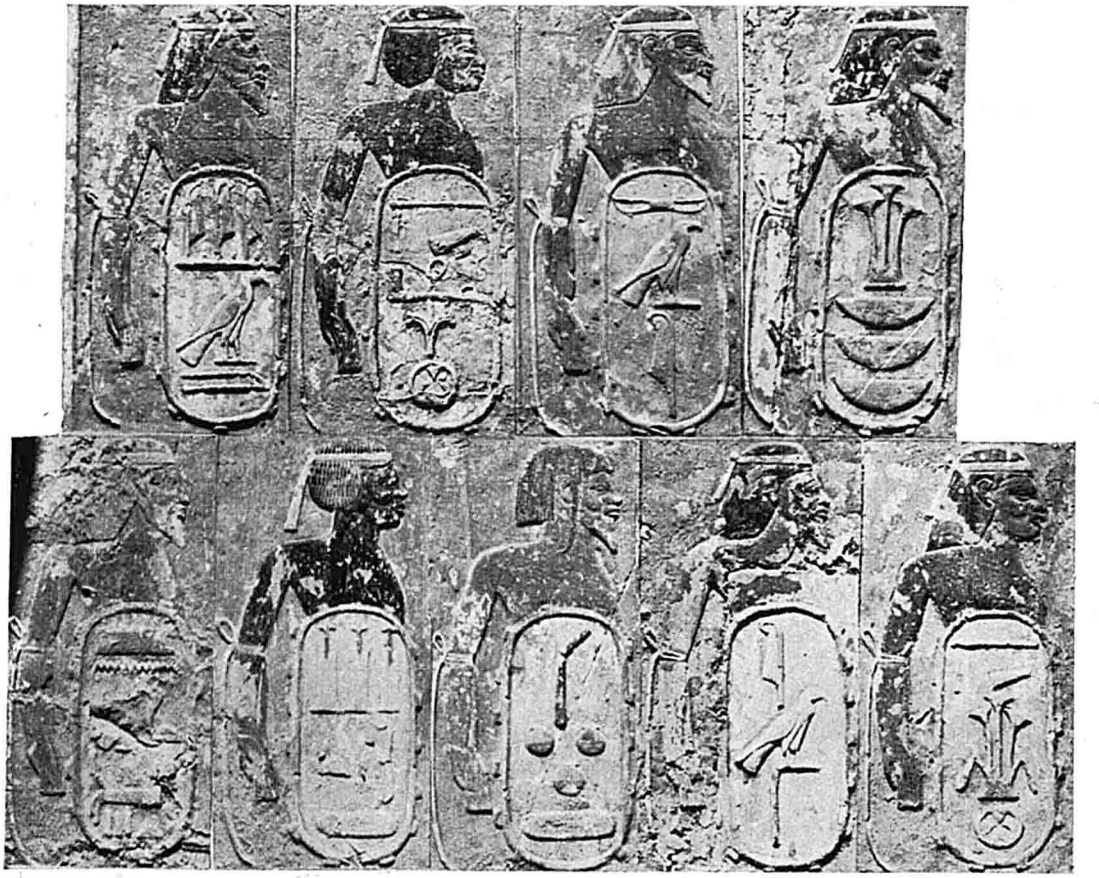
CIII. [4]

« N..., roi des Neuf-Arcs, prince des Grecs. »

Bien que ces deux derniers exemples rappellent les textes universalistes (cf. par exemple les documents XL, LVI et LXXV) on voit que le titre porté est celui de  qui évoque curieusement le document LIII qui disait à Thoutmosis III : . Il semble que les scribes ptolémaïques se soient plu à jouer sur les mots et que, sous le couvert de flatter le roi étranger, ils aient repris les formules qui leur rappelaient le passé de leur pays.

[1] Chassinat, *Le Mammisi d'Edfou*, p. 205. — [2] Chassinat, *Dendara*, IV, 203. — [3] Chassinat, *Dendara*, t. IV, p. 245 — [4] Id., *ibid.*, t. II, p. 47.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



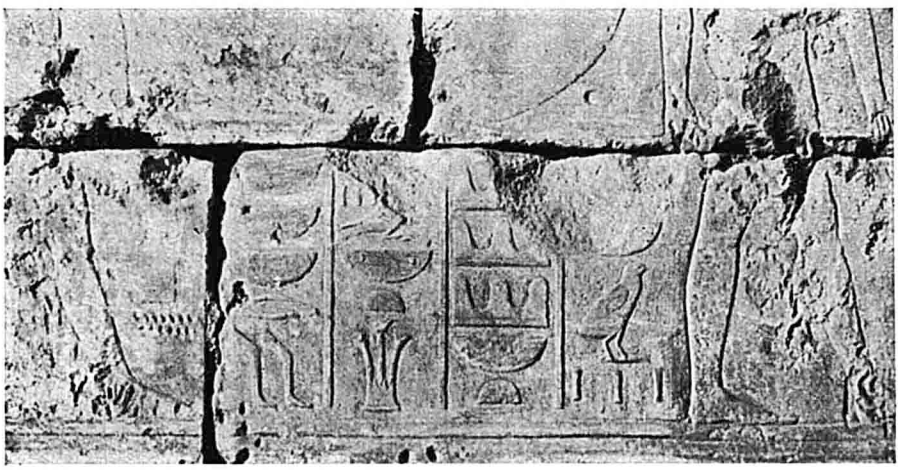
(cliché A. Varille).

1. Les Neuf-Arcs de la tombe de Kherouef (doc. 1).



(cliché A. Varille).

2. Les Neuf-Arcs de la tombe 57 à Cheikh-Abd-el-Gournah (doc. 1).



3. Karnak, Temple de Thoutmosis III (doc. XXI).

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

CONCLUSIONS.

Arrivé au terme de ce long mais indispensable examen des sources, et bien que nous n'ayons certainement pas épuisé celles-ci, nous voyons que le sens de l'expression Haou-nebout s'est peu à peu dégagé et que nous sommes à présent en mesure d'en retracer l'évolution.

Sens à l'époque primitive et à l'Ancien Empire. — Comme nous avons eu l'occasion de le montrer à de nombreuses reprises, l'expression Haou-nebout est très ancienne. Elle était vraisemblablement connue au Prédynastique et en tout cas, existait aux débuts de l'Ancien Empire. Sur sa signification à l'époque prédynastique, comme nous l'avons vu [1], nous sommes et serons sans doute toujours réduits aux hypothèses; les seules valables étant celles que l'on peut bâtir en se fondant sur le sens même de l'expression. Composée étymologiquement d'un *nisbé* masculin pluriel (*ḥ3w* ou *ḥ3yw*) et d'un substantif sans doute féminin (*nbwt*), c'est certainement un *ethnique* dont la formation est très comparable à l'expression Heriou-Shâ « Ceux-qui-sont-sur le sable»; elle désigne « Ceux-qui-sont-à-l'entour des Nebout» expression qui a pu être comprise plus tard : « Ceux-qui-sont-au-delà des Nebout» (copte ⲥⲟⲩⲟ-ⲉ). Si nous savions exactement ce que désigne le mot archaïque *Nebout,* nous serions du même coup fixés sur les habitants des régions circumvoisines au moment où l'expression s'est formée. Il n'en est malheureusement rien et l'hypothèse émise par Sethe et reprise tout récemment par A. H. Gardiner [2] qui propose de voir dans les Nebout les îles de la Mer Égée ne repose, tout compte fait, que sur la traduction  = « Grecs», aux époques saïte et ptolémaïque. Nous estimons que ce fait est insuffisant pour justifier l'interprétation proposée [3], d'autant que cette

[1] Cf. *B. I. F. A. O. C.,* XLVI, 1947, p. 156-158.

[2] *Ancient Egyptian Onomastica,* text, vol. I, p. 206.

[3] Pour notre critique de cette position, cf. *B. I. F. A. O. C., l. c.,* p. 135-136.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

traduction a contre elle le sens même de l'expression [1]. En effet, si *Nbwt* désignait les îles de la mer Égée, pourquoi les Égyptiens auraient-ils employé pour caractériser les habitants de ces îles le *nisbé* tiré de la préposition *ḥ*; « derrière, autour » au lieu d'un nisbé comme  « Ceux-qui-sont-dans », ou, à la rigueur,  « Ceux-qui-sont-sur », à une époque où justement (nous sommes au Minoen Ancien I), la civilisation crétoise est concentrée dans les îles et où les habitats, loin d'être situés sur les côtes, sont encore, comme au Néolithique, fréquemment installés à l'intérieur des terres [2]. Force nous est donc de rechercher dans les documents les plus anciens une explication plus satisfaisante que celle d'« habitants des îles de la mer Égée ». Les seules sources qui permettent d'entrevoir le sens de l'expression à très haute époque sont les *Textes des Pyramides* qui emploient le mot Nebout et, jusqu'à un certain point, les listes des Neuf-Arcs et les Textes universalistes qui, bien qu'ils ne soient attestés les uns et les autres qu'à la XII[e] et à la XVIII[e] dynasties, sont très antérieurs à ces époques. Les *Textes des Pyramides,* appuyés en cela par les rares exemples postérieurs du mot Nebout, pourraient permettre de supposer que ces Nebout désignaient une forme du terrain, sans doute semi-marécageuse, située aux embouchures du Nil vers la mer [3]. Dans ce cas, les Haou-nebout auraient occupé, à très haute époque, des régions situées sur la lisière maritime du Delta. Il se pourrait que certains textes, d'ailleurs tardifs, aient gardé le souvenir d'une telle localisation. C'est ainsi qu'à la XVIII[e] dynastie encore, les Haou-nebout sont mis en rapport avec la déesse Ouadjet et avec les villes prédynastiques de Pe et de Dep (Bouto), dans le Delta septentrional (doc. LXIV, p. 167), et que de nombreux textes ptolémaïques semblent transmettre un écho d'une localisation des Haou-nebout dans le Delta (cf. doc. LXXXVII-XCI, p. 181-184 et 201). D'autre part, le fait que la liste des Neuf-Arcs, qui a dû se cristalliser soit au prédynastique, soit tout au

[1] A. H. Gardiner a senti la difficulté (cf. *op. laud.,* p. 207), mais ne propose, pour la résoudre, que de cesser de voir dans les *nebout* des îles et d'en faire des « habitations isolées ». Ce qui ferait perdre à l'hypothèse déjà hasardeuse de Sethe, l'appui du seul texte qui la justifie jusqu'à un certain point. En effet, si l'expression de *Pyr.* § 629 « cercle qui tourne autour des Nebout » peut paraître une bonne description de la Mer Égée (Gardiner, *o. l.,* p. 206), on ne voit pas ce que pourrait être un cercle qui tourne autour d'habitations.

[2] Cf. Pendlebury, *The Archæology of Crete,* carte 4, p. 46.

[3] Cf. *B. I. F. A. O. C.,* XLVI, p. 156-157.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

début de l'Ancien Empire (cf. ci-dessus, p. 108 et 117), comprenne les Haou-nebout, rend très vraisemblable la localisation sinon dans le delta même, tout au moins très près de l'Égypte, puisque les Haou-nebout doivent, du fait même qu'ils sont un des Arcs, être ou sujets directs du roi ou soumis à son pouvoir au moins en théorie, car Pharaon domine le monde. La localisation des autres Arcs à haute époque confirmerait cette hypothèse (cf. fig. 5).

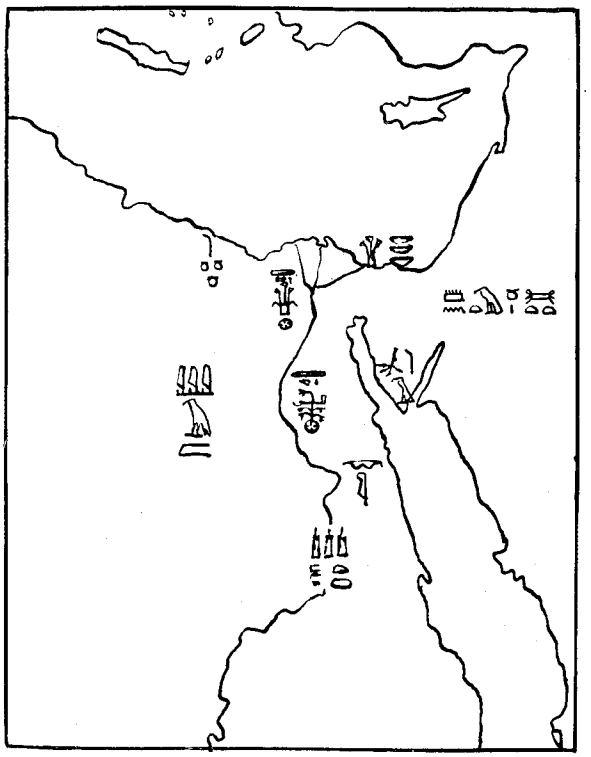


Fig. 5. — Les Neuf-Arcs à l'époque primitive.

Les textes universalistes (doc. XIII-XXVI), bien qu'ils ne soient attestés qu'à partir de la XII^e^ dynastie, remontent certainement à une époque antérieure comme le montrent à la fois le caractère archaïque de ces textes et l'analyse du document L (Ancien Empire). Ces textes indiquent que le mot Haou-nebout pouvait avoir deux sens, l'un *géographique* l'opposait aux plaines et aux montagnes, ainsi qu'au désert et à la vallée du Nil (doc. XCIV) : c'est donc une forme très générale du relief terrestre. Le document XIX nous ayant montré qu'il fallait écarter la traduction « îles », et l'expression *ỉdbw Ḥ3w-nbwt* pratiquement synonyme de *Ḥ3w-nbwt* seul (doc. XLI, LIV, LVI, LVII, LXXXVIII, XCIII, XCIV, XCV, XCVI) indiquant que les Haou-nebout habitent des *rivages,* on peut admettre que cette forme du relief était la côte maritime puisque de nombreux exemples associent l'expression Haou-nebout à la Mer (doc. XI *b,* XII *b,* XXXII, LXIX, LXXII, LXXIII, LXXIV, LXXXVIII, LXXXIX). A côté du sens géographique, l'expression admet, comme la liste des Neuf-Arcs, un sens ethnique qui la met en parallèle avec

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

les Pât, les Rekhyt et les Henmemet. Bien que, comme l'a montré Gardiner [1], l'énumération conjointe de ces races n'apparaisse qu'au Moyen Empire, les mots eux-mêmes remontent à la plus haute époque [2] et le fait que les Haou-nebout leur soient associés semble confirmer que les Haou-nebout ont été à une très haute époque une des races soumises au roi.

La localisation dans le Delta, ou dans sa proximité immédiate, paraît évoluer très vite; soit que, dès l'époque historique, les *nebout* elles-mêmes aient disparu d'Égypte [3], soit que la race désignée par le mot Haou-nebout se soit éteinte. En effet, dès la fin de l'Ancien Empire, il semble que l'expression désigne déjà un peuple ou une région situés plus au Nord. C'est ainsi que le document L, s'il ne désigne pas simplement les «côtes maritimes» par opposition aux «montagnes», pourrait faire allusion sinon à la côte phénicienne proprement dite du moins à la côte asiatique en général (cf. ci-dessus, p. 156).

Sens au Moyen Empire. — Au Moyen Empire et pendant tout le reste de l'histoire égyptienne, l'expression Haou-nebout est employée traditionnellement dans des formules universalistes (au M. E., cf. doc. XIII et LI), on ne peut en tirer aucun renseignement sur l'évolution du sens, ces formules étant toujours les mêmes. Le premier empire thébain garde également, en les transformant, les formules des *Textes des Pyramides*. Le *dbn pḥr ḫ; Nbwt* est devenu (doc. XXVII, XXVIII et XXIX) le *dbn pḥr Ḥ;w-nbwt*. Ce cercle, sans doute liquide, était conçu comme enveloppant toute chose et ce pourrait être une périphrase pour désigner la Méditerranée orientale (cf. p. 143 et 145) considérée comme une partie du Noun primordial qui entourait le monde. Des textes plus précis associent, à cette même époque, les Haou-nebout avec le nord (doc. XXX) et semble-t-il, à un ensemble de populations habitant l'Asie (doc. LIX). Ces documents ne sont pas contradictoires puisque, on le sait [4], les Égyptiens considèrent certains des peuples de l'Asie comme Nordiques. Les documents XXXI et C [5], confirment ce fait puisqu'ils remarquent que les pierres semi-précieuses venaient du pays Haou-nebout

[1] Gardiner, *Anc. Egypt. Onomastica,* Text, vol. I, p. 100.

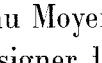
[2] Id., *ibid.,* p. 98 et suiv.

[3] Cf. *B. I. F. A. O. C.,* XLVI, p. 156-158.

[4] Cf. ci-dessus, p. 137, n. 3 et p. 144.

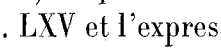
[5] *B. I. F. A. O. C.,* XLVI, p. 147.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

(ou du Pays des Neboutiou) : or, ces pierres étaient un des éléments essentiels du tribut asiatique en Égypte [1]. Aussi, n'est-il pas étonnant de voir le document XLII et sans doute les documents LX et LXII associer les Haou-nebout à la Phénicie et au Sinaï. Ainsi, au Moyen Empire, le mot  pouvait être un des termes employés pour désigner la côte syro-palestinienne, qui était en rapport avec l'Égypte sans doute dès le Prédynastique. Cela expliquerait que Sésostris I ait pu affirmer (doc. LIX) être un « prince qui englobe les Haou-nebout », car, même s'il n'avait pas conquis la Syrie-Palestine, il devait être en rapport commercial avec la Côte. Dès le Moyen Empire d'ailleurs, le mot montre une tendance nette à l'imprécision ; c'est ainsi que les documents LX et LXII semblent lui donner le sens de barbares résidant en Asie par opposition aux Égyptiens et que le document XXXIII en fait un ennemi type.

Sens au Nouvel Empire. — Le Nouvel Empire va voir s'accentuer encore le caractère vague et général du mot Haou-nebout. L'abondance des documents permet d'ailleurs de suivre l'évolution du sens, dynastie par dynastie.

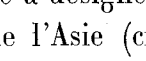
Si la *XVIII^e^ dynastie* est très riche en textes universalistes (de type A, cf. doc. XIV, XV, XVI, XVII, XXXVII, XLVIII, LIII, ou B, cf. doc. XXI, XXII, XXIV, XXVI, LIV), elle abonde également en documents d'apparence plus précis. Le document XXXII semble faire de « la mer qui parcourt les Haou-nebout » la Méditerranée orientale, et nous retrouvons, comme au Moyen Empire, le mot Haou-nebout employé pour désigner le Nord en général (doc. LXIII et XLIX), et pour qualifier les barbares par opposition aux Égyptiens (doc. XXXVI, XXXVIII, LVI). Il se pourrait même que le titre de *ity idbw Ḥ3w-nbwt* (doc. XCIII, XCIV, XCVI) fût une allusion à la mainmise, réelle à cette époque, de l'Égypte sur la côte asiatique et le document XLV pourrait se référer à la même prise de possession.

Il est hors de doute que la XVIII^e^ dynastie considère les Haou-nebout comme des Asiatiques (cf. fig. 1 et 3) ou plus exactement, comme un *ensemble* de peuples habitant l'Asie (cf. doc. LXV et l'expression ). Il

[1] Cf. ci-dessus, p. 144-145. Le trésor de Tôd comportait essentiellement de l'or, de l'argent et des fragments de lapis-lazuli. C'est le type même de l'apport des pays du Nord (c'est-à-dire asiatiques) dans les tombes thébaines (cf. ci-dessus, p. 144, n. 8).

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

semble enfin que, comme à l'Ancien Empire, le mot Haou-nebout ait tendance à désigner des populations de plus en plus éloignées vers le nord-est. En effet, le document LXIX paraît l'associer au Haut-Euphrate, ou peut-être, à la région entre la boucle du Haut-Euphrate et la Côte (Alep-Ras Shamra?) et il se pourrait que, tout imprécis qu'il soit, le document LXIII, pointât dans le même sens. Il faudrait rapprocher cette observation du fait que le mot *nebout,* à la même époque, semble désigner la même région [1].

La *XIX^e^ dynastie* qui utilise elle aussi les formules universalistes (cf. doc. XVIII et XXIII *a*) voit toujours dans les Haou-nebout une race ayant les mêmes traits que les Asiatiques (cf. doc. IV, VII, IX, et fig. 2) et habitant au nord-est de l'Égypte (doc. XVIII). Comme sous la XVIII^e^ dynastie, le mot à cette époque à tendance à désigner un ensemble de populations occupant les confins maritimes de l'Asie (cf. doc. XXIII : ).

La *XX^e^ dynastie* comme les XVIII^e^ et XIX^e^ dynasties fournit des exemples de textes universalistes des deux types (cf. doc. XXV, LXVI, LXVII) et continue à considérer les Haou-nebout comme des Asiatiques, le document X (cf. fig. 2) est tout à fait concluant à cet égard, puisqu'à Medinet Habou même, et sous une représentation de l'apport au dieu de prisonniers égéens, libyens *et* asiatiques [2], le peuple Haou-nebout est figuré sous les traits d'un Asiatique. On retrouve également le mot Haou-nebout dans l'opposition égyptiens, barbares (doc. XXXVIII et LVII) et avec le sens d'ennemis (doc. XXXIV). Il faut se demander d'ailleurs si, même à cette époque, le mot n'est pas encore employé pour désigner les plaines côtières contrôlées par l'Égypte à partir du Delta oriental (cf. doc. XCVII). Le fait qu'à Medinet Habou (doc. XIX) on parle des plaines et des Haou-nebout (côtes ?) du Retenou supérieur et inférieur confirmerait cette vue, et expliquerait pourquoi un prince ramesside peut affirmer qu'il gouverne les pays Haou-nebout.

Des textes, qu'il est impossible d'attribuer avec certitude à la XIX^e^ ou à

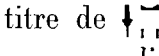
[1] *B. I. F. A. O. C.,* XLVI, p. 152, doc. K et sans doute doc. J, p. 151.

[2] *Medinet Habu,* vol. I, pl. 43, col. 3-4. (Paroles à dire par Amon) *Tu as massacré les Neuf-Arcs et culbuté tous ceux qui t'ont attaqué, tu as abattu les cœurs des Asiatiques.* Cette phrase paraît en rapport avec la figuration sous l'ensemble de la scène de 14 peuples étrangers qui, à l'exception des Tehenou et des Sekhet-Iam, sont tous des Asiatiques.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

la XX^e dynastie, mais qui sont certainement ramessides, confirment l'aspect vague du mot qui y est employé pour désigner les barbares, les étrangers en général (doc. XLI et LXVIII) ou les ennemis de l'est (doc. XLIV) et simplement les ennemis (doc. XLVII). Le papyrus Golénischeff (doc. LVIII), qui n'énumère pas les Haou-nebout parmi les Peuples de la Mer, mais en fait un peuple ou un ensemble de peuples non soumis à l'Égypte, confirmerait la tendance à l'éloignement vers le nord-est que nous avions déjà constatée à la XVIII^e et à la XIX^e dynasties.

Sens à Basse Époque. — Il aurait été de la plus grande importance de pouvoir suivre de très près l'évolution du sens de l'expression entre la XX^e et la XXVI^e dynasties. En effet, nous venons de le voir, à la fin de la XX^e dynastie, le mot Haou-nebout désigne encore des habitants de l'Asie, or, dès les débuts de la XXVI^e dynastie, il désigne des Grecs (cf. ci-dessus, p. 174 et suiv.); c'est donc de la XXI^e à la XXV^e dynastie que l'évolution du sens s'est accélérée. Malheureusement, les documents de cette époque sont trop rares et trop imprécis pour que l'on puisse en tirer des déductions utiles. Sous la XXII^e dynastie, comme sous la XXV^e, les Haou-nebout auraient pu être considérés comme apparentés aux Asiatiques sinon comme des Asiatiques, puisque nous les retrouvons dans les listes des Neuf-Arcs (doc. VI et IX) qui, traditionnellement, les considèrent comme tels. Nous retrouvons également les sens vagues d'ennemis en général (doc. XLVI) et de barbares (doc. XXXIX). Si l'évolution d'« habitants de l'Asie au nord-est de l'Égypte » en « Grecs habitants l'Asie » était déjà terminée à cette époque, rien ne permet de l'affirmer, ni d'ailleurs, de l'infirmer.

La *XXVI^e dynastie* voit nettement dans les Haou-nebout les mercenaires grecs d'*Asie* (doc. LXX, LXXI, XCVIII et XCIX). Peut-être le document C fait-il encore allusion à la Phénicie, à moins que, le mot Haou-nebout n'ait gardé parallèlement à son sens nouveau de Grecs, celui de « Pays de la côte asiatique depuis la Palestine jusqu'à la côte ionienne ». Dans ce cas, l'amiral Hor qui porte le titre de  serait tout simplement, comme semble d'ailleurs l'indiquer sa qualité d'amiral, le gouverneur militaire des territoires syro-palestiniens récemment reconquis par les Égyptiens. C'est un fait en tout cas que le mot Haou-nebout à la XXVI^e dynastie continue à

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

être employé avec son sens traditionnel dans les textes inspirés soit des *Textes des Pyramides* (doc. XXIX), soit des *Textes des Sarcophages* (doc. XXXV).

Il serait à souhaiter que l'on eût conservé plus de documents datés avec certitude de la *XXX^e dynastie,* car le document LXXV pourrait faire allusion à un ensemble d'étrangers, asiatiques aux yeux des Égyptiens, et comprenant à la fois des Grecs et des Perses. Il semblerait donc qu'il ne faille pas écarter la possibilité d'une survivance du sens « habitants de l'Asie » en général, même à la XXX^e dynastie.

A partir de l'*époque grecque,* le mot Haou-nebout désigne les Hellènes en général et non plus seulement les Grecs d'Asie (cf. doc. LXXVII, LXXXIII, XCII, CI, CII, CIII) et cependant, même à cette époque, le mot conserve encore certains de ses sens traditionnels. C'est ainsi qu'il est encore employé pour désigner l'extrême nord (doc. LXXXV et LXXXVI) et qu'il sert toujours à qualifier la Méditerranée comme à l'époque où les *ỉdbw Ḥ;w-nbwt* désignaient la côte asiatique (cf. doc. LXXXVII, LXXXVIII, LXXXIX et XC). Enfin, il semble bien que des textes ptolémaïques aient conservé le souvenir qu'à une époque très reculée, les Haou-nebout avaient été situés au bord du Nil, près de la mer, là où le fleuve quittant l'Égypte se lançait (*lit.* se renversait) dans la Méditerranée pour commencer son grand circuit universel (doc. LXXXVII, LXXXVIII, LXXXIX et XC).

L'évolution du sens du mot Haou-nebout pourrait donc se résumer ainsi : au *prédynastique* : peuple du Delta ou de la côte proche du Delta. *Ancien Empire* : peuple de la Côte ou côte elle-même, peut-être pour désigner la côte phénicienne. *Moyen Empire* : côtes, ensemble de peuples habitant la côte asiatique, barbares asiatiques en général ou apparentés à ceux-ci. *Nouvel Empire :* côte asiatique, barbares asiatiques en général, asiatiques entre la côte méditerranéenne et le Haut-Euphrate, habitants des confins maritimes asiatiques. *Basse Époque :* côte asiatique de la Palestine à la côte ionienne, Grecs de l'Asie Mineure et peut-être encore ensemble de peuples habitant l'Asie. *Époque grecque :* Hellènes en général, côtes de la Méditerranée, pays de l'extrême nord.

Cette évolution est en somme assez comparable à celle que suivirent d'autres noms des Neuf-Arcs, comme on peut facilement s'en rendre compte en comparant la figure 6 (établie d'après le document XV d'époque ptolémaïque) avec la figure 5 qui situe les Neuf-Arcs à l'époque primitive.

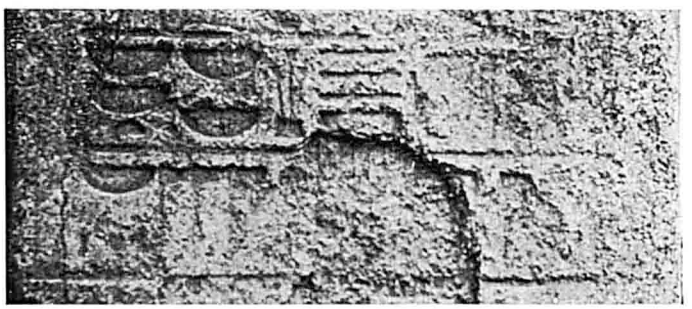
BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



1. Karnak, Temple d'Aménophis II (doc. XIV, *i*).



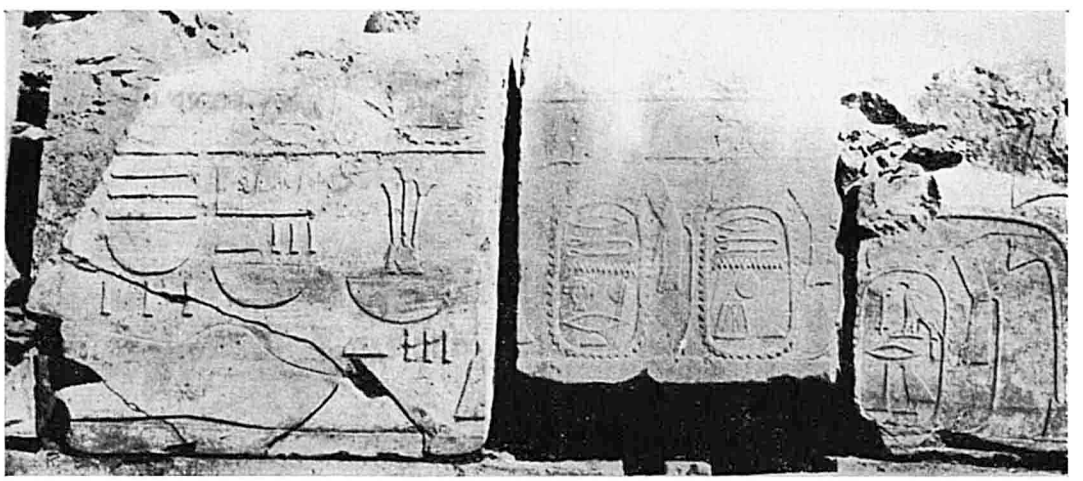
2. Karnak, Temple d'Aménophis II (doc. XIV, *b*).



3. Karnak, pilier de Thoutmosis III (doc. XVI).



4. Karnak, Xe Pylône (doc. XXII).



5. Karnak, Salle entre le IVe et le Ve Pylônes (doc. XLIX).

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Mais, bien que cette évolution ne soit pas sans précédent, le fait qu'un mot qui désignait sans doute à l'origine un peuple du Delta ou de la côte voisine de l'Égypte en soit venu à désigner d'abord les habitants de la côte du Proche Orient et d'Asie Mineure, puis les Grecs, ce fait mérite explication.

A notre avis, cette explication doit être elle aussi cherchée dans l'extrême ancienneté du mot. L'analyse des sources tant du mot *nebout* que de l'expression

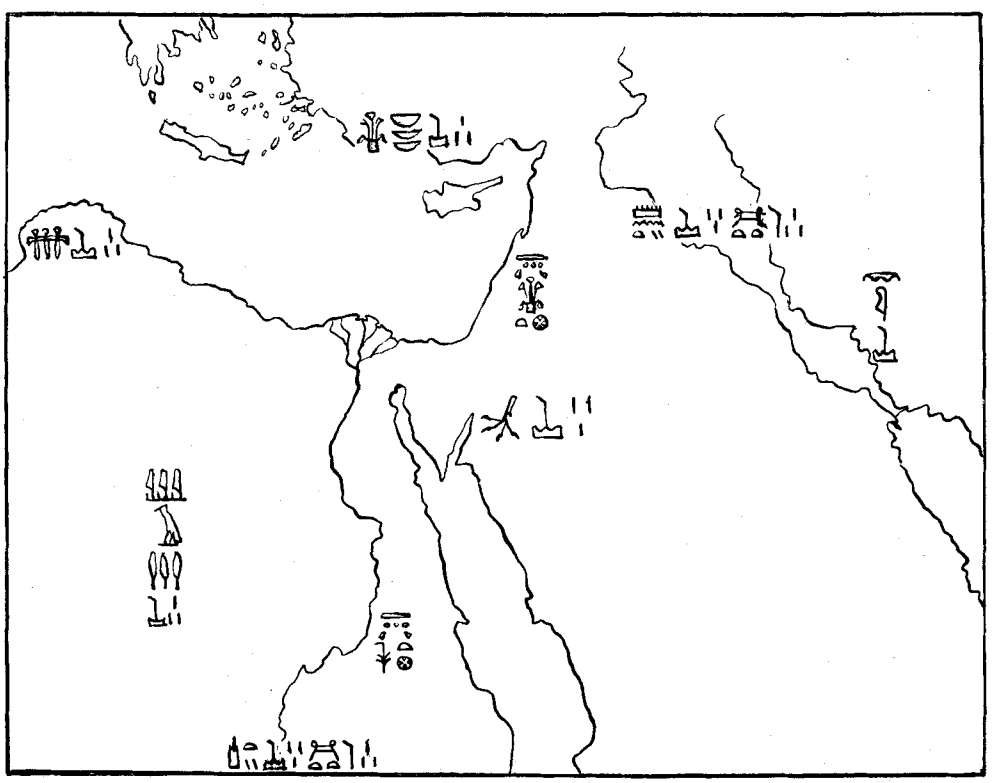


Fig. 6. — Les Neuf-Arcs à l'époque grecque.

Haou-nebout, nous a montré qu'ils existaient dès les premières dynasties et, selon toute vraisemblance dès l'époque prédynastique. Dans tous les exemples que nous avons pu réunir, notons-le, le mot Haou-nebout ne désigne jamais avec certitude un peuple précis mais, au contraire, il est toujours employé dans des textes vagues et dans des préambules très généraux, cela seul suffirait à prouver que la race désignée par l'expression Haou-nebout avait disparu à l'époque historique. Mais pourquoi les Égyptiens ont-ils

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

continué à se servir d'un mot aussi archaïque, alors que, les conquêtes aidant, les connaissances géographiques s'étaient développées et précisées? Nous croyons pouvoir expliquer la longue fortune du mot Haou-nebout en faisant remarquer que les Égyptiens *ne pouvaient pas* l'abandonner car il était prononcé dans les formules rituelles employées lors de l'intronisation du roi (cf. doc. LXIV et LXIV *bis*)[1]. Cela seul peut rendre compte de l'emploi si fréquent de ce mot dans les textes universalistes qui souvent, nous l'avons vu, jouent un rôle dans la fête *Sed*[2]. On continuait à affirmer traditionnellement, à chaque nouveau sacre, que les Haou-nebout étaient sous les pieds du roi, alors que depuis longtemps, les Haou-nebout réels avaient disparu. C'est ainsi que la tradition de peuples habitant l'extrémité nord-est du monde égyptien put se perpétuer de règne en règne et de pharaon en pharaon, jusqu'à l'époque grecque, mais en reculant sans cesse l'habitat de ces peuples au fur et à mesure que progressait la domination égyptienne le long du littoral asiatique. Le fait d'ailleurs, que le mot Haou-nebout était une expression composée offrant un sens facilita sans aucun doute cette évolution; même si l'on rejette la possibilité que le mot ait jamais pû être compris comme « Tous-ceux-qui-sont-derrière » (l'Égypte)[3], puisque des écritures comme  (doc. XXXVII) et  (doc. XXIII *a*) prouvent, qu'à toutes les époques, l'élément  a toujours été senti comme un féminin pluriel, il n'en reste pas moins que l'expression  pouvait être comprise comme « ce qui est au delà des nebout », c'est pourquoi, tout naturellement, les Haou-nebout en vinrent très vite[4] à désigner l'ensemble des peuples de la côte syro-palestinienne et la côte elle-même, depuis si longtemps sous l'emprise économique puis militaire de l'Égypte. L'expression Haou-nebout devint alors un terme

[1] Il existe une fête de repousser les Iountiou (*Urk.*, IV, 195, l. 12-15) et un livre de cérémonies intitulé : *Saisir les Pat et placer le double Pays, les plaines et les montagnes de tout pays étranger sous les pieds du Roi* (Cf. Alliot, *Rev. Eg.*, V, p. 60 et suiv. d'après *Edfou*, VI, 235, abrégé Id., III, p. 351). Le libellé même du titre qui rappelle les phrases universalistes où apparaissent les Haou-nebout et le fait que ceux-ci se trouvent dans des légendes faisant allusion à la fête *Sed* permettaient de supposer qu'ils étaient cités dans les formules prononcées à cette occasion ce que confirment les documents LXIV et LXIV *bis*.

[2] Cf. ci-dessus, p. 130, 131, 139 et 158, n. 1.

[3] Cf. *B. I. F. A. O. C.*, XLVI, p. 137.

[4] Sans doute dès la fin de l'Ancien Empire, sinon auparavant.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

savant s'appliquant à toutes les populations du littoral asiatique depuis l'Égypte jusqu'au Haut-Euphrate (Thoutmosis III) puis, jusqu'aux extrémités du monde connu des Égyptiens (XIX^e dynastie), ce qui explique à la fois la mention des  « *Tous les Haou-nebout des confins maritimes de l'Asie* », les traits asiatiques que les graveurs prêtent aux Haou-nebout et le fait que, sporadiquement, le mot puisse être employé pour désigner la côte asiatique soumise à l'Égypte, jusqu'à la XIX^e et peut-être même encore à la XXVI^e dynastie [1].

On pourrait voir une preuve additionnelle de la signification « côte asiatique » en général, dans le fait que la plupart des rois qui mentionnent les Haou-nebout comme étant sous leur domination sont des rois ayant mené des expéditions dans l'Asie proche et particulièrement en Syrie-Palestine. C'est ainsi que Sahurê (doc. L) a soumis les Asiatiques au Ouadi Maghara [2] et fait une expédition maritime en Asie [3]; que Mentouhotep IV (doc. LXII) a fait conduire des expéditions au Sinaï [4] et qu'Ahmosis (doc. LIV) après avoir chassé les Hyksôs d'Égypte a pénétré en Palestine [5]; qu'Aménophis I (doc. XXXII) a pénétré en Syrie allant sans doute jusqu'à l'Euphrate [6] ainsi que Thoutmosis I (doc. LXIII) [7]; que Thoutmosis II (doc. LVI) fit campagne contre les Bédouins asiatiques [8]. Il est inutile de rappeler les exploits de Thoutmosis III en Asie et particulièrement sur la côte [9], aussi est-il normal de trouver de nombreux textes affirmant sa domination sur les Haou-nebout (doc. XVI, XX, XXI, LII et LXIX). Aménophis II pénétra également en Syrie-Palestine (doc. XIV) [10] et Thoutmosis IV (doc. XVII) y fit campagne [11]. Aménophis III (doc. I, XCVI, XLVIII, LIII) étendit son empire jusqu'à

[1] Le même phénomène semble s'être produit pour le mot *Fnḫw* qui primitivement semble avoir désigné les charpentiers du Liban (cf. Sethe, *M. V. D. A. G.*, 1917 (*Mél. Hommel*), t. XXI, p. 305-322 et R. Eisler, *Zeitsch. Deutsch. Morgenl. Ges.*, 1926, t. 80, p. 154-160) et en vint à désigner les plaines côtières de l'Asie, ayant de ce fait un sens très proche de Haou-nebout.

[2] *Urk.*, I, p. 32.

[3] Cf. ci-dessus, p. 156 et n. 4.

[4] Insc. de Henou = Couyat-Montet, *Hammamat*, p. 81-84.

[5] *Urk.*, IV, p. 35.

[6] Breasted, *Hist. of Egypt*, p. 254.

[7] Stèle de Tombos = *Urk.*, IV, 82-86.

[8] *Urk.*, IV, 36, l. 12-14.

[9] 7^e et 8^e campagnes = *Urk.*, IV, 690-703.

[10] Kuentz, *Deux stèles d'Aménophis II*, p. 7, A. 3 et E. 4.

[11] Breasted, *Anc. Rec.*, II, § 817-822.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'Euphrate[1]; Horemheb (doc. XXII, LXV) fit campagne en Syrie-Palestine[2]. Séti I (doc. IV, VIII, XXXIV) et Ramsès II (doc. II, V, VII, IX, XVIII, XXIII et XL) [3] de même que Ramsès III (doc. X, XIX, XXV, XXXIV, LXVI, LXVII et LVII) sont célèbres autant pour leurs campagnes contre les coalitions asiatiques dans ces mêmes régions que pour leurs guerres contre les Libyens et les « Peuples de la Mer ». Enfin, Taharqa, qui utilise une liste comprenant les Haou-nebout (doc. IX) fit effectivement campagne lui aussi, en Palestine[4]. Les seules exceptions sont Sésostris I (doc. XIII, LI, LIX), — mais l'histoire extérieure du Moyen Empire est encore imparfaitement connue —, Hatchepsout (doc. XV, XXVI, LXIV, XCIII, XCIV) et Aménophis IV (doc. XXXVII). Ceux-ci n'ont fait ni l'un, ni l'autre, campagne en Asie, mais tous deux ont hérité de leur prédécesseur immédiat une position très forte dans le couloir syro-palestinien. Le fait qu'ils laissèrent s'effriter cette puissance ne les empêcha sans doute pas d'affirmer leur domination sur une région qui appartenait à l'Égypte au moment où ils prirent le pouvoir.

On voit donc que la traduction « Côtes et habitants de la côte asiatique, depuis le Delta jusqu'au point le plus extrême atteint sur le littoral par la pénétration égyptienne » explique à la fois les différentes nuances de sens que nous avons indiquées, forme générale du relief, barbares asiatiques, population entre la côte d'Asie et le Haut-Euphrate, ennemis en général, producteurs de pierres semi-précieuses, etc., et qu'elle est justifiée par ce que nous savons de l'histoire égyptienne. En revanche, la traduction « Habitants des îles de l'Égée » ne répond pas à ces exigences car, si l'on peut admettre à la rigueur, et bien que nous n'en ayons aucune preuve, que des pharaons comme Thoutmosis III, Aménophis III et Ramsès III aient effectivement, soit débarqué dans les îles de l'Égée, soit battu une confédération de peuples égéens, il est impossible d'admettre que Sahourê, Mentouhotep IV,

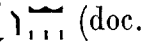
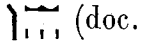
[1] Newberry, *Scarab-shaped Seals* (Cat. Caire), nos 37393 et 37395 et pl. XVII.

[2] Wreszinski, *Aegypt. Insch. aus... Wien,* p. 50-51.

[3] Séti I : Campagne de Palestine et de Syrie, Champollion, *Not. Desc.,* II, 87-90; Ramsès II : campagne de Kadesh, Kuentz, *Bataille de Qadech, passim;* campagne de Palestine : Lepsius, *Denk.,* III, 145 *c* et 156, campagne de Naharina : Champollion, *Not. Desc.,* I, 888; Ramsès III, campagnes asiatiques, *Medinet Habu,* vol. I, pl. 46, 48-58, et 87-92.

[4] Stèle de Tanis et sources bibliques, cf. Breasted, *Anc. Rec.,* IV, § 892.

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ahmosis, Aménophis I, Thoutmosis I, Thoutmosis II, Aménophis II, Thoutmosis IV, Horemheb, Ramsès II et Taharqa, sans parler de Sésostris I, Hatchepsout et Aménophis IV, en aient fait autant sans que nous en ayons d'autres preuves que la mention du mot Haou-nebout dans des textes vagues et des préambules généraux. La traduction « Côte asiatique et peuples habitant cette côte » rend compte également du dernier terme de l'évolution du mot. Le sens de « Grecs » qui est attesté dès les premiers pharaons saïtes s'explique tout naturellement par le fait que les Égyptiens entrèrent en contact avec les Hellènes, non pas par les habitants des îles, mais par les colons ioniens de la côte d'Asie Mineure, comme nous en avons la preuve par le mot populaire *Wynn* « Ioniens » qui est attesté dès la XXX^e^ dynastie avec le sens de « Grecs » et qui passa en copte sous la forme ⲟⲩⲉⲓⲛⲓⲛ avec le même sens. A côté du mot populaire employé dans les textes démotiques les scribes se servirent pour les textes hiéroglyphiques du mot savant Haou-nebout qui désignait effectivement l'extrême littoral au nord-est de l'Égypte : « Ce qui est au delà des Nebout » (localisées dès la XVIII^e^ dynastie sur la côte à hauteur de la boucle de l'Euphrate) c'est-à-dire la côte habitée par les colonies ioniennes. Il faut remarquer en outre, que la période pendant laquelle le mot Haou-nebout commença à désigner les Grecs d'Asie (entre la XXI^e^ et la XXVI^e^ dynasties, 1090-663 av. J.-C.) correspond justement à la période où les tribus achéennes colonisèrent la côte d'Asie Mineure qui n'est, en fait, que le prolongement des  de la période classique. Très vite, d'ailleurs, une fausse étymologie vint consacrer le nouveau sens attribué au mot et des écritures telles que  (doc. LXXIII, LXXVIII);  (doc. LXXX);  (doc. XI *a*);  (doc. LXXIV) etc., prouvent que dès la conquête d'Alexandre, l'expression était interprétée comme : « *Ceux qui sont autour* (*dans l'entourage*) *du double maître* », c'est-à-dire les Grecs qui entouraient le nouveau maître de l'Égypte qui venait de mettre sous son sceptre l'antique royauté d'Horus et de Seth. La présence effective de Grecs dans le delta du nord, dès l'époque saïte, concordant avec le souvenir que les scribes instruits avaient conservé de la localisation ancienne des Haou-nebout dans cette région (cf. doc. LXIV, LXXXVII et LXXXVIII), a, sans aucun doute, concouru au succès de l'emploi de cette expression pour désigner les Grecs.

On voit qu'au cours de sa longue histoire, le mot Haou-nebout n'a jamais

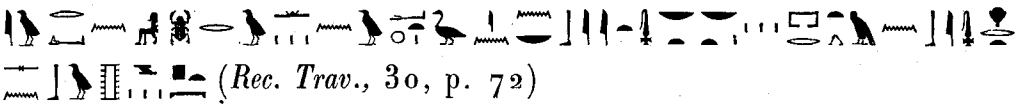
BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

désigné les Égéens et qu'il convient en conséquence de ne pas tenir compte des textes qui le mentionnent dans l'étude des sources égyptiennes relatives à la mer Égée. Les points de contact entre l'Égypte et le Monde Égéen sont d'ailleurs suffisamment établis par d'autres documents pour que cet appauvrissement du nombre des sources ne constitue pas une gêne dans l'étude des rapports entre les deux civilisations.

Paris-Le Caire, 1947-1948.

Post Scriptum.

1° Depuis la publication de la première partie de notre article (cf. *B. I. F. A. O.*, XLVI *a* (1947), pp. 125 et suiv.) nous avons pu recueillir de nouveaux exemples du mot *nbwt*, dont voici le premier :

 (*Rec. Trav.*, 30, p. 72)

Les transformations de l'oiseau *ḫ-t* me sont données par la flamme maîtresse des Nebout (ou par toute la flamme des Nebout), sortie de la flamme qui est sur les murs de soutènement du ciel.

Cette phrase avec son double jeu de mot sur le mot *nbyt* confirme la lecture *nbwt* du groupe  et doit être rapprochée de notre document *D* puisqu'elle situe aussi ces *nebout* dans le monde céleste.

Un exemple de la XXV^e^ dynastie emploie le mot *nbwt* avec un sens géographique terrestre :

 (*Z. Ä. S.*, t. 66, p. 90, l. 27)

«J'ai fait que ta crainte soit dans les nebout»

Cet exemple s'apparente nettement au document *G* (Thoutmosis I) dont il s'est peut-être inspiré.

Un texte d'Edfou semble employer aussi le mot *nbwt*[1] et lui garde sa localisation dans le Delta ou à proximité :

[1] La lecture *nbwt* n'est pas certaine, le *nb* est très ramassé, et Blackman-Fairman (*J.E.A.*, XXX (1944), p. 10) y ont vu le mot *pḥw* puisqu'ils traduisent : *Rejoice, ye women of Pe and Dep, ye townsfolk beside the marshes.* Cette lecture pourrait être écartée le signe *pḥ* étant généralement écrit . La forme ramassée des *nb* pourrait être due au fait que le mot est écrit en fin de ligne et que le graveur ne disposait plus d'assez de place pour graver des

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

 (*Edfou,* VI, p. 83)

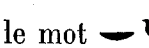
Rejouissez-vous, femmes de Pe et de Dep, et vous personnages (?) qui êtes à côté des Nebout.

ainsi, comme dans le document LXIV, les Nebout sont associées à Pe et à Dep de même qu'au Delta.

Enfin, il n'est pas impossible que ce soit le mot *nebout* que l'on trouve dans une épithète du dieu Ptah :

 Ptah, menuisier (?) des Nebout.

Mais l'expression est trop concise pour qu'on puisse en tirer aucun enseignement.

Nous n'avons pas utilisé le mot  attesté, sous la XVIII[e] dynastie, dans la phrase :

tr.



bien que Max Müller y ait vu[3] un nom de peuple étranger. A notre avis il faut restituer dans la lacune initiale [] (*Wört.,* V, p. 36) et la phrase doit se comprendre : « Les fondeurs [travaillent] le plomb en toute sorte de choses. » Il s'agirait donc ici du mot *nbyw*[4] et non d'un ethnique.

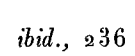
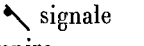
2° Notre article était déjà sous presse lorsque M. P. Montet a publié dans la *Revue Archéologique* (t. XXVIII, 1947, p. 129-144) un article consacré aux Haou-nebout (*Le nom des Grecs en ancien égyptien et l'antiquité des Grecs en Égypte*) ; nous n'avons par conséquent pas pu en tenir compte dans notre travail.

signes plus grands (cf. *Edfou,* XIII, pl. DIX). M. Drioton, *Le Texte dramatique d'Edfou* (*Ann. Serv.,* Cahier 11), p. 77, y voit le mot *nebout* et traduit *ḫnbtyw r-gs nbwt : Riverains des lagunes.*

(1) Calverley, *Temple of King Sethos I at Abydos,* vol. II, pl. 22 ; Miss Murray, *Index of titles...* of the Old Kingdom, *s.v.*  signale un titre similaire sous l'Ancien Empire.

(2) M. Müller, *Egypt. Resear.,* I, pl. I, pour la forme exacte des signes cf. la publication.

(3) *Ibid.,* p. 6.

(4) Cf. *Wort.,* II, 241 dans le titre *mr nbj·w.* Pour l'écriture de  cf. *ibid.,* 236 :  var. .

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

TABLEAU CHRONOLOGIQUE
DES FORMES DU MOT HAOU-NEBOUT.

N. B. — Les exemples précédés d'un * sont tirés de documents hiératiques.

ANCIEN EMPIRE.

	Documents.
Sahurè 	L

PREMIÈRE PÉRIODE INTERMÉDIAIRE.

Texte religieux *	XXVII

PREMIÈRE PÉRIODE INTERMÉDIAIRE ET DÉBUT DU MOYEN EMPIRE.

Textes des Sarcophages.		XXVIII
		XXVII *bis*, XXX et XXXI
		XXX
		XXX et XXXIII
		XXX
		
		
		

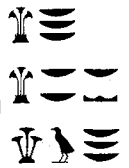
MOYEN EMPIRE.

XI^e DYNASTIE.

Mentouhotep IV 	LXII
Règne indéterminé 	XLII

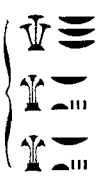
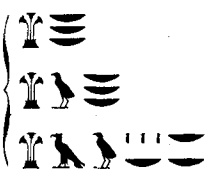
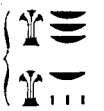
BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

XII^e DYNASTIE.

		Documents.
Sésostris I^er		XIII LI LIX
Règne indéterminé		LX

NOUVEL EMPIRE.

XVIII^e DYNASTIE.

Amosis		LIV
Aménophis I^er		XXXII
Thoutmosis I^er		LXIII
Thoutmosis II		LVI
Hatchepsout		XV, LXIV et XCIV XXVI XCIII
Thoutmosis III		XVI, XXI et LII LXIX XX
Aménophis II		XIV *b-e* et *h* XIV *j*
Thoutmosis IV		XVII *b*, *c* et *c bis* XVII *a*
Aménophis III		I et XCVI XLVIII LIII

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

		Documents.
Aménophis IV		XXXVII
Horemheb		XXII
Règnes indéterminés . .		XXXVI et XXXVIII
		LXI
		XLIX
		XLV
		XXIV

XIX^e^ DYNASTIE.

Séti I^er^		IV
		VIII, LIII *bis*
		XXXIV
Ramsès II		II, V, VII, IX, XXIII *d* et XL
		XXIII *a*
		XVIII

XX^e^ DYNASTIE.

Ramsès III		XCVII
		XIX *c-d*
		X
		LVII
		LXVI
		XXV
		XXXIV
	 *sic*	LXVII

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Documents.

Ramsès IX.  XXXVIII

Règnes indéterminés (XIX^e-XX^e dynasties). 
LXVIII
XLIV
XLVII
LVIII
XLI

BASSE ÉPOQUE.

XXII^e DYNASTIE.

Sheshonq  VI

Takelot 
XLVI
XXXIX

XXV^e DYNASTIE.

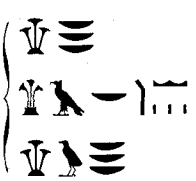
Taharqa  IX

XXVI^e DYNASTIE.

Psammétique II  XCVIII

Apriès  LXX

Amasis  LXXI

Règnes indéterminés . . 
III, XCIX et C
XXXV
XXIX

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

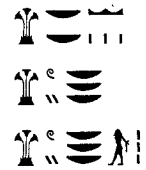
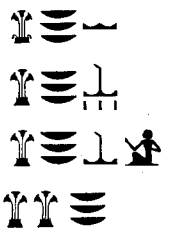
XXX^e^ DYNASTIE. Documents.

Nectanébo I^er^		XCV
		LXXII
		LXXV
Règne indéterminé		LXXVI

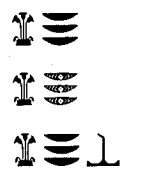
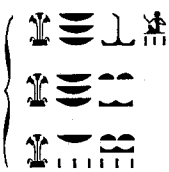
ÉPOQUE GRECQUE.

Alexandre		LXXVII
Ptolémée I		LXXIII et LXXVIII
Ptolémée II		XLIII
Ptolémée III		LXXIX
Ptolémée V		XXI *bis*
		LXXX
		XLV *bis*
		LXXX
		LXXXI
		
Ptolémée VI		LXXXIII
Ptolémée VII		XC
		LXXIV
		LXXXVIII
		XI *a*
Ptolémée X		LXXXIX
		XII *b*
		XII *a-c*

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ptolémée XI		XI *b* LXIV *bis* XIX *bis*
Cléopâtre VII		LXXXII
Ptolémée XIII		XI *b*
Règnes indéterminés (Lagides)		XCI LXVIII *bis* et LXXXVI LXXXIII CI

ÉPOQUE ROMAINE.

Auguste		XCII
Tibère		LXXXIV
Néron		LXXXVII *bis* LV CIII
Règne indéterminé (romain)		CII LXXXVII et LXXXVIII *var.* CI *bis*

ÉCRITURES INCOMPLÈTES.

Moyen Empire		XXX
Horemheb		LXV
Ramsès II		VII
Ptolémée V		LV *bis*

BIFAO 48 (1949), p. 107-209 Jean Vercoutter
Les Haou-Nebout [. . .] (suite) [avec 2 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net